This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06818294 2

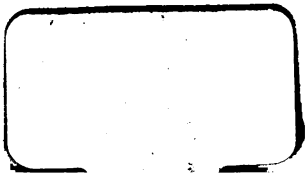

ZBG
Collection

4877

COLLECTION

DE

CONTES ET DE CHANSONS POPULAIRES

VII

CONTES ARABES

LE PUY. — IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS

Folklore (Arabic

CONTES ARABES

Histoire des dix vizirs

(BAKHTIAR-NÂMEH)

TRADUITE ET ANNOTÉE

PAR

RENÉ BASSET

PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

1883

37247
T
1895
NEW YORK

AVANT-PROPOS

L'ÉTUDE *du* folk-lore, *pour employer le terme désormais consacré, est devenue de nos jours une véritable science, et, pour ne parler que des contes, chaque année voit paraître plusieurs recueils de récits, occidentaux et orientaux, qui viennent augmenter la collection, déjà si considérable et pourtant si incomplète encore, de ces documents autrefois dédaignés. Tous n'ont pas cependant la même importance, et il est utile de distinguer entre les contes recueillis aujourd'hui pour la première fois et ceux*

qu'une rédaction écrite a modifiés en leur donnant une forme plus ou moins littéraire.

L'histoire de ces derniers a déjà été entreprise avec succès, et, bien que le sujet soit loin d'être épuisé, les travaux de De Sacy, de Loiseleur de Longchamps et enfin de Benfey sur le Pantchatantra, *ceux de M. Comparetti sur le cycle de* Sindibâd, *de M. Kirpitchnikov sur le* Barlaam et Josaphat, *de M. Pertsch sur le* Touti-Nameh, *etc., ont montré quelle influence l'Orient a exercée, au moyen âge, sur les littératures de l'Occident. On a su retrouver le chemin suivi, depuis l'Inde jusqu'à la France, par « cette longue caravane de récits », déterminer les stations faites par elle dans les littératures pehlvie, syriaque, arabe, hébraïque, persane, turke, grecque, moghole, latine, espagnole, française, slavonne, etc.; et, si quelques-unes de ces étapes ne nous sont connues que de nom, la marche générale est aujourd'hui hors de doute.*

On a été plus loin : après avoir établi d'une manière irréfutable que le bouddhisme est le point de départ de tous les cycles que nous connaissons, on s'est de-

mandé si les missionnaires de Sakyâ-Mouni ont inventé les apologues dont ils appuyaient leurs prédications, ou s'ils n'ont fait qu'employer, en les modifiant, les récits populaires qui avaient cours de leur temps. C'est ici que les deux branches du folk-lore *se réunissent : la branche cultivée et la branche populaire. Les découvertes récentes faites dans les littératures égyptienne et assyrienne nous obligent à reporter plus haut que le* v^e^ *siècle avant notre ère l'invention des romans : la publication des contes zoulous, berbères, celtiques, germaniques, slaves, a modifié la théorie exposée pour la première fois par Benfey. Retrouvera-t-on une source commune, placée bien près des temps préhistoriques, ou faudra-t-il admettre que les contes ont pris naissance simultanément sur plusieurs points différents? C'est ce qu'il est impossible de préjuger aujourd'hui : les éléments nécessaires à la discussion de cette question sont loin d'être rassemblés. On a seulement établi qu'outre les ressemblances créées par la communauté d'origine ou les emprunts, il existe des formules ou* traits

communs à divers groupes, et cette découverte a fait faire un pas de plus à la solution de ce problème.

Dans leur marche d'Orient en Occident, les familles de contes ont été souvent le point de départ de nouveaux cycles. C'est ce qui est arrivé pour le recueil que je traduis aujourd'hui. Le savant mémoire de M. Comparetti [1] *a exposé les modifications et les remaniements du livre de* Syntipas *ou* Sindibâd-Nameh. *De ce tronc partent deux rameaux qui ont eu leur fortune particulière : les* Quarante vizirs *et le* Bakhtiâr-Nameh *ou* histoire des dix vizirs. *Plus tard, ce dernier ouvrage a été compris avec le* Sindibâd-Nameh *dans une des rédactions des* Mille et une Nuits, *qui embrasse des cycles d'origine différente. C'est ainsi qu'au* XIIe *siècle le brahmane Somadéva de Kachmir fit entrer dans le* Kathasaritsagara *ou* Vrihatkatha *la plus grande partie des collections de récits qui existaient alors dans l'Inde.*

On connaît le sujet du Syntipas : *un*

1. *Ricerche intorno al libro di Sindibâd.*

prince est averti par son précepteur de garder, pendant sept jours, le silence le plus absolu. Il repousse les propositions de sa belle-mère ; celle-ci l'accuse près de son mari qui ferait mettre son fils à mort si chacun des sept vizirs (des sept sages dans les versions occidentales) ne racontait chaque jour, à tour de rôle, une ou deux histoires, grâce auxquelles le supplice est différé. C'est en vain que chaque nuit la reine a recours au même moyen pour arracher une condamnation : celle-ci est révoquée le lendemain, et, le huitième jour, la vérité est découverte. Dans le Bakhtiâr-Nameh, *un prince, après diverses vicissitudes, devient le favori de son père qui l'a abandonné aussitôt après sa naissance et ne le reconnaît pas. Les vizirs, au nombre de dix, jaloux du crédit du jeune homme, profitent d'une circonstance pour le perdre dans l'esprit de leur maître. Ce dernier condamne à mort son fils qui, pendant dix jours, échappe au supplice grâce à un récit toujours en rapport avec sa situation. Le onzième jour, il est retrouvé par celui qui l'a élevé et reconnu par le roi qui punit ses ministres.*

On voit, en comparant ces deux analyses, que le Bakhtiâr-Nameh *s'est arrêté dans son développement. Pour que la symétrie fût complète, comme dans le* Syntipas, *il faudrait que les vizirs ou la reine, devenue ici leur complice, racontassent au prince des histoires destinées à combattre l'influence produite par celles du jeune homme. Cette particularité tient sans doute à ce que cette branche du* Syntipas, *d'origine relativement récente, eut moins de faveur que les autres. Nous ne la retrouvons pas, comme le roman des* Sept Sages, *le* Barlaam et Josaphat, *le* Kalilah et Dimnah, *dans les littératures européennes du moyen âge. Bien plus, si quelques* traits *communs à d'autres groupes se rencontrent dans celui-ci, je n'aurai à signaler qu'un seul conte qui existe, avec ses données essentielles, quoique fort modifié, dans les* Quarante vizirs [1]. *Je pourrai citer aussi quelques ressemblances de détail, mais bien plus rares que celles qu'on rencontre dans les contes ve-*

1. Huitième histoire : *Ilân-Châh et Abou-Temâm*. Voir note 44.

nus par la tradition orale et ceux qui sont passés depuis longtemps dans le domaine de la littérature écrite.

La donnée qui sert de cadre aux onze histoires de ce recueil n'est pas particulière au Sindibâd-Nameh *et aux deux cycles qui s'y rattachent : les* Quarante vizirs *et le* Bakhtiâr-Nameh. *Dans le* Neh Manzer *et les* Mille et une Nuits, *une condamnation à mort est remise de jour en jour grâce à des contes. Il faut toutefois remarquer que, dans les plus anciens récits de ce genre, le nombre des jours funestes est déterminé à l'avance et connu par l'astrologie : cette période dangereuse une fois passée, le danger n'existe plus. Dans les remaniements postérieurs, cette condition a disparu : la porte est restée ouverte aux additions et aux suppressions. Les* Mille et une Nuits, *par exemple, pourraient être doublées, sans rien changer à l'économie générale du recueil.*

J'ai dit plus haut que le Bakhtiâr-Nameh *était une branche du* Sindibâd-Nameh ; *c'est également l'opinion de M. Com-*

paretti [1]. *J'ajouterai que cette rédaction a dû prendre naissance en Perse. Outre que, dans la version la plus ancienne, les villes et les pays cités, sauf une ou deux exceptions, appartiennent au plateau iranien; les noms propres :* Azâd-bakht, Zâd-chah, Behrédjour, Behréwân, Pehléwân, *etc., sont persans. De plus, dans aucune des littératures de l'Inde, il n'existe, au moins à ma connaissance, de recueil qui ait été l'original de ceux que nous possédons sur cette donnée. Dans son* Essai sur les fables indiennes [2], *Loiseleur de Longchamps a trouvé des rapports entre le* Bakhtiâr-Nameh *et l'*Alakeswarâ-Kathâ, *contes tamouls cités par Wilson dans son* Catalogue des manuscrits du colonel Mackenzie [3]. « *Les quatre ministres du roi d'Alakapour, étant accusés faussement d'avoir violé le privilège des appartements intérieurs, prouvent leur innocence et désarment la colère du roi en racontant un certain nombre d'histoires.* » *Il n'y a ici, comme on le voit, qu'une loin-*

1. *Ricerche*, p. 5.
2. P. 178.
3. *Mackenzie collection*, t. I, p. 220.

taine ressemblance avec un épisode du cadre du Bakhtiâr-Nameh. *Quant au roman des* Aventures des quatre derviches et du roi Azâd-bakht, *plus connu sous le nom de* Bâg o bahar (le Jardin et le Printemps), *récemment traduit de l'hindoustani par M. Garcin de Tassy*[1], *il n'a de commun que le nom du prince.*

On remarquera la relation étroite qui existe entre le cadre du Bakhtiâr-Nameh *et les récits qu'il renferme : ce qui est peut-être l'indice du peu d'ancienneté et de l'unité de composition, tandis que les autres cycles, le* Pantcha-tantra, *le* Syntipas, *etc., présentent, au moins dans leur forme actuelle, les apparences d'une œuvre collective, en dépit des noms de Vichnousarman ou du Persan Mousès.*

Il n'est pas une situation de l'histoire d'Azâd-bakht et de son fils, qui ne se retrouve dans les récits que celui-ci fait à son père : le marchand infortuné est accusé à tort d'avoir violé les secrets du harem royal (conte I); *le fils du joaillier,*

1. Un volume gr. in-8°, Paris, 1878, forme le t. VIII de la collection des *Publications de l'Ecole des langues orientales.*

devenu le favori de son frère qui ne le connaît pas, est soupçonné d'avoir voulu l'assassiner et périrait sans la sage lenteur du roi (conte II); *Dâdbin épouse Aroua, comme Azâd-bakht avait enlevé Behrédjour* (conte V); *Abou-Témâm est calomnié par les vizirs jaloux de son crédit* (conte VIII); *les aventures du fils d'Ibrahim, recueilli par des voleurs, sont aussi surprenantes que celles du fils d'Azâd-bakht* (conte IX); *enfin la femme du roi de Roum est l'objet des soupçons de Qaïsar, ignorant que Mélik chah est le fils que la reine a eu d'un premier mariage (conte X).*

Il me reste à parler des différentes versions de cet ouvrage et en même temps à essayer de déterminer la date vers laquelle il a été composé. Comme je l'ai déjà fait observer, il n'existe point, dans les langues de l'Inde, de version qui serait aux textes postérieurs ce qu'est le Pantcha-tantra [1] *au* Kalilah et Dimnah *et*

1. Il ne s'agit pas de la version sanscrite du *Pantcha-tantra* telle que nous la possédons aujourd'hui, mais de celle d'après laquelle a été faite, au VIe siècle, la version pehlvie de Barzouyeh

à ses nombreuses imitations ; le livre de Siddhapatha, *aujourd'hui perdu, aux diverses branches du* Syntipas; *le* Vétala-pantchavinsati *aux contes moghols et kalmouks de* Siddhi-Kur; *le* Sinhasa-nadvatrinsati *à l'histoire d'*Ardji-Bordji-Khân *ou du* Trône enchanté, *le* Souka-Saptati *au* Touti-Nameh, *etc. On pourrait objecter l'existence d'une version malaie dont un fragment (l'histoire de Behzâd) a été publié par M. Niemann* [1], *ce qui semblerait indiquer une traduction dans une des langues de l'Inde. Mais cette histoire dérive du texte persan : si c'est directement ou indirectement, je l'ignore et laisse aux érudits qui s'occupent de malai, le soin de décider si celui-ci a fait des emprunts immédiats ou non à la littérature persane. Méme en admettant cette seconde hypothèse, il ne s'agirait toujours que d'une version se rattachant aux recensions persanes, et par conséquent postérieure, comme je le montrerai tout à l'heure.*

Le plus important des textes qui nous

1. *Maleisch Leseboek*, p. 18.

sont parvenus, mais aussi le moins connu, est celui en langue ouïgoure que renferme un manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford. Jusqu'à présent, deux orientalistes seulement en ont publié un extrait et, par une fâcheuse rencontre, ils ont choisi la même histoire, celle du roi Dâdbin[1]. *En 1827, A. Jaubert donna dans le* Journal Asiatique *une* Notice et *un* Extrait de la version turque du Bakhtiar-Nameh, d'après le manuscrit en caractères ouïgours. *Abel Rémusat, dans ses* Recherches sur les langues tartares, *avait reconnu l'écriture, la langue et le sujet de cet ouvrage déjà mentionné par Hyde et l'éditeur du dictionnaire de Meninski*[2]. *En 1832, Davids publia, à la suite de sa Grammaire turke*[3], *le fac-similé, la transcription et la traduction du conte déjà déchiffré, édité et traduit par Jaubert. Ce manuscrit, de 294 pages*

1. Voir la cinquième Journée.

2. Hyde, qui donna le fac-similé de la première page dans sa *Religio veterum Persarum*, le prenait pour le code des lois de Djenguiz-Khan écrit en khitaï ; W. Jones (*Asiatic Researches*) en faisait du mauvais coufique ; Langlès y voyait du moghol.

3. Planche II, pp. 177-184 de la traduction française.

in-f°, est daté du mois de dzou'lh'iddjeh, l'an 838 de l'hégire (1434 de J.-C.), l'année du Lièvre, suivant le calendrier ouïgour. Cette copie est donc antérieure à celle des autres textes que nous possédons dans cette langue : le Koudat Koubilik (la Science du gouvernement) *composé en 462 de l'hégire (1069 de J.-C.) dont on a un manuscrit daté de 853 de l'hégire (1459 de J.-C.), année du Mouton* [1]*; le* Mirâdj-Nameh [2] *(histoire de l'ascension de Mohammed) et le* Tezkirat ul Evlia *(Vies des saints musulmans) dont la copie porte la date du 10 de djoumada second, 840 de l'hégire (1436 de J.-C.), l'année du Taureau* [3]*. Comme*

1. Cet ouvrage, après avoir été décrit par A. Jaubert (*Notice d'un manuscrit turc en caractères ouïgours*. Paris, 1825) et Davids (*Grammaire turque*, pl. III, pp. 184-186), a été publié par M. Vambéry : *Uigurische Sprachmonumente und das Kudat Kubilik*, Text, Transcription, Uebersetzung, Glossar, etc., in-4°. Innsbrück, 1870.

2. *Le Mirâdj-Nameh*, publié pour la première fois d'après le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale par M. Pavet de Courteille. Paris, 1882, gr. in-8°, forme le tome VI de la 2e série de la collection des *Publications de l'Ecole des langues orientales*.

3. Jaubert, dans sa *Notice*, et Davids, qui paraît l'avoir copié, disent que la copie du Koudat Koubilik date de 853

la plupart des ouvrages de cette littérature, la rédaction ouïgoure est une traduction d'une version persane, peut être la rédaction originale du Bakhtiâr-Nameh, *aujourd'hui perdue et antérieure par conséquent à 1434. D'un autre côté, les textes persans du* Sindibâd-Nameh *qui servirent sans doute de modèle à notre recueil, datent (deux certainement sur trois) du* XIVe *siècle. C'est d'abord la 8e nuit du* Touti-Nameh *de Nekhchébi, mort en 1321, puis une rédaction en vers, faite en 1375 sur un texte en prose que nous ne possédons plus* [1]. *On peut donc admettre, sans l'affirmer absolument, que la version originale du* Bakhtiâr-Nameh *dut être composée dans la dernière moitié du* XIVe *siècle. Le style*

de l'hégire et celle du Mirâdj-Nameh de 840, et ils assimilent 853 à 1459 et 840 à 1456, commettant ainsi une erreur de dix ans dans leur comparaison des deux calendriers. Que Jaubert ait mal lu le nombre ouïgour ou qu'il se soit trompé, faisant passer les dates musulmanes dans l'ère chrétienne, il n'en reste pas moins acquis que le manuscrit du Bakhtiâr est plus ancien que les deux autres. A ces ouvrages, il faut joindre l'Oghouz-Nameh, récemment découvert

1. Comparetti, *Ricerche*, pp. 3-4.

simple et dégagé d'ornements de la rédaction ouïgoure, la première en date que nous ayons, permet de fixer vers cette époque la composition de l'original persan.

A quelle époque ce roman fut il traduit en arabe? Nous l'ignorons et nous savons seulement qu'il l'était lors de la rédaction du texte des Mille et une Nuits, *tel que l'a publié et traduit Habicht. Cette recension fut la première connue. Dans sa* Bibliotheca Orientalis [1], *M. Zenker cite les* Onze journées, conte arabe, *par Galland, Paris, in-16, s. d. C'est probablement le* Bakhtiâr-Nameh, *et la traduction fut faite sans doute sur le manuscrit 1790 du supplément arabe de la Bibliothèque Nationale. Cette version fut suivie d'une autre, considérablement modifiée et défigurée, publiée par Dom Chavis et Cazotte, d'abord dans les* Nouveaux contes arabes [2] *et ensuite dans le* Cabinet des Fées [3], *et traduite en alle-*

1. T. II, p. 623.
2. T. III.
3. T. XL.

mand sous le titre de Die Eilf Tage [1] *en 1789, Une autre version dans la même langue, due à L. A. W(ichmann), parut l'an suivant à Dresde et à Leipzig et fut rééditée par Bertuch dans la* Blaue Bibliothek der allen Nationen [2]. *En 1792, une traduction anglaise de l'œuvre de D. Chavis et Cazotte fut publiée à Edimbourg* [3], *et ensuite dans les* Arabian Tales [4]. *Enfin Knös, après en avoir donné*

1. Iéna, in-12, 1789. L'ordre des contes a été absolument modifié et quelques-uns ont disparu. En voici la liste :

1° *Melekschah et Schahkadun* (10e hist. de la version arabe) ;
2° *L'heureuse condamnation à mort* (11e) ;
3° *Les caprices du destin ; histoire d'Abu-Bekr* (1re) ;
4° *Abu-Tamam*
5° *Le danger de vivre à la cour*
6° *Kaireddin ou les dangers de la précipitation* (2e) ;
7° *Il est si beau de pardonner* (7e) ;
8° *La prédiction* (9e) ;
9° *Mach-Allah et Beherdschur, ou l'amour maternel à l'épreuve* (introduction) ;
10° *Mach-Allah et Beherdschur,* continuation et conclusion (introduction) ;
11° *Abu-Saber ou la patience* (3e).

2. Citée par M. A. Keller, *Li Romans des Sept Sages,* Einleitung, p. XI.
3. Id., *loc. land.*
4. T. II, pp. 1-230.

un fragment dans une thèse de doctorat [1], *fit paraître en 1807, à Göttingen, le texe arabe qu'il avait écrit à Paris, sous la dictée d'un Tunisien, nommé Mardoche (ou plus correctement Mourâd En Naddjâr), d'après un manuscrit du Caire, appartenant à Moustafa-Efendi* [2]. *C'est d'après cette édition que j'ai fait ma traduction. Outre les formes vulgaires qu'il renferme, cet ouvrage est rempli de fautes d'impression, comme, du reste, les autres publications de Knös. Cette recension s'accorde absolument avec l'édition que donna Habicht dans les* Mille et une Nuits [3], *ainsi qu'avec la version ouïgoure, mais il s'écarte sensiblement du groupe persan. Dans sa* Continuation des Mille et une Nuits [4], *Caussin de Perceval donna une nouvelle traduction du texte arabe*

1. A la suite de sa *Disquisitio de fide Herodoti.*

2. Knös, *Historia decem viziorum*, préface.

3. *Tausend und eine Nacht*, t. VI, pp. 191-343, comprenant les Nuits 435-486. Ce texte a sans doute passé dans la traduction allemande du même auteur que je n'ai pu consulter. Il existe aussi à la bibliothèque de Leyde. Cf. *Cat. Codic. orient. bibl. acad. Lugd Batav*, t. I, n° 463, fonds arabe. Voir l'appendice.

4. T. VIII, p. 221.

que R. Ch. Rasch fit passer en danois en 1828[1]. *Les versions française et latine annoncées par Knös n'ont pas paru.*

Une autre recension arabe existe en manuscrit au British Museum[2], *et je dois à l'obligeance de M. Zotenberg de pouvoir donner ici le titre des contes dont quelques-uns paraissent différents de ceux que nous connaissons :*

1° Histoire du marchand de Perse et de ses aventures;

2° Histoire du marchand et de ses deux fils;

3° Le juste Abou Sâber le Dihqân et comment il sortit du caveau;

4° Histoire de la reine Djihânah, fille du roi Safouân, maître de l'Omân;

5° Histoire de la pieuse Aroua-Khatoun et de ses aventures avec le roi Dâdbin et ses vizirs;

6° Histoire du roi Behrâmdjour, fils de

1. Cité par M. A. Keller, *Li Romans des Sept Sages*, Einleitung, p. XI, d'après le *Zeitgenossen*, t. V, livr. 5, 1834, p. 88.

2. *Catal. Codic. mss. orientalium*. P. II, n° 700, f° 289, daté de 1026 hég. (1617).

Djondi-Sabour, avec Qaïsar, le roi de Roum;

7° Histoire du roi Bakht-Azmâ le Persan;

8° Histoire du roi Beïdâd et de son fils Behrâd;

9° Histoire du roi Ilân-Châh et de ce qui lui arriva avec Abou-Temâm, à cause de ses vizirs envieux;

10° Soleimân-Châh;

11° Berhin-Châh.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que les recensions persanes que nous possédons sont postérieures, au moins pour la rédaction, au texte arabe. Le vague des expressions, les ornements inutiles et les fautes de goût, défauts communs aux ouvrages de ce genre, ne manquent pas ici. Une seule version, publiée et traduite par Ouseley [1], *est plus sobre de développements. Aussi a-t-elle été l'objet de la critique de Lescallier qui a remanié, comme il l'avoue, trois textes pour donner « une rédaction plus suivie, plus com-*

1. London, 1801, gr. in-8°.

plète et plus ordonnée »[1]. *Il s'est servi, outre l'édition de son prédécesseur, de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale*[2]. *C'est d'après l'un d'eux que M. Kazimirski a donné en 1839 un texte lithographié*[3]. *La marche et le nombre des histoires sont les mêmes dans ces trois recensions. Une nouvelle traduction française fut publiée par Gauthier dans ses* Mille et une Nuits[4].

Voici le tableau comparé des trois principales rédactions du Bakhtiâr-Nameh. *Je n'ai pu y faire figurer le texte ouïgour dont je ne connais que le cinquième récit :*

1. *Bakhtiar-Nameh, ou le favori de la fortune ;* Préface, p. VII.

2. *Supplément persan,* nos 910 et 911. Le premier est daté de 944 de l'hégire (1537 de J.-C.); le second est de la même époque. La bibliothèque de Leyde (*Catalogus codic. orient.*, t. I, no 494) possède un manuscrit de la version persane, daté de 895 hég. (1489). Il en existe également deux exemplaires à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford. C'est donc au moins à la fin du XVe siècle qu'il faut faire remonter la rédaction des recensions persanes telles que nous les connaissons.

3. Bakhtiâr-Nameh, texte persan, 1 vol. in-4°.

4. T. VI, Nuits 439 et suivantes.

VERSION ARABE Knös, Habicht, Caussin de Perceval. (*Version ouïgoure ?*)	VERSION ARABE (*British-Museum.*)	VERSION PERSANE Gauthier, Lescallier, Kazimirski, Ouseley. (*Version malaie ?*)
I J. Marchand infortuné	Marchand de Perse (I)	» »
II J. Marchand précipité	Marchand et ses fils (II)	Marchand infortuné (I
III J. Abou Sâber	Abou Sâber (III)	Bahèzâd (IV)
IV J. Behzâd	Djihanâh (?)	Abou-Sâber (III)
V J. Dâdbin	Aroua-Khatoun (V)	Le roi du Yémen (VII
VI J. Bakht-Zémân	Behrâm-Djour (VII ?)	Dâdin (V)
VII J. Behkerd	Bakht-Azmâ (VI)	Le roi d'Abyssinie (X)
VIII J. Abou-Temâm	Beïdâd et son fils (IV)	Marchand précipité (II
IX J. Ibrahim et son fils	Ilân-Chah (VIII)	Abou-Temâm (VIII)
X J. Solaimân-Chah	Solaimân-Chah (X)	Le roi d'Arabie (X)
XI J. Le condamné sauvé	Berhin-Chah (IX)	» »

En résumé, le Bakhtiâr-Nameh *paraît avoir été composé en persan (recension aujourd'hui perdue) dans la seconde moitié du* XIVe *siècle. Il passa de là en ouïgour* (XVe *siècle) et probablement en arabe (recensions de Knös et du British Museum). Dans la dernière moitié du* XVe *siè-*

6. Les numéros entre parenthèses indiquent l'ordre du texte arabe d'après Knös, etc.

cle, il fut remanié en persan, soit d'après l'original, soit d'après un texte arabe, et sur cette version fut faite la traduction malaie.

Lunéville, 13 octobre 1882.

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES CITÉS DANS LES NOTES

Arabian tales. London, 1794, 3 vol. in-4°.

Bag o bahar, *Le Jardin et le Printemps*, poème hindoustani, traduit en français par Garcin de Tassy. Paris, 1878, gr. in-8°; forme le tome VIII des *Publications de l'Ecole des langues orientales*.

The Bakhtyar Nameh or story of the prince Bakhtyar and the ten viziirs, a serie of persian tales from a mss. in the collection of sir W. Ouseley. London, 1801, 1 vol. gr. in-8° (texte persan et traduction anglaise).

Bakhtiar-Nameh, ou le favori de la fortune, conte traduit du persan par Lescallier. Paris, an XIII, 1 vol. in-8°.

Bakhtiar-Nameh, texte persan, autographié (par M. Kazimirski). Paris, gr. in-8°, 1839.

Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Mo'djem El Bouldan de Yaqout... par C. Barbier de Meynard. Paris, I. I., gr. in-8°, 1861.

Comparetti, *Ricerche intorno al libro di Sindibâd*. Milano, gr. in-4°, 1869. — Extrait des *Memorie del R. Istituto Lombardo di Scienze e Lettere*, vol. XI, « della seria ».

Corani textus arabicus, ed. Fluegel. Lipsiæ, 1 vol. in-4°, 1834.

Mœurs et coutumes de l'Algérie, par le général E. Daumas. 3e édition. Paris, 1 vol. in-18 jés., 1858.

A. Lumley Davids, *Grammaire turke*, traduite de l'anglais par Mme Sarah Davids. Londres, 1836, 1 vol. in-4°.

Die Eilf Tage, neue arabische Märchen, nebst andern Blumen der asiatischen Literatur. Iéna, 1789, 1 vol. in-12.

Dozy, *Catalogus codicum orientalium bibliothecæ acad. Lugdun. Batav.* Leyde, 1851-1877, 6 vol. in-8°.

L. Dubeux, *La Perse*, forme le t. II de

l'Asie dans la collection de l'*Univers pittoresque*. Paris, 1 vol. in-8°, 1841.

Garcin de Tassy, *Rhétorique et prosodie des langues de l'Orient musulman*. 2e édition. Paris, 1 vol. in-8°, 1873.

D. Pascual de Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo* xv; forme le t. LI de la *Bibliothèque Rivadaneyra*. 1 vol. gr. in-8°. Madrid, 1859.

Hérodote, *Histoires* (*Bibliotheca Teubneriana scriptorum græcorum*), ed. Dietsch. Lipsiæ, 1874, 2 vol. in-12.

Histoire Auguste, collection des auteurs latins publiée sous la direction de M. Nisard. Paris, 1855, 1 vol. in-4°.

Historia decem vizirorum et filii regis Azad-bakht, ed. G. Knös. 1 vol. in-12. Göttingæ, 1807.

Cl. Huart, *Anîs El 'Ochchâq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté*, par Cheref Eddîn Râmi; forme le 25e fascicule de la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études*. 1 vol. gr. in-8°. Paris, 1875.

A. Jaubert, *Notice et extrait de la version turque du Bakhtyar-Nameh*. Paris, 1827, in-8°.

Kalilah et Dimnah, texte arabe. Boulaq, 1249 de l'hégire, 1 vol. in-4°.

Knös, *Disquisitio de fide Herodoti..... Adnexum est specimen sermonis arabici vulgaris seu initium historiæ filii regis Azadbakht*, e cod. inedito typis descriptum et in latinum conversum. Göttingæ, 1805, in-4°.

La Fontaine, *Fables*.

Loiseleur de Longchamps, *Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe*. Paris, 1838, in-8°.

Maçoudi, *Les Prairies d'or*, texte et traduction par C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. Paris, 9 vol. in-8°, 1861-1877.

Le comte de Marcellus, *Chants populaires de la Grèce moderne*. 1 vol. in-12. Paris, 1860.

G. Maspéro, *Les Contes populaires de l'Egypte ancienne;* forme le IVe volume de la *Collection des littératures populaires*. 1 vol. in-16. Paris, 1882.

Les Mille et un Jours, contes persans, traduits en français par Pétis de Lacroix. Edition du *Panthéon littéraire*. Paris, 1 vol. gr. in-8°, 1843.

Les Mille et une Nuits, texte arabe. Boulaq, 2 vol. in-4°.

Tausend und eine Nacht, arabisch, ed. Habicht. Breslau, 1825-1843, 12 vol. pet. in-8°.

E. Gauthier, *Les Mille et une Nuits*. Paris, 1823, in-8° (t. VI).

Nouveaux contes arabes ou supplément aux Mille et une Nuits, suivis de mélanges de littérature orientale, par M. l'abbé *** (D. Chavis et Cazotte). Paris, 1788, 3 vol. in-12.

Plutarque, *Vie de Flaminius* (*Bibliotheca Teubneriana scriptorum Græcorum*), ed. Sintenis, t. II.

Plutarque, *Vie de Pompée, id.*, t. III.

Niemann, *Maleische Lesebock*. 2e édition. S'Gravenhage, 1876, in-8°.

A. de Puibusque, *Le comte Lucanor, Apologues et Fabliaux de D. Juan Manuel*. Paris, 1854, 1 vol. in-8°.

Le comte de Puymaigre, *Les vieux auteurs castillans*. Metz et Paris, 2 vol. in-8°, 1861.

Qërq vezir (*les Quarante vizirs*), ms turk daté de l'an 975 de l'hégire.

Li Romans des Sept Sages nach der Pariser Handschrift hrsg. von Heinrich Adelbert Keller. Tübingen, 1836, in-8°.

Indian fairy tales collected and translated by Maive Stokes with notes by Mary Stokes

and an introduction by W. R. S. Ralston, M. A. London, 1880, in-8°.

Valère Maxime, *Traits et paroles mémorables*, éd. Halm (*Bibliotheca Teubneriana scriptorum latinorum*).

Die vierzig veziere oder weisen meister, übertragen von Dr. Walter J. Adolf Behrnauer. Leipzig, 1 vol. in-8°, 1851.

Voltaire, *Contes*, t. IX de l'édition Hachette en 45 vol. in-12. Paris, 1866.

Weil, *Biblische Legenden der Muselmänner*. Frankfurt a. Main, 1 vol. in-12, 1845.

Wilson, *Mackenzie Collection. A descriptive catalogue of the oriental mss. and other articles*..... Calcutta, 1828, in-8°.

CONTES ARABES

INTRODUCTION

HISTOIRE DES DIX VIZIRS

ET DE CE QUI LEUR ARRIVA

AVEC LE FILS DU ROI AZAD BAKHT

INTRODUCTION

Au nom de Dieu clément et miséricordieux

On raconte qu'il existait autrefois un roi du nom d'Azâd-Bakht (*Libre fortune*). Sa capitale était appelée Kanim-Modoud [1] et son royaume s'étendait depuis les frontières du Sédjestân [2] jusqu'à la mer. Il avait dix vizirs qui administraient ses Etats; lui-même était un homme de grande science.

Un jour qu'il était parti pour la chasse avec quelques courtisans, il aperçut un eunuque à cheval, tenant dans sa main les rênes d'une mule qu'il conduisait, et sur laquelle était une litière de brocard d'or, surmontée d'une couronne incrustée de perles et de diamants. Une troupe de cavaliers l'escortait. A cette vue, le roi se sépara de ses compagnons, alla vers le cortège et demanda : « A qui est cette litière, et qui renferme-t-elle ? » L'eunuque qui ne le connaissait pas lui répondit : « Elle appartient à Isfehbed [3], vizir du roi Azâd-bakht, et renferme sa fille qu'il veut marier au roi Zâd-Chah [4]. » Tandis que l'eunuque faisait cette réponse, la jeune fille souleva un pan du rideau de la litière pour connaître qui parlait et aperçut le prince. Quand celui-ci la vit et quand il contempla sa figure et sa beauté, telles que le conteur n'en a jamais vu de semblables, son cœur fut agité; il s'éprit d'elle et se consuma d'amour.

« Tourne la tête de la mule, dit-il à l'eunuque, et reviens sur tes pas. Je suis le roi Azâd-bakht, et c'est moi qui l'épouserai, car son père Isfehbed est mon vizir et donnera sans peine son consentement. »

« Prince, répondit le serviteur, que Dieu éternise ta vie ! patiente jusqu'à ce que j'informe mon maître : alors tu la recevras de son plein gré : il n'est ni convenable, ni digne de toi de prendre ainsi cette jeune fille ; ce serait une insulte pour son père si tu l'épousais à son insu. »

Le roi répliqua : « Je n'ai pas la patience d'attendre que tu sois allé trouver le vizir et que tu sois revenu : ce ne sera pas un affront pour lui si, moi, j'épouse sa fille. »

« Maître, reprit l'eunuque, toute chose précipitée n'est pas de longue durée et ne réjouit pas le cœur : il n'est pas séant que tu enlèves cette jeune fille d'une façon si outrageante ; ne te perds pas toi-même par ta précipitation, car je sais que son père en aura le cœur serré et que tu n'auras pas à te louer de ce qu'il fera. »

« Isfehbed, interrompit le roi, est un de mes serviteurs et de mes esclaves : je n'ai pas à m'inquiéter s'il est mécontent ou satisfait »

Puis il tira la bride de la mule, emmena la jeune fille dans son palais et l'épousa. Elle se nommait Behrédjour [5].

L'eunuque, suivi des cavaliers, alla trouver le vizir et lui dit : « Maître, tu as passé

de longues années au service du roi, sans lui être infidèle un seul jour, et cependant il vient d'enlever ta fille sans ton consentement. » Puis il lui raconta ce qui lui était arrivé avec elle et comment Azâd-bakht l'avait emmenée de force.

Lorsque le père entendit le récit de l'eunuque, il fut saisi d'une violente colère, rassembla un grand nombre de soldats et leur dit : « Tant que le roi ne s'est occupé que de ses femmes, nous n'avions pas à en prendre souci : mais à présent, il vient de porter la main sur notre harem : il faut que nous allions dans un pays où l'on ait pour nous plus de considération. » Puis il écrivit en ces termes à Azâd-bakht : « Je suis un de tes serviteurs et un de tes esclaves : ma fille est une servante à ta disposition. Que Dieu très haut prolonge tes jours et qu'il remplisse tes instants de plaisir et de joie : j'étais déjà tout prêt à te servir, à défendre ton autorité et à repousser tes ennemis ; désormais je redoublerai de vigilance, puisque c'est pour moi que je veillerai, à présent que ma fille est devenue ta femme. » Ensuite il lui adressa un envoyé porteur de cadeaux.

Lorsque le messager arriva avec la lettre

et qu'il offrit les présents au roi, celui-ci se réjouit fort et ne songea plus qu'à la nourriture et à la boisson. Le premier ministre qui était présent lui dit : « Prince, sache que le vizir Isfehbed est ton ennemi, car son esprit n'a pas été satisfait de ta conduite à son égard ; garde-toi de te contenter du message qu'il t'envoie, de ses paroles affectueuses et de son langage caressant[6]. »

Le roi écouta le discours du grand vizir sans en être préoccupé, et ne se soucia que de manger, de boire, de se divertir et de faire de la musique comme auparavant. Ensuite Isfehbed écrivit des lettres qu'il envoya à tous les émirs, les informa de son aventure avec Azâd-bakht et de l'enlèvement de sa fille et les avertit que le prince les traiterait comme il l'avait traité.

Le conteur continue : Lorsque ces messages arrivèrent dans les provinces, les émirs se rendirent auprès du vizir et lui dirent : « Que s'est-il passé ? » Il leur raconta son histoire et celle de Behrédjour. Tous, d'un accord unanime, convinrent de travailler à la perte du roi. Ils marchèrent contre lui avec leurs troupes, sans qu'il en fût informé, sinon lorsque le bruit s'en répandit par tout le pays.

Alors Azâd-bakht dit à sa femme : « Qu'allons-nous faire ? » Elle lui répondit : « Tu es plus instruit que moi et je suis à tes ordres. » Le roi fit préparer deux chevaux rapides, monta sur l'un et la reine sur l'autre [7] : ils prirent autant d'or qu'ils purent, et partirent en fugitifs, pendant la nuit, pour le pays de Kermân [8]. Isfehbed entra dans la ville et se fit reconnaître pour roi.

La femme d'Azâd-bakht était enceinte : la délivrance la surprit auprès d'une montagne, au pied de laquelle les fugitifs s'arrêtèrent, à côté d'une fontaine. Elle mit au monde un garçon pareil à la lune et le revêtit d'un vêtement de brocard brodé d'or dans lequel elle l'enroula. Ils passèrent la nuit dans cet endroit et Behrédjour allaita son fils jusqu'au matin. Son mari lui dit :

« Nous sommes embarrassés par cet enfant, il n'est pas possible de rester ici ; d'un autre côté, nous ne pouvons l'emporter avec nous. Il vaut mieux le laisser ici et partir : Dieu peut lui envoyer quelqu'un qui le recueille et l'élève. »

Ils pleurèrent fort, l'abandonnèrent près de la source, enveloppé dans le manteau de brocard, placèrent près de sa tête mille di-

nars dans une bourse, remontèrent à cheval et s'enfuirent [9].

Par l'ordre du Dieu très haut, il existait une troupe de brigands qui, dans le voisinage de cette montagne, avaient détroussé une caravane et pillé ses richesses. Ils vinrent à cet endroit pour partager leur butin et, regardant au pied de la montagne, ils aperçurent ce vêtement de brocard ; ils s'arrêtèrent pour examiner ce que c'était, trouvèrent l'enfant roulé dans cette étoffe, l'or auprès de sa tête, et se dirent, étonnés : « Louange à Dieu ! par quel crime cet enfant est-il ici ? » Puis le chef des brigands le recueillit, pendant qu'ils se partageaient les dinars, le traita comme son fils, le nourrit de lait et de dattes jusqu'à ce qu'il fût arrivé à sa demeure et s'occupa de son éducation [10].

Le prince Azâd-bakht et sa femme ne cessèrent de marcher tant qu'ils parvinrent chez le roi de Perse, dont le nom était Kathrou [11]. Celui-ci les reçut avec honneur, les établit dans son plus beau palais et, lorsqu'ils lui eurent raconté leur histoire d'un bout à l'autre, il leur donna une nombreuse armée et des richesses considérables. Azâd-bakht demeura quelques jours chez lui jus-

qu'à ce qu'il se fût reposé, puis il partit avec ses troupes pour son pays, livra une bataille sanglante à Isfehbed, surprit la ville, vainquit son ennemi et le tua; ensuite il revint dans sa capitale et s'assit sur le trône royal. Lorsqu'il se fut rétabli et que les provinces furent rentrées sous son autorité, il envoya des messagers à la montagne pour chercher l'enfant, mais ils ne le retrouvèrent pas et revinrent l'annoncer au roi.

Quelques années après, lorsque le fils du prince fut devenu grand, il s'associa aux voleurs pour couper les routes et, toutes les fois qu'ils hésitaient, ils prenaient le jeune homme avec eux. Un jour, ils sortirent pour attaquer une caravane dans le Sédjestân, mais elle était composée d'hommes braves, forts et bien approvisionnés. Comme ils avaient appris qu'il existait des brigands dans le pays, ils s'étaient mis sur leurs gardes et avaient augmenté leur nombre. Ils envoyèrent des espions qui leur donnèrent des renseignements sur les voleurs et se préparèrent au combat. A l'approche de la caravane, les brigands fondirent sur elle et il se livra une bataille acharnée. A la fin, les marchands eurent le dessus : ils tuèrent

une partie de leurs ennemis; les autres prirent la fuite : parmi les prisonniers se trouva le fils du roi, pareil à une lune de beauté et de grâce. On l'interrogea : « Quel est ton père et comment se fait-il que tu sois avec ces scélérats? » Il répondit : « Je suis le fils de leur chef. » On l'enchaîna et on le conduisit à Azâd-bakht.

À leur arrivée à la ville, cette nouvelle parvint au roi qui ordonna de lui amener ce qui pouvait lui convenir. Lorsqu'ils furent en sa présence, le prince considéra le jeune homme et dit : « A qui est-il? » — « Sire, répondirent les marchands, nous étions sur telle route lorsqu'une bande de voleurs sortit contre nous : nous en sommes venus aux mains, nous les avons battus et pris ce jeune homme. » Lorsqu'on lui demanda : « Quel est ton père? » il répliqua : « Je suis le fils du chef des brigands. » — « Je désire qu'il m'appartienne, » dit Azâd-bakht. — « Dieu te le donne, ô roi du siècle, répondit le chef de la caravane : nous sommes tous tes esclaves... » Or le prince ne savait pas que c'était son fils. Puis il dédommagea les marchands et fit entrer le jeune homme dans son palais où il resta en qualité de page [12].

Au bout de quelque temps, le roi, reconnaissant en lui de l'instruction, de l'intelligence et beaucoup de savoir, s'en étonna, lui confia l'administration de son trésor et défendit qu'on n'en tirât rien sans la permission du trésorier. Les vizirs ne purent plus y puiser. Cela dura quelques années : Azâd-bakht ne voyait dans son favori que de la fidélité et du zèle; tandis que le trésor était autrefois entre les mains des ministres qui en usaient à leur discrétion, ceux-ci en furent écartés dès qu'il passa sous l'autorité du favori, et le jeune homme devint plus cher qu'un fils au roi qui ne pouvait se passer de lui. A cette vue, les vizirs conçurent de la haine et songèrent à trouver un moyen qui pût écarter leur rival de l'œil du roi.

Lorsqu'arriva le moment fixé par le destin, il advint qu'un jour le trésorier but du vin et s'enivra. Ayant perdu sa route, il tourna dans le palais et le sort le conduisit dans le harem. Là était une chambre agréable où le roi dormait avec sa femme. Le jeune homme y entra et, trouvant un lit pour dormir, il s'y jeta, contempla avec admiration la richesse de l'ameublement à la lumière d'une bougie qui y brûlait et finit

par s'endormir d'un profond sommeil. Le soir arrivé, une esclave apporta, comme à l'ordinaire, toute espèce de friandises en fait de mets et de boissons qu'elle préparait pour le roi et la reine. Le jeune homme dormait toujours, étendu sur le dos, sans se douter de rien, car, dans son ivresse, il ne savait pas où il était. La jeune fille, croyant que c'était le prince endormi sur son divan, plaça les cassolettes et les parfums près de son siège, puis elle ferma la porte et s'en alla.

Le roi sortit de la salle à manger, prit la reine par la main et la conduisit dans la chambre où dormait son favori. Il ouvrit la porte, entra et, trouvant son trésorier endormi, il se tourna vers la reine :

« Que fait là ce jeune homme? demanda-t-il; assurément, il n'est venu ici qu'à cause de toi. »

« Je l'ignore, » répondit-elle. Là-dessus le dormeur s'éveilla et, voyant Azâd-bakht, il se leva et se prosterna devant lui. « Misérable, s'écria le roi, qui t'a conduit dans mon palais? » Puis il ordonna de l'enfermer dans un endroit et la reine dans un autre.

Le lendemain matin, le prince, assis sur

son trône, fit venir son premier ministre, le vizir des vizirs, et lui dit :

« Que penses-tu de l'action de ce scélérat qui est entré dans mon appartement et s'est couché sur mon divan? Je crains que ma femme n'ait de l'inclination pour lui. Quel est ton avis dans cette circonstance? »

Le ministre répondit : « Que Dieu prolonge la vie du roi! Qu'as-tu observé chez ce page? N'est-ce pas un individu de basse extraction, un fils de voleur? un scélérat revient toujours à ses instincts pervers et celui qui élève le petit d'un serpent n'en peut attendre que des morsures. Quant à la reine, elle est innocente, car, depuis des années jusqu'à présent, on n'a vu en elle qu'honnêteté et pudeur. Maintenant, si le roi le permet, j'irai la trouver et je l'interrogerai pour pouvoir t'exposer clairement cette affaire. »

Le prince l'y autorisa et le vizir alla dire à Behrédjour : « Je suis venu vers toi à cause d'un grand scandale ; je désire que tu me dises la vérité et que tu me racontes comment ce jeune homme est entré dans la chambre. »

« Je l'ignore absolument, » répondit la reine, et elle proféra les serments les plus

sacrés. Le ministre reconnut qu'elle était ignorante et innocente et il ajouta : « Je vais t'enseigner une ruse qui te sauvera et qui blanchira ton visage devant le roi. »

« Quelle est-elle? » demanda Behrédjour.

« Quand le prince te fera venir et quand il t'interrogera, tu lui répondras : Ce jeune homme m'a vue dans une loge grillée de la mosquée et m'a envoyé un message, me promettant cent perles d'un prix inestimable si je lui accordais mes faveurs. J'ai ri de sa demande et l'ai repoussée, mais il est revenu à la charge et m'a dit : Si tu m'accordes cela, c'est bien; sinon, une de ces nuits, j'irai, ivre, m'endormir dans ton appartement; le roi me verra et me tuera; toi, tu seras humiliée, noircie à ses yeux et déshonorée. Voilà, ajouta le ministre, ce que tu répéteras au prince; moi je vais le retrouver et le lui rapporter. » Behrédjour y consentit.

Le grand vizir revint vers son maître et lui dit : « Ce jeune homme mérite un châtiment sévère après tant de bienfaits : une semence amère ne peut rien donner de doux. Je suis convaincu que la reine est innocente. » Puis il raconta à Azâd-bakht tout ce qu'il

avait appris à la princesse. A cette nouvelle, le roi déchira ses vêtements et fit comparaître le trésorier. On l'amena en sa présence, puis le bourreau fut mandé et tous les assistants regardèrent le condamné pour savoir ce que le prince allait faire de lui, car il lui parlait avec colère, l'autre avec douceur. Azâd-bakht lui dit :

« Je t'ai comblé de richesses parce que j'avais vu en toi de la probité; je t'ai choisi entre tous mes grands, et je t'ai établi gardien de mon trésor. Pourquoi as-tu déshonoré mon harem? pourquoi es-tu entré dans mon appartement et as-tu été infidèle? Pourquoi n'as-tu pas considéré les bons traitements que tu as reçus de moi? »

« O roi, répondit le jeune homme, je n'ai pas agi ainsi de mon plein gré ni de ma pleine volonté; je n'avais pas conscience d'être là où je me trouvais; mais c'est pour mon malheur que j'y ai été conduit, car la fortune change et le bonheur s'anéantit. J'ai fait tous mes efforts pour qu'aucun vice n'apparût en moi et je me suis gardé de commettre aucune faute; mais personne ne peut résister au destin contraire et les efforts sont inutiles quand la bonne chance n'existe

plus ; témoin le marchand qui s'affligeait de sa mauvaise fortune, dont les tentatives furent vaines et qui n'éprouva que des catastrophes. »

« Quelle est cette histoire et comment son bonheur se changea-t-il en adversité ? »

Le jeune homme commença [13] :

PREMIÈRE HISTOIRE

LE MARCHAND INFORTUNÉ

Que Dieu prolonge la vie du roi! Il existait un marchand qui avait acquis de la fortune dans son commerce : son argent fructifiait. Mais un jour son bonheur changea sans qu'il le sût, et il se dit en lui-même : « J'ai de grandes richesses et je suis fatigué d'aller de pays en pays ; il vaut mieux me fixer dans une contrée et me reposer de mes fatigues et de mes peines en trafiquant chez moi. »

Puis il divisa son argent en deux parts : avec l'une, il acheta du blé pendant l'été, pensant : Quand viendra l'hiver, je le revendrai avec un gain considérable. L'hi-

ver venu, le blé se vendait la moitié du prix que le marchand avait donné, ce qui l'inquiéta beaucoup. Il le garda jusqu'à l'autre année, mais la valeur baissa encore.

Un de ses amis lui dit : « Tu n'as pas de chance avec ce blé, même si tu le vends à son prix. »

« Mon gain se fait attendre, répondit le marchand ; il est possible que j'éprouve des pertes en cette affaire ; Dieu le sait. Quand cela durerait dix ans, je ne le revendrai qu'à bénéfice. » Puis, tout en colère, il boucha la porte de son grenier avec de l'argile.

Mais, par la volonté de Dieu très haut, il survint une pluie abondante ; l'eau coula du toit de la maison où était déposé le blé : le marchand dut payer de sa bourse cent dirhems pour le transporter hors de la ville, car les grains pourris exhalaient une odeur infecte. — Son ami lui dit : « Que de fois je t'ai répété que tu n'aurais pas de chance avec ton blé et tu ne m'as pas écouté ! A présent, il faut que tu consultes un astrologue et que tu l'interroges sur ton étoile. »

Le marchand suivit ce conseil et l'astrologue lui répondit : « Ton astre est défavo-

rable, n'entreprends rien, car tu ne réussirais pas. » Il n'écouta pas ces paroles et pensa : « Si je travaille moi-même à mes affaires, je n'aurai rien à craindre. » Puis, au bout de trois ans, il alla prendre l'autre moitié de sa fortune, fréta un vaisseau, le chargea de marchandises de choix et de tout ce qu'il possédait, dans l'intention de s'embarquer pour voyager. Après quelques jours il se dit : « Je vais interroger les marchands pour savoir quelles marchandises rapportent des bénéfices; dans quel pays on peut les écouler et combien l'on en retire de gain. » On lui indiqua une contrée éloignée et on ajouta qu'un dirhem en rapportait cent. — Il partit sur son vaisseau et se dirigea vers ce pays. Mais, tandis qu'il était en route, il souffla un ouragan violent qui submergea le navire : le marchand se sauva sur une pièce de bois; le vent le jeta nu sur le rivage de la mer, près d'une ville des environs. Il remercia Dieu et rendit grâces pour son salut. Ensuite il aperçut dans la ville un vieillard très âgé à qui il raconta son histoire et ses aventures; en entendant ce récit, cet homme s'affligea beaucoup; puis il fit apporter de la nourriture, fit manger le naufragé et lui dit :

« Demeure chez moi, je t'établirai le surveillant et l'intendant de mes biens et je te donnerai chaque jour cinq dirhems. » — « Que Dieu par sa grâce t'accorde une belle récompense, » répondit le marchand, et il resta dans cet endroit jusqu'à l'époque des semailles, de la moisson et de la récolte.

Le vieillard ne s'occupait plus de surveillance ni d'inspection, mais il s'en remettait à son hôte. Celui-ci, après avoir fait ses calculs, se dit : « Je ne pense pas que le maître de cette récolte me donne ce qui m'est dû : il est à propos que je mette à part la valeur de mon salaire : s'il m'accorde ce qui me revient, je lui rendrai ce que j'aurai détourné. »

Puis il enleva la quantité à laquelle il avait droit, la cacha dans un endroit secret et remit le reste au vieillard : Celui-ci lui dit : « Va, prends ce qui t'appartient, suivant nos conventions, vends-le et achète avec le prix des vêtements, des étoffes et d'autres choses; si tu restes chez moi dix ans, voilà le salaire que tu auras, et je te paierai de la sorte. »

Le marchand pensa en lui-même : « J'ai mal agi en détournant du blé à son insu, »

puis il alla chercher ce qu'il avait caché; mais, ne l'ayant pas trouvé, il s'en revint confus et chagrin. Le vieillard lui demanda : « Pourquoi es-tu triste ? » — « Je croyais que tu ne m'accorderais pas mon dû, répliqua l'intendant, et j'ai enlevé de ce blé la valeur de mon salaire : à présent, comme tu as été juste à mon égard, je suis allé chercher, pour te le rapporter, ce que j'avais caché; mais il a disparu. Quelqu'un l'aura trouvé et volé. » Lorsque le vieillard entendit ces paroles, il lui dit avec colère : « Il n'y a rien à faire contre une mauvaise destinée, » puis il ajouta : « Je t'avais donné cela, mais ton sort défavorable t'a poussé à agir comme tu l'as fait » et il le chassa de chez lui.

Le marchand s'en alla plein de tristesse, versant des larmes, et vint à passer près d'une troupe de plongeurs qui pêchaient des perles. Ces gens, le voyant affligé, l'interrogèrent : « Que t'est-il arrivé et pourquoi pleures-tu ? » Il leur raconta son histoire depuis le commencement jusqu'à la fin. Ils le reconnurent : « Tu es fils d'un tel ? » lui demandèrent-ils. « Oui. » Alors ils partagèrent sa douleur et son chagrin, puis ils

lui dirent : « Demeure ici jusqu'à ce que nous plongions : tout ce que nous rapporterons cette fois, nous t'en donnerous ta part. » Ils plongèrent et retirèrent dix coquillages renfermant chacun deux grosses perles. A cette vue, ils s'écrièrent pleins d'admiration : Tu as retrouvé ta chance : ton étoile est revenue ! » Puis ils lui remirent dix perles en ajoutant : « Vends en deux, cela te procurera un capital, et cache les autres pour un moment de détresse. »

Il les prit avec joie, en cousit huit dans ses vêtements et en garda deux qu'il mit dans sa bouche. Un voleur l'aperçut et alla avertir ses complices qui se réunirent contre le naufragé et lui enlevèrent ses habits. Quand ils se furent éloignés, il se dit : « Ces deux perles me suffisent, » puis il se dirigea vers la ville voisine et chercha à les vendre.

Mais le destin voulut qu'on eût volé auparavant à un joaillier de cet endroit dix perles pareilles à celles que possédait le marchand. Lorsqu'il aperçut ces dernières entre les mains du crieur public, il lui demanda : « A qui sont-elles ? » — « A un tel, » lui fut-il répondu. Il aperçut un homme misérable, de médiocre apparence et

lui dit : « Où sont les huit autres perles? » Le marchand, s'imaginant qu'il lui parlait de celles qui étaient dans son vêtement, répondit : « Des voleurs me les ont prises. » Le joallier crut lui avoir arraché un aveu, et, en l'entendant parler ainsi, se confirma dans l'opinion que cet homme l'avait volé; il le saisit, le conduisit devant l'officier de police et dit : « Celui-ci m'a pris des perles; j'en ai retrouvé deux sur lui, et il a avoué pour les huit autres. » L'officier de police, qui avait été instruit du vol, fit jeter en prison, après une bastonnade, le marchand qui y demeura quelque temps. Le plongeur, l'y ayant aperçu, le reconnut, et, après l'avoir interrogé sur son aventure qu'il lui raconta, s'étonna de sa mauvaise fortune; en sortant, il informa le sulthân de l'histoire, ajoutant que c'était lui-même qui avait donné les perles [14]. Le prince fit mettre le marchand en liberté, lui demanda le récit de ses infortunes et, après l'avoir entendu d'un bout à l'autre, il eut compassion de lui et lui donna une maison dans le voisinage de son palais, en qualité d'échanson.

La demeure du naufragé était près du palais; mais tandis qu'il se réjouissait en di-

sant : « J'ai atteint le bonheur et je vivrai le reste de mes jours sous la protection royale, » il arriva qu'il trouva dans sa maison une fenêtre bouchée avec de l'argile et des pierres. Il la dégagea pour voir ce qu'il y avait derrière elle, c'était une lucarne donnant sur le harem royal. Aussitôt, saisi d'une grande crainte, il s'empressa d'apporter de l'argile pour boucher l'ouverture. Un des eunuques, l'ayant aperçu, alla en toute hâte prévenir le sulthân, qui, trouvant les pierres mal scellées, entra dans une violente colère et s'écria : « Est-ce ainsi que tu me récompenses de mes bienfaits en portant tes regards sur mon harem ? » Puis il ordonna de lui arracher les yeux, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Le marchand prit ses yeux dans sa main et dit : « Quand donc ce destin fatal qui m'a persécuté dans ma fortune, sera-t-il en repos ? » Ensuite il se consola en ajoutant : « A quoi me servirait de lutter contre le mauvais destin : le Dieu clément ne me favorise pas; la lutte est un péché [15]. »

C'est ainsi, ô roi, termina le jeune homme, que mon sort a d'abord été prospère et que toutes mes entreprises réussissaient. Mais à

présent, mon bonheur a disparu et tout se tourne contre moi.— Lorsqu'il eut terminé son histoire, la colère du prince se calma un peu et il dit : « Ramenez-le à sa prison ; la journée est finie ; nous verrons demain ce qu'il y a à faire et nous punirons son crime. »

DEUXIÈME JOURNÉE

Sur la nécessité d'examiner les conséquences d'une affaire.

Le second jour, le second vizir, dont le nom était Behréwân [16], alla trouver son maître et lui dit : « Que Dieu glorifie le roi! Voici que ce jeune homme a commis une action grave et honteuse contre la maison royale. »

Le prince ordonna d'amener le prisonnier, sur les représentations de son ministre, et, lorsqu'il fut présent, il lui dit : « Malheur à toi! Il faut absolument que je te fasse périr de la pire mort pour la faute que tu as commise, et que je fasse de toi un exemple pour les hommes. »

« O roi, repartit son fils, ne te hâte pas, car le souverain qui examine les conséquences d'une affaire, affermit et assure la durée et la solidité de son pouvoir. Quant à celui qui ne réfléchit pas aux résultats, il lui arrive comme au marchand; le premier, au contraire, a le sort du fils du marchand. »

« Quelle est cette histoire? » demanda le prince.

Le jeune homme reprit :

DEUXIÈME HISTOIRE

LE MARCHAND

ET LES SUITES DES ACTIONS [7]

Il y avait un marchand qui, possesseur d'une grande fortune et d'une femme, partit pour un voyage de commerce, laissant son épouse enceinte. En la quittant, il lui dit : « Je me mets en route, mais je serai de retour avant ton accouchement, s'il plaît à Dieu très haut. » Elle lui fit ses adieux et il partit.

Il ne cessa de voyager de pays en pays jusqu'à ce qu'il arriva chez un roi avec lequel il se lia d'amitié. Ce prince avait besoin de quelqu'un pour administrer ses affaires et

celles de ses états : voyant que le marchand était instruit et intelligent, il l'obligea de rester près de lui et le combla de bienfaits. Bien des jours après, le vizir demanda à son maître la permission de retourner dans sa patrie en emportant les récompenses qui lui avaient été accordées : « Permets, dit-il, que j'aille voir mes enfants, et je reviendrai ici. » Le prince accorda l'autorisation, lui imposa l'obligation de revenir et lui fit présent d'une bourse contenant mille dinars d'or. Le marchand s'embarqua et fit route vers son pays. Voilà ce qui lui arriva.

Quant à sa femme, ayant appris que son mari était au service de tel roi, elle se mit en chemin avec ses deux enfants (car, pendant l'absence du marchand, elle était accouchée de deux jumeaux), et se dirigea vers ce royaume. Il se rencontrèrent dans une île où le mari s'était lui-même arrêté cette nuit-là. La femme dit à ses enfants : « Voici un vaisseau qui vient du pays où est votre père, allez sur le bord de la mer vous enquérir de lui. » Ils obéirent et se mirent à jouer sur le bateau ; mais, tandis qu'ils étaient occupés à leurs jeux, le soir arriva : le marchand, qui dormait dans le navire, réveillé par leurs

cris, se leva pour les chasser et sa bourse tomba parmi les bagages. Il la chercha sans la trouver, alors il se frappa la tête, saisit les enfants et leur dit : « Personne que vous n'a pris ma bourse, car vous étiez à jouer auprès des bagages pour voler quelque chose ; vous étiez seuls ici. » Puis il s'empara d'un bâton, attacha ses fils et se mit à les battre et à les fustiger, tandis qu'ils pleuraient. Les matelots, rassemblés autour d'eux, disaient : « Les enfants de cette île sont tous des voleurs et des larrons. » Dans l'excès de sa colère, le marchand jura que si sa bourse ne lui était pas rendue, il noierait les prisonniers. A ces mots, il les lia à une botte de roseaux et les jeta à la mer.

Cependant, leur mère, inquiète de leur absence, se mit à leur recherche et, arrivée au vaisseau, commença de demander : « Qui a vu deux enfants, de telle apparence, âgés de tant d'années ? »

Les matelots qui l'écoutaient se dirent : « C'est le signalement de ceux qui viennent d'être noyés. »

La femme entendit ces paroles et se mit à gémir : « Hélas ! mes chéris ! mes fils ! Com-

ment votre père pourra-t-il vous voir aujourd'hui ? »

Un des marins l'interrogea : « De qui es-tu la femme ? »

« De tel marchand, répondit-elle ; je voulais aller le rejoindre lorsque ce malheur est arrivé. »

En entendant ces paroles, le mari se leva, déchira ses vêtements et se frappa la tête en disant : « Par Dieu ! c'est moi qui ai fait périr mes fils ! voilà le châtiment de celui qui n'envisage pas les conséquences de ses actes, qui ne s'informe pas et n'agit pas avec prudence ! » Puis tous deux recommencèrent à se lamenter et à pleurer. A la fin, le marchand s'écria : « Par Dieu, je ne prendrai plaisir à rien tant que je n'aurai pas de leurs nouvelles. » Il se mit ensuite à parcourir les mers à leur recherche, mais inutilement.

Les enfants furent poussés par le vent vers le continent et jetés sur le rivage. L'un d'eux fut trouvé par les courtisans du roi de ce pays : ils l'amenèrent à leur maître à qui il plut extrêmement et qui l'adopta pour son fils. Il le présenta comme tel à ses sujets, prétendant l'avoir caché par affection. Le peuple se réjouit beaucoup à cause du roi

et celui-ci fit de [illegible]
somptif et son [illegible]
passèrent : le [illegible]
par le jeune [illegible]
et vit prospérer ses affaires.

Pendant ce temps [illegible]
à sa recherche et [illegible]
les îles de la mer [illegible]
raient été jetés sur [illegible]
trouvaient pas de [illegible]
que le père était [illegible]
un crieur public, [illegible]
qu'il voulait vendre. « [illegible]
peut-être me connaît-il [illegible]
mon fils. » — Il en fit [illegible]
dans sa maison. Quand [illegible]
elle poussa un cri : « Par Dieu [illegible]
fils. » Les parents se [illegible]
firent des questions sur [illegible]
nous a séparés, répondit-il [illegible]
est devenu. » Ils se consolèrent [illegible]
bien des années se passèrent.

Ils habitaient dans le pays [illegible]
autre fils. Quand l'enfant [illegible]
son père lui donna des [illegible]
voyager. Il entra dans la ville [illegible]
frère : celui-ci, informé [illegible]

ment votre père pourra-t-il vous voir aujourd'hui ? »

Un des marins l'interrogea : « De qui es-tu la femme ? »

« De tel marchand, répondit-elle ; je voulais aller le rejoindre lorsque ce malheur est arrivé. »

En entendant ces paroles, le mari se leva, déchira ses vêtements et se frappa la tête en disant : « Par Dieu ! c'est moi qui ai fait périr mes fils ! voilà le châtiment de celui qui n'envisage pas les conséquences de ses actes, qui ne s'informe pas et n'agit pas avec prudence ! » Puis tous deux recommencèrent à se lamenter et à pleurer. A la fin, le marchand s'écria : « Par Dieu, je ne prendrai plaisir à rien tant que je n'aurai pas de leurs nouvelles. » Il se mit ensuite à parcourir les mers à leur recherche, mais inutilement.

Les enfants furent poussés par le vent vers le continent et jetés sur le rivage. L'un d'eux fut trouvé par les courtisans du roi de ce pays : ils l'amenèrent à leur maître à qui il plut extrêmement et qui l'adopta pour son fils. Il le présenta comme tel à ses sujets, prétendant l'avoir caché par affection. Le peuple se réjouit beaucoup à cause du roi

et celui-ci fit de l'enfant son héritier présomptif et son futur successeur. Des années passèrent : le prince mourut et fut remplacé par le jeune homme qui s'assit sur le trône et vit prospérer ses affaires.

Pendant ce temps, ses parents parcouraient à sa recherche et à celle de son frère toutes les îles de la mer, dans l'espoir qu'ils auraient été jetés sur l'une d'elles, mais ils ne trouvaient pas de renseignements. Un jour que le père était dans un marché, il aperçut un crieur public, tenant un jeune homme qu'il voulait vendre. « Je l'achèterai, se dit-il, peut-être me consolera-t-il de la perte de mon fils. » — Il en fit l'acquisition et l'emmena dans sa maison. Quand sa femme l'aperçut, elle poussa un cri : « Par Dieu ! c'est mon fils. » Les parents se réjouirent fort et lui firent des questions sur son frère. « La mer nous a séparés, répondit-il, je ne sais ce qu'il est devenu. » Ils se consolèrent, et là-dessus bien des années se passèrent.

Ils habitaient dans le pays où régnait leur autre fils. Quand l'enfant retrouvé fut grand, son père lui donna des marchandises pour voyager. Il entra dans la ville où résidait son frere : celui-ci, informé qu'un trafiquant

était arrivé avec des marchandises qui plaisaient aux femmes, le fit venir et asseoir devant lui. Aucun ne reconnaissait l'autre : toutefois leur sang était ému. Le prince dit au marchand : « Je désire que tu restes auprès de moi : tu occuperas un rang élevé et je te donnerai tout ce que tu demanderas. » L'autre accepta et demeura près de lui pendant quelques jours. Quand il vit que son frère ne le laisserait pas repartir, il envoya dire à son père et à sa mère de venir le retrouver. Ils s'occupèrent de se transporter près de lui, tandis que le crédit de leur fils s'accroissait sans qu'aucun d'eux ne connût le lien de parenté qui les unissait.

Une nuit, le roi sortit de sa capitale : il but, s'enivra et s'endormit. Le favori se dit : « Je vais le garder moi-même, afin de reconnaître les bontés qu'il a eues pour moi. » Il se leva aussitôt, tira son sabre et se tint à la porte de la tente royale. Un des serviteurs qui le jalousait à cause de la faveur dont il jouissait, l'aperçut, debout, le sabre à la main et lui dit :

« Que fais-tu à cette heure dans cet endroit ? »

« Je veille sur le roi, répondit-il, en re-

connaissance de ses bienfaits ». Puis il se tut.

Au matin, la troupe des courtisans fut informée de cette aventure et pensa : « Voilà l'occasion, mettons-nous d'accord et avertissons le prince pour qu'il surprenne lui-même son favori et nous délivre de lui. »

Ils allèrent ensemble trouver leur maître et lui dirent : « Nous avons un avis à te donner. »

« Quel est-il ? »

« Ce marchand que tu as approché de ta personne, que tu as élevé au-dessus des grands de ton royaume, nous l'avons vu, la nuit dernière, le sabre nu et prêt à t'assaillir pour te tuer. »

En entendant ces paroles, le prince changea de couleur et leur demanda : « Avez-vous des preuves ? »

« Quelle preuve exiges-tu ? répliquèrent-ils. Si tu veux être convaincu, feins cette nuit d'être ivre et de t'endormir, puis observe-le, et tu verras de tes propres yeux tout ce que nous t'avons rapporté. »

Ils s'en allèrent ensuite trouver le favori et lui dirent : « Sache que le roi t'est reconnaissant de ce que tu as fait pour lui la nuit

dernière et qu'il augmentera ses bienfaits. » Par là, ils excitèrent son esprit.

La seconde nuit arrivée, le prince demeura éveillé et inquiet, à observer son serviteur [18]. Quant à celui-ci, il alla se placer à la porte de sa tente, tira son sabre et resta là. A cette vue, le trouble du prince augmenta : il fit arrêter son frère et lui demanda : « Est-ce ainsi que tu reconnais l'amitié que j'avais pour toi plus grande que pour qui que ce soit ? C'est ainsi que tu me récompenses ! »

Deux des courtisans se levèrent et dirent : « Seigneur, si tu l'ordonnes, nous allons lui trancher la tête. »

« La précipitation à faire périr un homme, répondit le prince, est chose coupable, même lorsqu'il n'est pas puissant. Nous pouvons bien le tuer quand il est vivant, mais non le faire revivre quand il est mort. Il faut examiner les suites de toute action : celui-ci, du reste, n'échappera pas à la mort. »

Il ordonna de le conduire en prison, puis il revint (dans la ville), s'acquitta de ses occupations et partit pour la chasse. A son retour, il avait oublié le condamné lorsqu'on entra chez pour lui dire . « Si tu négliges de t'occuper de cet homme qui a voulu t'assas-

siner, tous tes serviteurs ambitionneront le pouvoir : déjà il circule parmi le peuple des bruits à ce sujet. » Le roi, irrité de ces paroles, dit : « Amenez-le-moi ici », et il ordonna au bourreau de lui trancher la tête. On banda les yeux au prisonnier : l'exécuteur se tint debout près de lui et s'adressa au prince : « Avec ta permission, seigneur, je lui couperai le cou. » — « Arrête, interrompit son maître, je veux examiner son cas : s'il faut absolument le faire périr, il n'échappera pas à la mort. » Puis il le fit ramener en prison où le condamné demeura jusqu'à ce qu'il plût à son frère de le tuer [19].

Sur ces entrefaites, ses parents ayant entendu parler de l'aventure, le père alla trouver le roi, écrivit une requête sur une feuille de papier et la lut au prince. Voici ce qu'elle contenait : « Sois miséricordieux envers moi, et Dieu le sera envers toi ; ne te presse pas d'ordonner une exécution, car moi-même, pour avoir agi avec précipitation, j'ai fait périr son frère dans la mer, ce qui m'a, jusqu'à aujourd'hui, causé de la douleur. Si tu veux sa mort, tue-moi à sa place. » Puis il se prosterna devant le roi et se mit à pleurer.

« Raconte-moi ton histoire, » lui demanda le prince.

« Seigneur, lui dit le vieillard, ce jeune homme avait un frère que je jetai avec lui dans la mer. » Puis il fit, d'un bout à l'autre, le récit de ses aventures. Alors le roi poussa un grand cri, s'élança de son trône et embrassa son père et son frère en disant : « Par Dieu, tu es mon père, voilà mon frère et ta femme est ma mère. » Ils demeurèrent tous à verser des larmes; ensuite le prince fit connaître l'événement à ses sujets et ajouta : « O peuple, comment jugez-vous mon habitude d'examiner les conséquences d'une action. » Les gens s'émerveillèrent de la sagesse et de la prudence de leur souverain. Celui-ci s'adressa à son père . « Si tu avais réfléchi aux résultats de ta conduite et si tu n'avais pas apporté de la précipitation dans ta manière d'agir, tu n'aurais pas été en butte au repentir et au chagrin pendant tout ce temps. » Puis il fit venir sa mère, ils se réjouirent tous ensemble et passèrent leur vie dans la satisfaction et le contentement.

« Quoi de plus nuisible, termina le prisonnier, que de ne pas considérer les suites d'une action ! Ne te hâte donc pas de me faire pé-

rir, de peur de ressentir ensuite de la peine et du souci. »

Après avoir entendu ce récit, le roi commanda de ramener le condamné dans sa prison jusqu'au lendemain, en disant qu'il réfléchirait à son affaire et qu'il ne pouvait se soustraire à la mort.

TROISIÈME JOURNÉE

Sur la nécessité d'examiner les suites d'une action.

Le troisième jour, le troisième vizir vint trouver le roi et lui dit : « Sire, il ne faut pas négliger l'affaire de ce jeune homme, car sa conduite nous attire le mépris du peuple. Il faut donc le faire périr promptement pour couper court aux rumeurs qui circulent sur notre compte, et ne pas laisser dire que le roi a vu quelqu'un sur son lit avec la reine et qu'il lui a pardonné. » Ce langage affecta le prince et il fit amener le prisonnier qui comparut enchaîné. La colère royale avait été enflammée par les paroles du vizir ; Azâd-bakht s'élança de son trône et dit à son

fils : « Homme de vile extraction, tu nous as couverts de honte et tu as nui à notre réputation : il faut absolument que ton âme quitte ce monde. »

« O roi, répondit le jeune homme, use de patience dans toutes tes actions : c'est le moyen d'arriver à ton but ; en effet, Dieu très haut récompense la patience par de grands biens : c'est elle qui tira d'un puits Abou-Sâber et le fit asseoir sur un trône. »

« Qu'est-ce qu'Abou-Sâber et quelle est son histoire ? » demanda le prince.

TROISIÈME HISTOIRE [20]

ABOU-SABER, LE DIHQAN [21]

Le prisonnier commença :

Sire, il y avait un homme du nom d'Abou-Sâber, possesseur de nombreux bestiaux et marié à une belle femme qui lui avait donné deux enfants. Ils habitaient un bourg auprès duquel se tenait un lion qui dévorait une partie du bétail du Dihqân. La femme de celui-ci dit à son mari : « Ce lion a détruit la plus grande partie de nos troupeaux : monte à cheval, réunis les voisins et va le tuer, afin que nous soyons en repos. »

« Femme, répondit son mari, la patience a toujours de bons résultats : ce lion est injuste envers nous, et Dieu ne peut faire autre-

ment que d'exterminer tout être injuste : c'est notre patience qui causera sa perte : celui qui fait le mal est nécessairement abattu. »

Quelques jours après, le roi alla à la chasse : lui et sa suite rencontrèrent l'animal féroce et ne cessèrent de l'attaquer jusqu'à ce qu'ils l'eurent tué. Abou-Sâber, l'ayant appris, dit à son épouse : « Femme, ne t'ai-je pas dit que celui qui faisait le mal serait abattu : si j'étais parti pour tuer le lion, peut-être n'aurais-je pas réussi ; voilà les fruits de la patience. »

Il arriva ensuite qu'un meurtre fut commis dans le bourg : le sulthân ordonna de le saccager. Les biens d'Abou-Sâber furent pillés comme les autres. Son épouse lui dit : « Toute la cour du roi te connaît : va l'informer de ce qui est arrivé pour qu'il te rende tes troupeaux. »

« Femme, lui répondit son mari, ne t'ai-je pas dit que celui qui fait le mal sera frappé, que tout roi injuste subira des représailles et que quiconque s'empare de la fortune des gens, ses propres richesses lui seront enlevées ? »

Un de ses voisins l'entendit : c'était un

des envieux du Dihqân; il alla tout rapporter au sulthân qui envoya piller tous les biens d'Abou-Sâber et le chassa, lui et sa femme, de ce bourg.

Ils s'en allèrent à travers le pays. « Tout ce qui est arrivé, lui dit son épouse, vient de ta lenteur à agir et de ta faiblesse d'esprit. »

« Patience, répondit-il; la patience a d'excellents résultats. »

Ils marchaient depuis quelque temps lorsqu'ils furent rencontrés par des voleurs qui les dépouillèrent de leurs vêtements et enlevèrent leurs deux enfants. La femme se mit à pleurer en disant : « O mon mari, laisse ces sottises; lève-toi, suivons ces brigands; peut-être auront-ils pitié de nous et nous rendront-ils nos enfants. »

« Patience, répliqua Abou-Sâber, celui qui fait le mal recevra du mal par rémunération : son injustice retombera sur lui. Si je suis ces gens-là, peut-être l'un d'eux prendra son sabre et me tranchera la tête; mais patience; la patience a d'excellents résultats. »

Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent dans les environs d'un village du Kermân [22]

auprès duquel coulait un fleuve. Le mari dit à sa femme : « Reste ici; je vais entrer dans le village, et nous verrons s'il y a un endroit où nous puissions habiter. » Il la laissa auprès de l'eau et pénétra dans le bourg. Un cavalier arriva pour abreuver son cheval; il aperçut la femme qui lui plut, et lui dit : « Lève-toi, monte près de moi, je t'épouserai et je te comblerai de biens. » — « Que Dieu prolonge ta vie, répondit-elle, j'ai un mari. » Mais il tira son sabre en criant : « Si tu ne m'obéis pas, je te tue. » Lorsqu'elle vit sa méchanceté, elle écrivit sur le sable avec son doigt : « O Abou-Sâber, tu as supporté avec constance qu'on t'enlevât ta fortune, tes enfants et ta femme qui t'était plus chère que tout le reste; j'étais demeurée avec toi dans ton malheur pour voir à quoi te servirait ta patience. » Puis le cavalier l'enleva, la fit monter derrière lui et partit.

A son retour, le Dihqân ne vit plus son épouse; mais, ayant lu ce qu'elle avait écrit, il se mit à pleurer plein de tristesse. « Abou-Sâber, se dit-il, il faut prendre patience; peut-être il aurait pu t'arriver quelque chose de plus fâcheux et de plus pénible. » Puis il

erra devant lui comme un fou et rencontra une troupe d'ouvriers qui travaillaient par corvée à la construction du palais du roi. Lorsqu'on le vit, on se saisit de lui et on lui dit : « Travaille avec ces gens-là à bâtir la demeure royale, sinon nous t'enfermerons pour toujours en prison. »

Il se mit à l'œuvre, et chaque jour on lui donnait un pain. Un mois se passa ainsi. Un jour, en montant sur une échelle, un de ses compagnons tomba et se cassa la jambe ; il poussa des cris et versa des larmes.

« Prends patience, lui dit Abou-Sâber, et ne pleure pas ; car dans la patience tu trouveras du soulagement ; c'est elle qui tire un homme d'un puits et le fait asseoir sur un trône royal. »

Le roi qui était assis à sa fenêtre et qui entendait ces paroles, se mit en colère et ordonna qu'on lui amenât le Dihqân. Celui-ci fut conduit aussitôt en sa présence. Il y avait dans le palais une citerne renfermant un caveau vaste et profond ; le prince y fit descendre Abou-Sâber et lui dit : « Homme de peu d'intelligence, nous verrons comment tu sortiras de ce puits pour monter sur le

trône. » Ensuite il venait chaque jour près de la citerne et lui criait : « Abou-Sâber, je ne vois pas que tu sortes du puits pour monter sur le trône. » Et il lui faisait donner deux pains. Le prisonnier demeurait silencieux et ne répondait pas ; mais il supportait avec constance ce qui lui arrivait [23].

Le prince avait un frère que, longtemps auparavant, il avait fait enfermer dans ce caveau et qui y était mort ; mais les habitants du royaume le croyaient encore vivant. Trouvant sa captivité trop longue, les courtisans du roi murmurèrent à cause de la cruauté de leur maître : le bruit se répandit qu'il était un tyran. Un jour, le peuple se souleva contre lui, le tua, chercha le caveau et en tira Abou-Sâber qu'il prenait pour le frère du dernier souverain, car il lui ressemblait plus que personne, et il y avait longtemps qu'il y était enfermé. Dans cette pensée, on lui dit : « Te voilà à la place de ton frère ; nous l'avons tué ; c'est toi qui lui succèdes. » Abou-Sâber se tut, reconnaissant dans cet événement la récompense de sa patience. Il s'assit sur le trône, revêtit des vêtements royaux et fit preuve de justice

et d'équité, en sorte que ses affaires prospérèrent : le peuple lui obéissait, ses sujets l'aimaient et son armée était nombreuse.

Le roi qui l'avait dépouillé et chassé de son pays, avait un ennemi qui marcha contre lui, le vainquit, s'empara de sa capitale et le força à fuir. Le fugitif se rendit auprès d'Abou-Sâber pour lui demander des secours, sans savoir que c'était son ancien sujet. Il entra dans son palais avec des actions de grâces, mais le Dihqân se fit reconnaître de lui et lui dit : « Voilà comme la patience est récompensée : Dieu très haut m'a donné le pouvoir sur toi. » Puis il fit dépouiller, par ses soldats, le suppliant et sa suite, enlever leurs vêtements et les chassa du pays. Les courtisans d'Abou-Sâber et son armée s'étonnèrent de cette conduite envers un prince qui implorait du secours et en cherchèrent l'explication : « Ainsi n'agissent pas les rois, » disaient-ils, et ils ne pouvaient s'expliquer la chose.

Quelque temps après, on apprit qu'une bande de brigands était dans le pays. Abou-Sâber fit tous ses efforts pour s'en rendre maître : or c'étaient les voleurs qui l'avaient dépouillé et privé de ses enfants pendant son

voyage. Il les fit amener en sa présence et leur demanda :

« Où sont les jeunes gens que vous avez pris tel jour? »

« Chez nous, répondirent-ils, et nous te les offrirons, seigneur, pour qu'ils te servent comme esclaves; nous te donnerons toutes les richesses que nous avons entassées; nous abandonnerons tout ce que nous possédons; nous nous repentirons de nos fautes et nous combattrons devant toi. »

Mais il n'agréa pas leur discours; il s'empara de tous leurs trésors, fit tuer tous les voleurs et reprit ses enfants avec lesquels il se réjouit beaucoup. Les soldats murmurèrent à cette vue en disant : « Il est plus injuste que son frère; une troupe de brigands vient à lui, veut se repentir et lui amène deux serviteurs; il les accepte, puis il prend les richesses de ces gens et les fait périr! C'est une grande injustice. »

Un peu plus tard, le cavalier qui avait enlevé sa femme se présenta devant lui pour se plaindre d'elle parce qu'elle le repoussait; il prétendait qu'elle était son épouse. Abou-Sâber la fit venir en sa présence, pour rendre son arrêt et entendre ses raisons. Le

cavalier l'accompagna. Lorsque le roi la vit, il la reconnut et la reprit à son ravisseur qu'il fit tuer. Là-dessus, il apprit que ses soldats criaient à la tyrannie. Il manda sa cour et ses vizirs et leur dit : « Par Dieu tout puissant, je ne suis pas le frère du prince défunt : celui-ci m'avait emprisonné pour une parole qu'il m'avait entendu prononcer. Tous les jours, il venait me la répéter : vous m'avez cru son frère, tandis que je suis Abou-Sâber; Dieu très haut m'a donné ce royaume en récompense de ma patience. Le roi qui est venu me demander du secours et que j'ai dépouillé, avait commencé autrefois par me piller et me chasser de mon pays; il m'avait banni injustement et s'était emparé tyranniquement de mes biens. J'ai usé de représailles envers lui. Quant aux voleurs qui voulaient changer de vie, je ne pouvais accepter leur repentir, car ils m'avaient maltraité contre toute justice; ils m'avaient rencontré sur la route, m'avaient volé, dépouillé, s'étaient emparés de mon argent et de mes enfants : ce sont ces deux jeunes gens qu'ils voulaient me donner pour esclaves et que je leur ai repris; j'ai agi envers ces brigands comme

ils avaient agi envers moi. Le cavalier que j'ai fait mourir avait ravi cette femme qui est la mienne et l'avait gardée captive; Dieu très haut me l'a rendue. Voilà mon droit, et j'ai agi selon la justice, tandis que vous pensiez, d'après l'apparence des choses, que je me conduisais en tyran. »

Quand le peuple entendit ces paroles, il fut saisi d'étonnement et se prosterna jusqu'à terre. Son affection et son amour pour son prince augmentèrent; il s'excusa près de lui et admira comment Dieu avait traité Abou-Sâber, le gratifiant d'un royaume en récompense de sa patience et de sa constance, l'élevant du fond d'un caveau sur le trône royal, précipitant un prince de son trône dans un caveau, enfin réunissant la femme et le mari. Celui-ci ajouta : « Voilà l'agréable fruit de la patience et aussi le fruit amer de la précipitation. Tout ce que l'homme fait de bien ou de mal lui retourne. »

« Ainsi, ô prince, termina le prisonnier, tu dois user de patience le plus possible, car c'est ainsi qu'agissent les hommes généreux; c'est le meilleur appui qu'ils puissent trouver; les rois ne se distinguent que par là. »

Quand Azâd-bakht entendit ces paroles,

sa colère s'apaisa; il ordonna de ramener le jeune homme dans sa prison et les assistants se séparèrent.

QUATRIÈME JOURNÉE

De la douceur et de la temporisation.

Le quatrième jour, le quatrième vizir qui s'appelait Rouchâd [24] se présenta devant roi, se prosterna et dit : « Seigneur, ne te laisse pas tromper par les récits de ce jeune homme ; car, tant qu'il restera vivant, le peuple ne cessera de parler de lui et ton cœur en sera préoccupé. »

« Par Dieu, répondit le prince, tu as raison ; je vais le faire venir aujourd'hui et mettre à mort devant moi. » Puis il donna l'ordre d'amener le prisonnier qui comparut enchaîné. « Malheur à toi, s'écria Azâd-bakht ; crois-tu donc pouvoir me séduire par tes récits et passer tes jours à parler. Je

vais te faire exécuter aujourd'hui et je serai débarrassé de toi. »

« Sire, répliqua le jeune homme, tu peux me faire mourir quand tu voudras, mais la précipitation n'amène rien de bon, et la patience est le propre des hommes généreux. Si tu me tues, tu t'en repentiras et, quand tu voudras me faire revivre, tu ne le pourras pas; quiconque agit avec précipitation éprouve les mêmes infortunes que le prince Behzâd [25]. »

« Qu'est-ce que l'histoire du prince Behzâd et de sa précipitation? » demanda le roi.

QUATRIÈME HISTOIRE

LE PRINCE BEHZAD [26]

SIRE, reprit le jeune homme, il existait autrefois un roi dont le fils nommé Behzâd n'avait pas son pareil au monde pour la beauté. Il aimait la société et les réunions des marchands et se plaisait à manger avec eux. Un jour qu'il était dans une de leurs assemblées, il les entendit parler de sa beauté et de sa grâce. « De notre temps, il n'y a personne de plus beau que lui, » disait-on. Mais un des assistants répliqua : « La fille de tel roi est encore plus belle. » En entendant ces paroles, Behzâd perdit la tête et, le cœur palpitant, il interrogea cet homme.

« Donne-moi des détails de ce que tu avances, prouve-moi qu'elle est plus belle que moi et fais moi savoir de qui elle est fille. »

« C'est la fille de tel roi, » répliqua le marchand.

Aussitôt le cœur du prince s'attacha à elle; il changea de couleur et rapporta la chose à son père.

« Mon fils, lui dit celui-ci, cette jeune fille que tu aimes n'est pas hors de notre portée; nous pourrons l'obtenir; prends patience jusqu'à ce que je l'aie demandée à son père, » et il envoya des ambassadeurs vers ce roi qui exigea une somme de cent mille dinars.

« C'est possible, » répondit le père de Behzâd, et il rassembla le contenu de ses trésors, mais il manquait encore quelque chose. « Prends patience, dit-il, mon fils, jusqu'à ce que nous ayons complété cette dot; alors je ferai chercher la princesse. » Là-dessus, le jeune homme entra dans une violente colère, s'écria qu'il n'attendrait pas et s'en alla voler sur les grandes routes [27].

Un jour, il tomba au milieu d'une troupe de gens qui le vainquirent; il fut saisi, lié et

conduit au chef du pays où il exerçait le métier de brigand. En voyant son aspect et sa beauté, le roi conçut des doutes et lui dit : « Ce n'est pas la tournure d'un larron; parle franchement, jeune homme, qui es-tu ? » Behzâd eut honte de révéler sa condition, il préféra mourir et répondit : « Je ne suis qu'un voleur et un brigand. » — « Il ne convient pas, repartit le prince, d'agir à la légère avec ce jeune homme; il faut examiner son affaire; la précipitation amène des regrets. » Il le fit ensuite conduire en prison et lui donna quelqu'un pour le servir.

Quelque temps après, le bruit se répandit que Behzâd avait disparu. Son père envoya des lettres pour le faire rechercher. L'une d'elles étant arrivée chez le roi qui avait emprisonné le prince, il rendit grâces à Dieu très haut pour n'avoir pas fait preuve de légèreté et fit venir son prisonnier devant lui. « Pourquoi veux-tu, lui dit-il, te faire périr toi-même ? »

« Par crainte de la honte. »

« Si tu avais craint la honte, tu n'aurais pas agi avec précipitation. Ne sais-tu pas que les regrets sont les fruits de la légèreté ?

Si nous aussi, nous nous étions hâtés comme toi, nous en aurions ressenti du repentir. »

Puis il le relâcha, lui fournit le reste de la somme et envoya informer le père de Behzâd et réjouir son cœur par la nouvelle du salut de son fils. Ensuite il dit à celui-ci : « Lève-toi, mon enfant, et va retrouver ton père. » Mais le prince répondit : « Seigneur, mets le comble à tes bontés en me permettant d'aller vers la princesse, car, si je retourne chez mon père, le temps me paraîtra trop long jusqu'au retour du message qu'il aura envoyé. » Le roi sourit d'étonnement : « Je crains, dit-il, que ta précipitation ne te couvre de honte et que tu n'atteignes pas ton but. » Puis il lui donna des richesses considérables et il écrivit pour le recommander au père de la jeune fille. Lorsque Behzâd arriva, ce prince et les gens de son royaume allèrent à sa rencontre : on lui assigna un appartement somptueux et des ordres furent donnés pour hâter l'arriver de la princesse, conformément à ce qu'avait écrit l'autre souverain.

Le jour de la fête venu, le jeune homme, dans l'excès de son empressement et de son

impatience, alla vers un mur qui le séparait de sa fiancée et se mit à regarder par un trou. Il fut aperçu par la mère de la jeune fille qui prit d'un de ses serviteurs deux broches de fer, les enfonça dans l'ouverture par où regardait le prince et lui creva les yeux. Behzâd poussa un cri, tomba évanoui et la joie disparut pour faire place à la tristesse et aux chagrins.

« Considère, ô roi, termina le prisonnier, le résultats de la précipitation et du manque de réflexion du jeune homme; comment sa légèreté lui causa de longs regrets et changea sa joie en douleur; vois aussi quelle fut la hâte de la femme qui lui creva les yeux sans réfléchir; tels sont les fruits de la légèreté. Il convient donc que le roi ne s'empresse pas d'ordonner ma mort, car je suis entre tes mains et, le jour où tu voudras me tuer, tu le pourras. »

En entendant ces paroles, Azâd-bakht s'apaisa : « Ramenez-le à sa prison jusqu'à demain, dit-il; nous réfléchirons à son affaire. »

CINQUIÈME JOURNÉE

Des avantages et de l'utilité d'une certitude absolue.

Le cinquième jour, le cinquième vizir, qui avait nom Djehrbour [27], se présenta chez le roi et lui dit, après s'être prosterné : « Prince, lorsque tu viens à remarquer ou à apprendre que quelqu'un jette chez toi des regards indiscrets, tu dois lui arracher les yeux. A plus forte raison, celui que tu vois au milieu de ton palais, étendu sur ton lit royal et songeant à te déshonorer, celui-là doit périr nécessairement : nous ne te poussons à agir de la sorte que par affection pour ta dynastie et par zèle de te servir et de t'aimer. Comment est-il possible de laisser vivre un seul instant ce jeune homme? »

Ce discours remplit Azâd-bakht de colère et il ordonna d'amener sur-le-champ le prisonnier; ce qui fut fait, et, en le voyant, il lui cria : « Malheur à toi! tu as commis un grand crime; ta vie ne s'est que trop prolongée, il faut absolument que tu périsses: rien n'est pour nous préférable à ta mort. »

« O roi, répondit le prisonnier, sache que devant Dieu je suis innocent; c'est pourquoi j'espère vivre. Celui qui n'a rien à se reprocher n'est pas inquiet de l'avenir; le chagrin et les soucis ne peuvent triompher de lui, tandis que le coupable sent toujours sa faute peser sur lui. Quand bien même sa vie se prolonge, il lui arrive comme au roi Dâd-bin [28] et à son vizir. »

« Quelle est cette histoire? » demanda Azâd-bakht.

Le jeune homme commença :

CINQUIÈME HISTOIRE

HISTOIRE DU ROI DADBIN [29]

ET DE SON VIZIR

PRINCE, que Dieu éternise ta puissance, Il existait dans le Thabaristân [30] un roi appelé Dâdbin qui avait deux vizirs; l'un se nommait Zoukhân, l'autre Kerdân [31]. Le premier était père d'une fille qui n'avait pas sa pareille au monde pour la beauté, la chasteté et la piété; elle passait sa vie à jeûner, à prier et à adorer Dieu très haut. Son nom était Aroua. Le roi Dâdbin eut connaissance de ses qualités; son cœur s'attacha à elle, il la demanda en mariage à son père :

« Je désire épouser ta fille, » lui dit-il.

« Prince, répondit le vizir, permets-moi

de la consulter, et, si elle y consent, je te la donne. »

« Hâte-toi, » reprit le roi.

Zoukhân alla la trouver et lui fit connaître la demande de Dâdbin.

« Mon père, répliqua la jeune fille, je ne veux pas d'époux; mais, si tu me maries, que ce ne soit qu'à un homme qui soit mon inférieur et que je surpasse en noblesse; de la sorte, il ne me quittera pas pour une autre et ne s'enorgueillira pas devant moi. Autrement, je ne serais près de lui qu'une esclave. »

Son père alla rapporter au prince ce qu'il avait entendu; toutefois l'amour et la passion du roi ne firent qu'augmenter, il dit à Zoukhân : « Si tu ne la maries pas de bon gré avec moi, je la prendrai de force. »

Le vizir retourna vers sa fille et lui fit connaître ces paroles, mais elle répliqua : « Je ne veux pas me marier. » Le père alla encore rapporter ce refus à Dâdbin qui s'irrita contre lui et lui adressa des menaces. Le vizir emmena sa fille et prit la fuite. A cette nouvelle, le prince fit partir des troupes pour les poursuivre et les ramener : lui-même sortit pour les rejoindre, s'empara

d'eux, tua Zoukhân d'un coup de masse d'armes sur la tête, prit de force la jeune fille, la ramena dans son palais et l'épousa. Elle supporta ses malheurs avec patience, se confiant au Dieu très haut à qui elle rendait, nuit et jour, dans le palais de son mari, le tribut d'adoration qui lui est dû.

Un jour, le roi, partant pour une expédition, manda son autre ministre Kardân et lui dit : « J'ai confiance en toi; je veux te confier la garde de la fille de Zoukhân qui est devenue mon épouse; je veux que tu veilles sur elle en personne, car nul au monde ne m'est plus cher que toi. » Kardân se dit en lui-même : « Le roi me fait là un grand honneur, » puis il ajouta tout haut : « Avec amour et obéissance. » Lorsque Dâdbin fut parti, le vizir pensa : « Il faut absolument que je voie cette femme que le roi aime à ce point, » puis il se cacha dans un endroit d'où il pouvait l'apercevoir. Il la trouva au-dessus de toute description; il en fut troublé et son esprit s'égara. La passion triompha de lui au point qu'il écrivit à la reine : « Aie pitié de moi, je meurs d'amour pour toi. » — « Vizir, lui répondit-elle, tu occupes près du roi un poste de confiance;

ne détruis pas la foi qu'il a en toi, mais que ton intérieur réponde à ton extérieur. Ne songe qu'à ta femme et à ce qui t'est permis; ce que tu ressens n'est qu'un désir charnel. » En entendant ces paroles, le ministre reconnut qu'elle était chaste de corps et d'âme; il conçut un vif chagrin et craignit pour lui-même la colère du roi. « Je vais, pensa-t-il, inventer une ruse pour la faire périr ou bien pour la déshonorer aux yeux du prince. »

Lorsque celui-ci revint de son expédition, il interrogea son ministre sur les affaires de l'Etat. « Tout est en bonne situation, répondit Kardân, sauf une chose honteuse dont j'ai été informé et que je rougis d'apprendre au roi; cependant, si je me tais, je crains qu'il n'en soit averti par un autre, et alors, j'aurai trahi la confiance et la foi qu'il a en moi. »

« Parle, lui dit Dâdbin, je te regarde uniquement comme un homme sincère, sûr, prudent en toutes tes paroles et à l'abri du soupçon. »

« Prince, reprit alors le vizir, il s'agit de cette femme à laquelle ton cœur s'est attaché et dont tu vantes la religion, les jeûnes

et la prière : je te découvrirai que tout cela n'est que mensonge et hypocrisie. »

« Que se passe-t-il donc ? » demanda le roi troublé.

« Sache, continua Kardân, que, quelques jours après ton départ, un individu vint me dire : « Vizir, monte et regarde. » J'allai à la porte de l'appartement et je trouvai la reine assise ayant auprès d'elle Abou'l-Kheïr, serviteur de son père, qu'elle a rapproché d'elle et avec qui elle te trompe. Voilà l'exposé de ce que j'ai vu et entendu. »

Dâdbin, transporté de fureur, commanda à un eunuque d'aller tuer Aroua dans son appartement. En entendant cet ordre, cet esclave lui dit : « Que Dieu éternise ton existence, ô roi! Il ne convient pas de la faire périr de cette façon : ordonne plutôt à un de tes eunuques de placer la reine et de la conduire dans un désert où il la laissera. Si elle est coupable, Dieu lui enverra la mort; si elle est innocente, il la sauvera; de cette façon, tu n'auras rien à te reprocher; car cette femme t'est chère et tu as déjà tué son père dans ta passion pour elle. »

« Tu as raison, lui dit Dâdbin, » et il ordonna à un de ses serviteurs de la transpor-

ter sur un chameau dans le désert et de l'y abandonner pour prolonger son châtiment. L'eunuque accomplit ses ordres, la laissa sans provisions ni eau et s'en revint.

Aroua se dirigea vers une colline, joignit ses pieds et se leva pour prier. A ce moment, il arriva qu'un chamelier appartenant au roi Kesra [32], ayant perdu des chameaux et menacé de mort par le roi s'il ne les retrouvait, s'enfonça dans le désert et arriva à l'endroit où était la jeune femme. Il l'aperçut debout, priant toute seule, et attendit qu'elle eût fini; puis il s'avança, la salua et lui demanda qui elle était.

« Une servante de Dieu, » répondit-elle.

« Et que fais-tu dans cet endroit écarté ? »

« J'adore Dieu. »

En voyant sa grâce et sa beauté, le chamelier éprouva de l'amour pour elle et lui dit : « Si tu veux me prendre pour mari, je serai pour toi plein de prévenance et d'affection et je t'aiderai à obéir à Dieu très haut. »

« Je n'ai pas besoin d'époux, répondit-elle; je veux vivre ici à l'écart, occupée à servir mon maître. Si tu veux m'aider dans cette entreprise, conduis-moi à un endroit

où il y a de l'eau; tu seras mon bienfaiteur. »

Il l'emmena dans une retraite où coulait un ruisseau, la fit descendre, la laissa et s'en retourna plein d'étonnement après avoir retrouvé ses chameaux grâce à la bénédiction de cette femme.

Kesra lui demanda, à son retour, comment il avait rejoint ses animaux; le chamelier lui raconta l'histoire de la jeune femme et lui fit une telle description de sa beauté que le cœur du prince s'attacha à la solitaire. Sur-le-champ, il monta à cheval avec peu de personnes, alla à l'endroit indiqué et trouva Aroua. La voyant au-dessus de toute qualification, il fut saisi d'amour et lui dit :

« Je suis le roi Kesra, le grand roi; ne veux-tu pas être mon épouse?

« Laisse-moi, ô prince, répondit-elle; je ne suis qu'une solitaire dans ce désert. »

« Il le faut absolument, reprit-il; si tu n'acceptes pas, je demeurerai ici, aux ordres de Dieu et aux tiens, et je l'adorerai avec toi. »

Puis il ordonna qu'on dressât une tente pour elle et en face, une autre pour lui

afin qu'il pût servir le Seigneur avec elle, et fit préparer de la nourriture. Alors Aroua pensa : « Je ne puis pas tenir ce roi éloigné de ses sujets et de son royaume à cause de moi, » puis, s'adressant à la servante qui lui apportait à manger : « Dis au prince qu'il retourne vers ses femmes ; il n'a que faire de moi ; je ne désire que ce lieu pour adorer Dieu. » L'esclave alla porter ces paroles à Kesra qui fit répondre : « Je ne me soucie pas de mes Etats ; je veux rester ici près de toi et servir le Très-Haut dans ce désert. » La princesse prit alors le parti de céder et dit : « O roi, je ferai ce que tu voudras et je serai ta femme, à condition que tu m'amènes Dâdbin, son vizir Kardân et le chambellan qui lui appartient : ils viendront dans ta salle d'audience et je m'entretiendrai avec eux en ta présence : cela te donnera encore plus d'affection pour moi. » — « Que veux-tu faire ? » demanda Kesra. Alors elle lui raconta son histoire d'un bout à l'autre, le langage que lui avait tenu le vizir, enfin elle l'informa qu'elle était l'épouse de Dâdbin.

En entendant ce récit, Kesra sentit redoubler son amour et sa passion. « Agis

comme tu voudras, » lui dit-il. Puis il fit venir une litière, y plaça la princesse et la transporta dans sa résidence où il l'épousa. Il conduisit ensuite une armée nombreuse contre Dâdbin, qu'il amena ainsi que son vizir et son chambellan, en présence de la reine, tandis qu'ils ignoraient son dessein. On avait construit pour elle un pavillon; elle y entra, abaissa un rideau, et, lorsque les prisonniers furent introduits, elle leva le voile et dit : « Debout, Kardân, sur tes pieds, car il ne te convient pas d'être assis dans une pareille assistance, en présence du roi Kesra. » A ces mots, le ministre sentit son cœur se troubler; ses articulations s'affaiblirent, il se leva plein de frayeur. La reine reprit : « Comment te trouves-tu dans cette situation? et toi qui passais pour dire la vérité, qui t'a poussé à me calomnier, à m'exiler de ma demeure, à m'éloigner de mon mari et à causer, par tes calomnies, la mort d'un homme fidèle? Ce n'est pas là un cas où le mensonge soit permis et la ruse légitime. »

Le vizir, qui avait reconnu Aroua et écouté ces paroles, s'aperçut que la calomnie ne lui avait été d'aucun profit et que la

sincérité seule était utile; il baissa les yeux, versa des larmes et dit : « Celui qui fait le mal y trouve infailliblement son châtiment, même si sa vie se prolonge; oui, j'ai commis des fautes et j'ai péché contre toi, poussé par la crainte et la violence d'une passion et d'un amour fatal. Cette femme est chaste, pure et innocente de toute faute. »

A ces mots, Dâdbin se frappa la tête en criant à Kardân : « Dieu t'anéantisse, toi qui m'as séparé de mon épouse et qui m'as fait commettre une injustice! »

« Il faut absolument que Dieu te fasse périr, répliqua Kesra, toi qui as agi avec précipitation, sans examiner l'affaire, ni distinguer l'innocent du coupable. Si tu avais attendu, le crime aurait été évident à tes yeux; tu aurais appris que ce mauvais vizir avait l'intention de te tuer : où étaient ta circonspection et ta réflexion? »

Puis, s'adressant à Aroua : « Que veux-tu que je leur fasse? »

Elle répondit : « Je décide suivant la justice de Dieu très haut : Le meurtrier sera tué; l'ennemi sera traité en ennemi, comme il a agi envers nous; le bienfaiteur recevra sa récompense, selon ses mérites envers

nous [33]. » Elle fit périr le roi Dâdbin d'un coup de masse d'armes sur la tête en disant : « C'est ainsi qu'il a assassiné mon père. » Quant au vizir, elle le fit placer sur une bête de somme et transporter dans le désert avec ces paroles : « Si tu es coupable, ta faute retombera sur toi et tu périras de faim et de soif dans la solitude ; si tu n'as rien à te reprocher, tu seras sauvé comme je l'ai été. » Pour l'eunuque qui avait conseillé à son maître de l'envoyer dans le désert, elle le revêtit d'un vêtement d'honneur d'un grand prix en disant : « Les princes doivent, dans leur intérêt, rapprocher de leurs personnes ceux qui te ressemblent : tu as parlé suivant la vérité et la bonté ; ainsi chacun sera rémunéré selon ses œuvres. » Ensuite Kesra lui donna le gouvernement d'une province de son royaume.

« Sache, ô prince, que celui qui fait le bien recevra du bien et que celui qui n'a ni faute ni péché à se reprocher ne redoute pas l'avenir. Je n'ai aucun reproche à me faire, et j'espère que Dieu découvrira la vérité au roi fortuné et qu'il me fera triompher de mes ennemis et de mes envieux. »

Lorsqu'Azâd bakht entendit ces paroles,

sa colère s'apaisa et il fit ramener le captif dans sa prison, pour réfléchir jusqu'au lendemain sur son affaire.

SIXIÈME JOURNÉE

Du pardon.

Lorsqu'arriva le sixième jour, la colère des vizirs augmenta de n'avoir pu atteindre le but qu'ils s'étaient proposé ; de plus, ils craignaient pour eux-mêmes. Trois d'entre eux allèrent trouver le roi, se prosternèrent devant lui et dirent : « Prince, nous sommes dévoués à ton pouvoir et pleins d'affection pour toi ; voici que tu prolonges l'existence de ce jeune homme sans que nous sachions quelle utilité tu peux en retirer ; chaque jour il comparaît devant toi et reste vivant, tandis que, chaque jour, les murmures augmentent. Fais-le donc mourir pour couper court aux propos. »

A ces mots, le roi s'écria : « Par Dieu, vous avez raison et vous parlez selon la justice » ; puis il ordonna d'amener le prisonnier et lui dit lorsqu'il fut en sa présence : « J'ai beau examiner ton affaire, je n'y trouve rien de favorable pour toi et je vois que tous sont altérés de ton sang. »

« Prince, répondit le jeune homme, je n'attends de secours que du Dieu Très-Haut, et rien de ses créatures; s'il me vient en aide, personne ne pourra me nuire, et, si le Tout-Puissant est avec moi, grâce à mon bon droit, qu'ai-je à redouter des calomnies ? J'ai toujours, conformément à sa volonté, rendu mes intentions pures et sincères; j'ai détourné mes désirs du bonheur des créatures; quiconque recherche le secours humain, il lui arrive comme à Bakht-Zémân [34] par sa faute. »

« Quel est ce Bakht-Zémân, demanda Azâd-bakht, et que lui arriva-t-il ? »

Le jeune homme commença ainsi :

SIXIÈME HISTOIRE

LE ROI BAKHT-ZÉMAN [35]

Il y avait un roi nommé Bakht-Zémân, qui possédait en abondance les mets, les boissons et toutes les délicatesses de la vie. Les ennemis s'étant montrés dans une province et marchant contre lui : « Prince, lui dit un de ses amis, tes ennemis veulent t'atteindre, réveille-toi. » — « Ne t'inquiète pas, répondit-il, j'ai en abondance des richesses et des hommes ; je ne crains rien. » — « Cherche ton appui en Dieu, repartirent ses confidents, il te secourra mieux que tes sujets, tes richesses et tes soldats. » Mais Bakht-Zémân n'eut souci des paroles de ses conseillers ; l'ennemi l'atteignit, lui livra ba-

taille et le vainquit : de sorte que la présomption du roi ne lui servit de rien, en dehors de l'appui du Très-Haut.

Il prit la fuite et alla trouver un prince à qui il dit : « Je suis venu vers toi, confiant en ton secours, et je te demande de m'aider contre mon ennemi. » Il reçut de l'argent et un grand nombre d'hommes et de soldats, ce qui le réjouit fort. « Me voilà puissant avec cette armée, se dit-il en lui-même; il arrivera infailliblement qu'elle me fera triompher et que je vaincrai mon ennemi. » Il n'ajouta pas : « Avec l'aide de Dieu [36]. » Aussi, lorsqu'il en vint aux mains avec son adversaire, celui-ci le battit et le mit en déroute. Bakht-Zémân s'enfuit à l'aventure, abandonné de ses soldats, privé de ses trésors et poursuivi par l'ennemi. Il atteignit la mer, la traversa et, sur l'autre rivage, trouva une ville considérable avec une grande forteresse. Il en demanda le nom et le possesseur; on lui dit qu'elle appartenait au roi Khodaïdân *(qui connaît Dieu)*. Le prince détrôné alla au palais et se donna pour un cavalier qui cherchait du service auprès du souverain. Celui-ci l'admit parmi sa suite et le combla d'honneurs; mais le cœur de

Bakht-Zémân demeurait attaché à son pays et à sa patrie.

Il arriva qu'un ennemi vint attaquer Khodaïdân : celui-ci envoya une armée contre lui et mit le fugitif à la tête de ses troupes qui partirent en campagne. Le roi sortit en personne, disposa ses soldats et, armé d'une lance, alla combattre vaillamment. L'ennemi fut vaincu et prit la fuite, tandis que l'armée faisait du butin.

Lorsque les vainqueurs furent de retour, Bakht-Zémân dit à son maître : « Explique-moi, ô prince, la chose étrange dont j'ai été témoin : au milieu de cette foule si nombreuse, tu as pris part au combat et tu as risqué ta vie. »

« Tu prétends être un cavalier expérimenté, répliqua Khodaïdân, et tu crois que c'est le grand nombre des troupes qui donne la victoire ! »

« Telle est mon opinion. »

« Par Dieu, tu as tort, » continua le roi, puis il ajouta : « Malheur et malheur à quiconque place sa confiance ailleurs qu'en Dieu : c'est lui seul qui a donné à cette armée le bon ordre et la force ; c'est de lui seul que vient la victoire. Moi-même, ô

Bakht-Zémân, je croyais autrefois que le succès dépendait de l'affluence des troupes; attaqué par un ennemi qui n'avait que huit cents hommes, tandis que huit cent mille soldats étaient avec moi, je me fiai à la force de mon armée, mais il plaça son espoir en Dieu ; je fus vaincu et mis honteusement en fuite. J'allai me cacher dans les montagnes où je rencontrai un ascète, et je me plaignis à lui de ce qui m'était arrivé : « Sais-tu quelle est la cause de ta défaite ? » me demanda-t-il. « Non, » répliquai-je. « C'est que tu as mis ta confiance dans la multitude de tes soldats et non en Dieu ; si tu avais cherché ton appui chez le Tout-Puissant, il t'aurait secouru ; c'est toi qu'il a maltraité et non ton ennemi, à cause de ta conduite en tout ceci. Reviens à Dieu, » ajouta l'ermite. Je rentrai en moi-même, et je me repentis près de ce solitaire ; puis il me dit : « Retourne vers ceux de tes hommes qui sont restés avec toi, présente-toi devant ton adversaire et, si ses sentiments envers Dieu ont changé, tu triompheras de lui, fusses-tu seul. » En écoutant ces paroles du solitaire, je mis ma confiance dans le Très-Haut, je rassemblai ce qui me restait de soldats et je surpris mes ennemis

la nuit, à l'improviste ; ils nous crurent plus nombreux et s'enfuirent le plus honteusedu monde. Je rentrai dans mon pays et je recouvrai mon royaume par la force de Dieu : depuis lors, je ne combats pas sans son aide[37]. »

Bakht-Zémân se réveilla de sa négligence et dit : « Louange à Dieu l'auguste, ô prince. Ce sont là mes aventures, c'est là mon histoire, ni plus ni moins. Je suis le roi Bakht-Zémân, et tout cela m'est arrivé. Je veux attendre à la porte du pardon de Dieu et je lui offre mon repentir. » Puis il alla dans les montagnes où il servit quelque temps le Seigneur.

Une nuit qu'il s'était endormi, un être lui apparut en songe et lui dit : « Dieu a accepté ton repentir ; il t'aidera et te secourra contre ton ennemi. » Lorsqu'il en fut certain dans son rêve, il partit et regagna son pays. Comme il en approchait, il rencontra quelques courtisans de la suite du roi, qui lui demandèrent :

« D'où es-tu ? Tu nous sembles étranger et nous craignons pour toi à cause du prince ; tout étranger qui pénètre dans le pays est mis à mort, parce que notre maître redoute Bakht-Zémân. »

« Dieu seul peut me nuire et me servir, » répondit-il.

« Le roi a une armée considérable, répliquèrent-ils ; le nombre de ses soldats affermit son cœur. »

L'exilé pensa en lui-même : « Je me confie en Dieu très-haut ; s'il le veut, je serai vainqueur par sa puissance. » Puis il continua tout haut : « C'est moi qui suis Bakht-Zémân. »

En apprenant qui il était, ces cavaliers descendirent de leurs chevaux, baisèrent ses étriers par respect et s'écrièrent : « Prince, pourquoi exposer ta vie ? » Il leur répondit : « L'existence est peu de chose à mes yeux ; je me confie en Dieu très haut et je cherche en lui seul mon appui. » — « Cela te suffit, » répliquèrent-ils ; puis ils ajoutèrent : « Nous ferons pour toi ce que nous pourrons et ce que tu nous demanderas. Réjouis ton cœur : nous t'aiderons de nos richesses et de nos personnes. Nous sommes les familiers de l'usurpateur et nous approchons de lui plus que personne. Nous te prendrons avec nous ; nous rallierons le peuple autour de toi, car tout le monde penche pour toi. » — « Agissez avec la permission de Dieu, » dit-il.

Les cavaliers entrèrent dans la ville, le cachèrent, réunirent tous les familiers du roi qui avaient d'abord été ceux de Bakht-Zémân et les informèrent de ce qui était arrivé. Tous manifestèrent une grande joie et, d'un commun accord, s'engagèrent par serment, assaillirent l'usurpateur qu'ils tuèrent et replacèrent Bakht-Zémân sur son trône. Sa situation s'affermit, Dieu fit prospérer ses affaires et le combla de ses faveurs. Le roi montra de la magnanimité envers ses sujets et demeura dans l'obéissance du Tout-Puissant.

Ainsi, ô prince, celui qui a Dieu pour lui et dont les intentions sont pures, il ne lui arrive que du bien. Je n'ai d'autre appui que le Très-Haut et je suis soumis à sa volonté; il connaît mon innocence.

Là-dessus, la colère d'Azâd-Bakht s'apaisa; il fit ramener le jeune homme dans sa prison jusqu'au lendemain, afin de réfléchir à son affaire.

SEPTIÈME JOURNÉE

Du pardon.

Le septième jour, le septième vizir, qui s'appelait Behkémal [38], alla trouver le roi, se prosterna devant lui et lui dit : « A quoi te sert ta longanimité envers ce jeune homme ? Les gens tiennent des propos sur ton compte et sur le sien. Pourquoi différes-tu son exécution ? »

Ces paroles du ministre irritèrent Azâd-Bakht qui ordonna d'amener le prisonnier. Dès que celui-ci fut en sa présence : « Malheur à toi ! s'écria le roi, désormais tu n'as plus de salut à espérer de ma part, toi qui as souillé mon honneur ; tu ne recevras pas de grâce. »

Prince, répondit le jeune homme, il n'y a de pardon généreux que pour les grandes fautes ; quand l'offense est immense, le pardon l'est aussi et ce n'est pas une honte pour toi de faire grâce à un pareil que moi, car Dieu sait que je suis innocent et il ordonne la clémence. Il n'en est pas au-dessus de celle qu'on a pour un condamné à mort; c'est, en effet, comme si on le ressuscitait. Les mauvaises actions retombent sur celui qui les commet ; c'est ce qui advint au roi Behkerd [39]. »

« Qu'est-ce que Behkerd et ses aventures ? » demanda Azâd-Bakht.

Le jeune homme reprit :

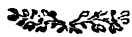

SEPTIÈME HISTOIRE

DU ROI BEHKERD

ET DE CE QUI LUI ARRIVA [40]

Un roi, nommé Behkerd, possédait des richesses considérables; sa conduite était cruelle; il punissait la faute la plus légère et ne pardonnait à personne. Un jour qu'il était allé à la chasse, un de ses serviteurs lança une flèche qui l'atteignit à l'oreille. « Cherchez qui a tiré cette flèche, » commanda le roi. On lui amena le serviteur qui se nommait Nirou [41]; la frayeur renversa celui-ci à terre, presque évanoui. « Tuez-le, » ordonna Behkerd. « Prince, dit le condamné, cet accident n'est pas arrivé par ma volonté, pardonne-moi, puisque tu es tout-

puissant sur moi. Le pardon est la plus belle action ; il peut être utile et avantageux quelque jour pendant cette vie et, dans l'autre, c'est un trésor auprès de Dieu. Pardonne-moi donc et détourne de moi le mal; le Très-Haut le détournera de toi. » — A ces mots, Behkerd fut étonné et fit grâce à Nirou, lui qui n'avait jamais pardonné auparavant.

Ce serviteur était un fils de roi, qui s'était enfui d'auprès de son père pour quelque faute qu'il avait commise et était allé se mettre au service de Behkerd chez qui cette aventure lui arriva. Il advint que quelqu'un, l'ayant reconnu, informa son père qui lui envoya une lettre, rassura son cœur et son esprit et lui demanda de revenir auprès de lui. Le jeune homme obéit, alla trouver son père, se réjouit beaucoup et fut en faveur auprès de lui.

Il arriva qu'un jour, Behkerd s'étant embarqué pour aller pêcher sur mer, le vent se mit à souffler et le vaisseau fut submergé. Le roi monta sur une planche, à l'insu de tout le monde, et fut jeté sur une plage quelconque. Par hasard, il aborda dans le pays qui appartenait à son ancien serviteur

et à son père ; il atteignit, la nuit, la porte de la ville et s'arrêta près d'un cimetière. Le jour venu, les gens entrèrent et trouvèrent, non loin de là, le cadavre d'un homme qui avait été tué cette nuit-là. A cette vue, ils pensèrent que le meurtrier était le naufragé qui se trouvait au milieu des tombeaux ; ils se saisirent de lui et l'amenèrent au roi en disant : « Cet homme a commis un assassinat. » Le prince fit jeter Behkerd en prison. Alors il pensa : « Tout cela m'arrive à cause de mes nombreux péchés et de mes fréquentes injustices ; j'ai tué beaucoup de personnes et c'est là le châtiment de ma conduite tyrannique. » Tandis qu'il était plongé dans ces réflexions, un oiseau vint se poser à l'angle de la prison ; poussé par sa passion pour la chasse, le captif prit une pierre et la lui jeta. Le fils du roi était à se divertir sur l'hippodrome, à jouer à la balle et à la pomme ; la pierre l'atteignit à l'oreille et le renversa évanoui. L'auteur de cet accident fut recherché et amené au prince qui ordonna de le mettre à mort. On lui ôta son turban et on allait lui bander les yeux quand Nirou s'aperçut qu'il lui manquait une oreille.

« Ce sont tes méfaits qui t'ont privé de ton oreille? [42] » demanda-t-il.

« Non, répondit Behkerd, mais cela m'est arrivé en telle et telle circonstance. » Puis il ajouta : « J'ai pardonné à celui qui m'avait décoché une flèche et enlevé l'oreille. »

Alors le prince regarda sa figure, le reconnut et poussa un cri : « Tu es Behkerd? »

« Oui, » dit-il.

« Et voici celui qui t'a atteint. »

Puis il lui raconta tout ce qui était arrivé; les gens pleins d'admiration louèrent Dieu très haut; Nirou embrassa son ancien maître, lui témoigna de grands égards, le fit asseoir sur son trône, le revêtit de pelisses d'honneur et le conduisit à son père en disant : « Voici celui qui m'a pardonné et voici la place de l'oreille que j'ai atteinte d'une flèche; le pardon qu'il m'a accordé exige que je lui fasse grâce. » Puis, s'adressant à Behkerd : « Le résultat de ta clémence t'a été avantageux. » Ensuite tous deux le comblèrent de bienfaits et le renvoyèrent dans son pays.

Sache, ô prince, qu'il n'y a rien de plus beau que le pardon et que tout ce que tu

fais dans cette voie, tu le retrouveras comme un trésor amassé par toi.

Lorsque le roi eut entendu cette histoire, sa fureur se calma et il dit : « Ramenez ce jeune homme en prison jusqu'à demain, afin que nous examinions son affaire. »

HUITIÈME JOURNÉE

L'envie et la haine.

Le huitième jour, tous les vizirs se réunirent et délibérèrent : « Nous ne pouvons réussir contre ce jeune homme qui l'emporte sur nous par son éloquence ; il est à craindre qu'il ne s'en tire et que nous ne succombions. Il faut aller chez le roi et le convaincre avant que cet innocent ne sorte, sinon il triomphera. » Ils entrèrent donc dans le palais, se prosternèrent devant Azâd-bakht et lui dirent : « Prince, ce jeune homme te trompe par ses artifices en même temps qu'il te flatte par sa ruse ; mais, si tu entendais ce que nous entendons, tu ne le laisserais pas vivre un seul jour de plus. Ne suis

pas ses discours ; nous sommes tes vizirs dévoués; si tu ne prêtes pas d'attention à nos paroles, qui écouteras-tu ? Nous, au nombre de dix, nous affirmons que ce prisonnier est coupable, qu'il n'est entré dans l'appartement royal que dans une intention criminelle, celle de déshonorer le roi et de souiller son harem. Si le prince ne le fait pas mourir, qu'au moins il le chasse de son royaume pour mettre un terme aux propos des gens. »

A ces mots, Azâd-bakht entra dans une violente colère et fit amener le prisonnier. Lorsque celui-ci arriva, les ministres crièrent d'une seule voix : « Jeune homme, tu veux échapper à la mort par la ruse et l'astuce et tromper le roi par des histoires ; tu espères obtenir le pardon d'une faute aussi grande que tu as commise ! » Le roi manda le bourreau pour trancher la tête du condamné. Chacun des vizirs s'offrit à en faire l'office et se précipitèrent sur le prisonnier.

« Prince, dit celui-ci, comment peuvent-ils témoigner sur ce qu'ils n'ont pas vu ? Tout cela n'est qu'envie et haine ; si tu me fais périr, tu t'en repentiras, et je crains que tu n'éprouves les mêmes regrets que ceux

causés à Ilân-Châh [43] par la jalousie de ses ministres. »

Azâd-bakht ayant demandé qui était cet Ilân-Chah et ce qui lui était arrivé, le prisonnier commença :

HUITIÈME HISTOIRE

ILAN-CHAH ET ABOU-TEMAM [44]

PRINCE, il y avait un homme appelé Abou-Témâm, intelligent, juste dans toutes ses actions, plein de mérites, instruit et possesseur d'une grande fortune. Dans son pays régnait un roi injuste et cupide. Abou-Témâm, craignant pour ses richesses, prit le parti de se rendre dans un état où il n'aurait rien à redouter. Il alla dans la capitale d'Ilân-Châh, y bâtit un palais, y transporta ses trésors et s'y établit. La nouvelle en parvint au prince qui le fit venir en sa présence et lui dit : « Nous avons appris que tu étais arrivé chez nous et que tu t'étais rangé sous notre autorité ; nous avons

aussi entendu parler de ton mérite, de ton intelligence et de ta générosité : sois le bienvenu ; que ce pays soit le tien ; tout ce dont tu auras besoin, nous te le fournirons ; il convient que tu vives près de nous et de notre conseil. » Abou-Témâm se prosterna devant lui et dit : « Prince, ma fortune et ma personne sont à ton service, mais dispense-moi de t'approcher, car je ne serais pas en sûreté contre mes ennemis et mes envieux. » Puis il commença d'envoyer à Ilân-Châh des présents et des cadeaux. Le trouvant sage et instruit, le roi s'attacha à lui et lui confia l'administration de ses états avec le pouvoir de décider dans toutes les circonstances.

Il y avait, à la cour, trois vizirs qui avaient en main les affaires du royaume et qui ne quittaient le prince ni le jour ni la nuit. Ils se tinrent à l'écart à cause d'Abou-Témâm, ce dont le sulthân se préoccupa avec son confident. Les ministres délibérèrent sur leur situation et dirent : « Quel moyen imaginer, à présent que notre maître nous néglige pour cet étranger qu'il comble de plus grands honneurs que nous ; il nous faut, dès à présent, inventer une ruse pour l'éloigner du

roi. » Chacun d'eux donna son avis. Le premier dit : « Le sulthân des Turks [45] a une fille qui n'a pas sa pareille au monde pour la beauté ; son père a fait périr tous les ambassadeurs chargés de la demander en mariage. Notre maître ignore ce fait ; allons le trouver ensemble, racontons-lui l'histoire de cette jeune fille et, si son cœur s'attache à elle, nous lui conseillerons d'envoyer Abou-Témâm pour demander sa main. Le sulthân des Turks le fera mourir, nous serons débarrassés d'un rival et nous serons satisfaits. »

Un jour, ils entrèrent chez Ilân-Châh ; le confident était présent ; ils parlèrent de la fille du roi des Turks, firent d'elle un grand éloge, de telle sorte que le cœur du roi se trouva pris. Il leur dit : « Nous enverrons quelqu'un la demander, mais qui choisirons-nous ? » — « Personne autre qu'Abou-Timâm, répondirent les vizirs, à cause de son intelligence et de son instruction. » — « En effet, reprit le prince, il n'y a que lui qui en soit capable. » Puis, se tournant vers lui : « N'iras-tu pas porter ma demande ? » — « Entendre, c'est obéir, » dit-il. On le munit de provisions de route ; le roi lui donna des vêtements

d'honneur ; il prit avec lui des présents et la lettre royale et se mit en route.

Lorsqu'il arriva dans la capitale du Turkistân, le sulthân en fut informé, envoya ses serviteurs au-devant de lui, le combla d'honneurs, l'installa dans une demeure convenable et le traita comme son hôte pendant trois jours. Au bout de ce temps, il lui accorda une audience : l'ambassadeur entra, se prosterna devant lui, suivant l'étiquette royale, offrit les cadeaux et présenta la lettre de son maître. Le roi la lut et dit : « Nous déciderons là-dessus suivant qu'il nous conviendra : mais, Abou-Témâm, ne veux-tu pas aller vers ma fille pour la voir et être vu d'elle, l'entendre et être entendu d'elle ? » Puis il envoya vers la princesse qui avait écouté ce discours. Elle orna son salon des plus beaux objets d'or et d'argent et d'autres choses semblables, s'assit sur un trône d'or et se revêtit de ses vêtements royaux les plus précieux.

Lorsque l'embassadeur entra, il pensa : « Les sages ont dit : Quiconque commande à ses regards, n'éprouve aucun mal ; quiconque est maître de sa langue ne s'attire pas des choses désagréables ; quiconque re-

tient sa main garde son pouvoir intact. » Il entra, salua jusqu'à terre et joignit les pieds.

« Abou-Témâm, dit la jeune fille, regarde-moi et parle-moi. »

Mais il resta muet, la tête baissée. Elle reprit :

« On ne t'a envoyé vers moi que pour que tu m'examines et que tu causes avec moi. »

Mais il garda le silence.

« Prends ces perles qui sont autour de toi, ajouta-t-elle, ainsi que l'or et l'argent. »

Il n'allongea pas la main. Quand elle vit qu'il ne remuait pas, elle se dépita et s'écria :

« On m'a envoyé un messager muet, aveugle et sourd et j'en informerai mon père. »

Celui-ci fit venir Abou-Témâm et lui demanda : « Tu es allé chez ma fille, pourquoi ne l'as-tu pas regardée ? » — « J'ai tout vu, » répondit-il. Le roi continua : « Pourquoi n'as-tu pris aucun des joyaux que tu voyais là ? Ils avaient été placés là pour toi. » — « Il ne me convient pas d'étendre la main vers ce qui ne m'appartient pas. » A ces mots, le sulthân lui donna un vêtement de prix, lui témoigna une grande affection et lui dit : « Va regarder ce puits. » Abou-Témâm obeit

et le trouva rempli de têtes d'hommes. Le roi reprit : « Ce sont les têtes des ambassadeurs que j'ai fait tuer ; je les considérais comme infidèles à leurs maîtres, et, voyant un ambassadeur sans conscience, je pensais que celui qui l'envoyait devait en avoir fort peu lui-même, car l'ambassadeur est la langue de son prince et son tact vient du sien. Un pareil homme ne pouvait être mon gendre : aussi j'ai fait périr tous ces envoyés. Tu m'as vaincu et tu l'as emporté sur ma fille par ton adresse ; sois satisfait : la princesse est à ton souverain. » Puis il le renvoya avec des cadeaux et des présents ainsi qu'une réponse pour Ilân-Châh, conçue en ces termes : « Ta conduite te fait honneur ainsi qu'à ton messager. »

Lorsque Abou-Témâm revint vers son maître après avoir réussi dans sa mission, le prince se réjouit et continua de l'honorer et de lui témoigner la plus grande estime. Quelques jours après, le roi du Turkistân envoya sa fille qui épousa Ilân-Châh ; celui-ci en ressentit un bonheur extrême et l'importance de son favori s'accrut auprès de lui. A cette vue, la haine et les jalousies des vizirs augmentèrent et ils se dirent : « Si

nous n'inventons pas une ruse contre cet homme, nous périrons de rage. » Ils réfléchirent à un stratagème qu'ils mirent à exécution. Ils allèrent trouver deux pages qui étaient à la tête du service du roi, car celui-ci ne dormait que sur leurs genoux et ils passaient la nuit à son chevet, seuls avec lui. Les ministres donnèrent à chacun mille dinars et leur dirent :

« Nous attendons de vous un service et nous vous prions d'accepter notre argent qui peut vous être utile dans vos besoins. »

Les pages répondirent : « Qu'attendez-vous de nous ? »

« Cet Abou-Témâm, repartirent les vizirs, a gâté notre situation ; si les choses durent ainsi, il nous écartera tous du roi. Voici ce que nous vous demandons : quand vous serez seuls avec Ilân-Châh et qu'il se couchera comme pour dormir, que l'un de vous dise à son compagnon : Abou-Témâm, que le roi a approché de sa personne et qu'il a élevé à un si haut rang, se conduit à son égard comme un criminel et un misérable. L'autre demandera : quel est son crime ? — Il a souillé le harem du roi, répondra le premier ; il prétend que le roi du Turkistân

faisait périr quiconque lui demandait sa fille en mariage, mais que lui-même a été épargné parce qu'il était aimé d'elle, que le sulthân a accordé la princesse à notre maître à cause de l'amour qu'elle portait au messager. L'autre demandera : Le sais-tu d'une façon certaine ? et le premier répliquera : Par Dieu, c'est connu de tout le monde, mais la crainte du roi empêche les gens de parler ; toutes les fois que notre maître s'absente pour la chasse ou pour une expédition, Abou-Témâm va trouver la reine et reste en tête à tête avec elle. »

« Nous le répéterons, » répondirent les deux pages.

Une nuit qu'ils étaient seuls avec le prince, lorsque celui-ci se coucha comme pour dormir, les deux serviteurs redirent les paroles des vizirs. Leur maître, qui les écoutait, comprima sa colère et pensa : « Ce sont deux enfants qui n'ont pas atteint l'âge d'homme ; ils n'ont de haine pour personne ; s'ils n'avaient pas entendu dire cela, ils n'en parleraient pas. ».

Le lendemain, la colère l'emporta au point que, sans attendre ni réfléchir, il fit venir Abou-Témâm et lui demanda à l'écart :

« Que doit-on faire à celui qui ne respecte pas le harem de son maître ? »

« On ne doit pas garder de ménagements envers lui, » répondit le confident.

« Et celui qui pénètre dans l'appartement du roi qu'il trompe, que mérite-t-il ? »

« On ne doit pas le laisser vivre. »

Alors le prince lui cracha au visage en disant : « C'est toi qui as agi ainsi, » puis il saisit son poignard, l'en frappa au ventre et le tua sur-le-champ ; ensuite il traîna son cadavre et le jeta dans un puits du palais. Après ce meurtre, il fut en proie à un vif repentir ; son chagrin et son anxiété s'accrurent ; mais on avait beau l'interroger, il n'en révélait pas le motif, pas même à son épouse, à cause de son amour pour elle. Il demeurait muet toutes les fois qu'elle lui demandait la raison de sa tristesse. Les vizirs, qui en furent instruits, se réjouirent fort, sachant bien que l'affliction du prince n'était que du repentir.

Depuis ce moment, Ilân-Châh alla de nuit dans l'appartement des deux pages pour écouter ce qu'ils disaient de la reine. Un soir qu'il était caché à leur porte, il les vit étaler l'or devant eux et s'en amuser en disant :

« Malheur à nous! à quoi nous servira cet or, puisque nous n'en pouvons rien acheter ni le dépenser? Nous avons pris part au complot contre Abou-Témâm et nous l'avons fait mourir. » Le premier reprit : « Si nous avions su que notre maître le tuerait immédiatement, nous n'aurions pas agi de la sorte. »

En entendant ces paroles, Ilân-Châh ne put se contenir; il s'élança sur eux en disant : « Misérables, qu'avez-vous fait? Apprenez-le-moi! »

« Grâce, ô prince, » s'écrièrent-ils.

Il reprit : « Vous obtiendrez votre pardon de Dieu et de moi, mais parlez sincèrement : la franchise seule peut vous sauver. »

« O roi, avouèrent-ils, les vizirs nous ont donné cet or et nous ont appris à calomnier Abou-Témâm afin que tu le fasses périr; tout ce que nous t'avons répété sont des propos des ministres. »

A ces mots, Ilân-Châh saisit sa barbe qu'il faillit arracher et mordit ses doigts jusqu'à se les couper, tant il regrettait d'avoir agi avec précipitation et de n'avoir pas examiné l'affaire de son confident. Il fit venir les vizirs et leur dit : « Serviteurs méchants et menteurs, avez-vous cru que Dieu oublierait vo-

tre crime ? Le mal que vous avez commis retombera sur vous. Ne savez-vous pas que celui qui creuse une fosse pour son frère y tombe lui-même ? Recevez de moi le châtiment de ce monde et, demain, vous subirez celui de l'autre vie et la punition divine. » Puis il leur fit trancher la tête en sa présence. Il entra ensuite chez la reine et lui raconta ce qui était arrivé à Abou-Témâm. Elle en ressentit un grand chagrin et tous deux, ainsi que les gens du palais, ne cessèrent de pleurer et de s'affliger pendant toute leur vie. On tira du puits le cadavre du favori ; le roi lui fit élever dans sa demeure un monument et l'y ensevelit.

Considère, ô prince fortuné, ce que produisent la jalousie et l'injustice et comment Dieu tourna la perfidie des vizirs à leur détriment. J'attends de lui qu'il me fasse triompher de tous ceux qui m'envient ma faveur auprès de toi et qu'il fasse éclater devant toi la vérité. Je ne redoute pas la mort pour moi, mais je crains pour mon maître le remords de m'avoir fait périr, alors que je suis innocent ; si je m'étais rendu coupable d'une faute, j'aurais gardé le silence.

Lorsque Azâd-bakht entendit ces paroles,

il baissa la tête avec étonnement et fit ramener le jeune homme en prison jusqu'au lendemain, afin d'examiner son affaire.

NEUVIÈME JOURNÉE

Le destin fixé irrévocablement.

Le neuvième jour, les vizirs se dirent : « Ce jeune homme nous donne fort à faire. Chaque fois que le prince veut le faire mourir, il le trompe et le charme par une histoire. Que pourrions-nous inventer pour le tuer et nous débarrasser de lui ? » Ils convinrent d'aller trouver la reine et lui dirent :

« Tu ne t'occupes pas de cette affaire où tu es mêlée, toi aussi ; mais cette négligence ne te profitera pas. Le roi ne songe qu'à manger, à boire et à vivre tranquille, et il oublie que les gens battent du tambour, font des chansons contre toi et répètent que la

reine aime un esclave. Tant qu'il restera en vie, ces propos ne feront que croître sans diminuer jamais. »

« Vous m'avez déjà excitée contre lui, répondit-elle, qu'y a-t-il à faire ? »

« Tu entreras chez ton mari, reprirent-ils, en pleurant et en disant : Des femmes sont venues chez moi et m'ont appris que je suis diffamée dans le pays ; comment peux-tu épargner ce jeune homme ? Si tu ne le fais pas périr, je me tuerai, afin de couper court aux propos qu'on tient contre nous. »

Alors elle se leva, déchira ses vêtements. entra chez Azâd-Bakht avec les vizirs et se précipita vers lui en disant : « Prince, ma honte ne retombe-t-elle pas sur toi et ne crains-tu pas le déshonneur ? Est-ce ainsi que se conduisent les rois ? Est-ce là leur jalousie pour leurs femmes ? Tu restes insouciant, alors que tous les gens du pays, hommes et femmes, tiennent des propos sur toi ; tue ce prisonnier pour y mettre fin, ou bien tue-moi, puisque tu ne peux accorder une condamnation à mort. »

Là-dessus, le courroux du prince s'enflamma et il répondit : « Je ne prolongerai plus sa vie ; il faut absolument qu'il meure

aujourd'hui ; retourne chez toi et rassure-toi. » Puis il fit comparaître le prisonnier que les ministres interpellèrent aussitôt : « Misérable, malheur à toi ! ta dernière heure est venue ; la terre s'ouvrira pour recevoir ton corps et le mettre en pièces[46]. »

Le jeune homme leur répondit : « Ni vous, ni vos discours ne peuvent rien sur la mort ; c'est un destin arrêté irrévocablement [47]. Si une chose est écrite dans le livre de la destinée, elle arrive infailliblement ; nulle précaution, nulle prudence ne peut en garantir, comme il arriva au roi Ibrahim et à son fils. »

Azâd-bakht ayant demandé quelle était cette histoire, le prisonnier commença :

NEUVIÈME HISTOIRE [48]

IBRAHIM ET SON FILS

SIRE, il existait un roi, nommé Sulthân Ibrahim, à qui obéissaient d'autres princes. Il n'avait pas d'enfants, ce qui l'attristait beaucoup, car il craignait que la royauté ne sortît de sa maison. Il ne cessait de rechercher et d'acheter des esclaves avec lesquelles il dormait jusqu'à ce qu'enfin l'une d'elles devint enceinte. Il en ressentit une grande joie et fit des cadeaux et des présents considérables. Le terme de la grossesse arrivé et le moment de l'accouchement approchant, Ibrahim fit venir les astrologues pour observer l'heure à laquelle naîtrait l'enfant. Ils prirent leurs astrolabes et vérifièrent le mo-

ment : l'esclave enfanta un garçon. Le roi en conçut une satisfaction extrême et ses sujets se félicitèrent de cet événement. En même temps, les astrologues firent leurs calculs, mais en observant l'instant de la naissance et l'horoscope, ils changèrent de couleur.

« Faites-moi connaître le thème natal, demanda le sulthân ; soyez rassurés et ne craignez rien. »

« Prince, répondirent-ils, l'horoscope de cet enfant annonce qu'un lion le déchirera et que, s'il lui échappe, ce sera plus terrible et plus malheureux pour lui. »

« Que sera-ce donc ? » dit Ibrahim.

« Nous ne le ferons connaître que si le roi nous met, par sa parole, à l'abri de toute crainte. »

La promesse faite, ils reprirent : « Si l'enfant échappe au lion, le sulthân périra de sa main. »

La couleur du prince s'altéra, son cœur se serra, puis il s'écria : « J'appliquerai tous mes soins et tous mes efforts à l'empêcher d'être dévoré par un lion ou de me tuer ; les astrologues ont menti. » Puis il fit élever son fils par des nourrices et des gouvernan-

tes ; mais néanmoins il ne laissait pas d'être inquiet de la prédiction qui était pour lui chose pénible. Il se transporta sur le sommet d'une montagne élevée, y fit creuser un caveau profond, y disposa des chambres et des magasins qu'il remplit de tout ce qui était nécessaire en fait de provisions et de vêtements et y installa l'enfant avec une nourrice pour l'élever [49]. Au commencement de chaque mois, il venait à l'ouverture du puits, y descendait une corde, élevait l'enfant jusqu'à lui, l'attirait, l'embrassait et jouait un instant avec lui, puis il le redescendait dans le caveau et s'en retournait. Sept ans se passèrent ainsi.

Lorsqu'arriva le moment fixé par le destin et la fatalité, l'enfant était âgé de sept ans et dix jours : des chasseurs vinrent à cette montagne, à la poursuite des bêtes sauvages. Ils aperçurent un lion et lui donnèrent la chasse ; l'animal prit la fuite et se dirigea vers la montagne qu'ils gravirent à sa suite. En se sauvant, il entra dans le puits, tomba au milieu, vit la nourrice qui chercha un refuge dans une des chambres : il se jeta alors sur l'enfant qu'il blessa à l'épaule, puis attaqua la robe de la femme et la mit en

pièces. Le fils du roi était évanoui. Les chasseurs avaient aperçu le lion dans le puits et entendu les cris de l'enfant et de la nourrice ; ensuite, le silence s'étant fait, ils reconnurent que tous deux avaient été tués par la bête féroce. Ils se portèrent à l'ouverture du souterrain et lorsque le lion, ayant soif, regarda en haut et voulut sortir, ils se mirent à lui jeter des pierres chaque fois qu'il levait la tête. Ils l'abattirent ; l'un d'entre eux descendit et l'acheva, puis, voyant l'enfant blessé, il se dirigea vers une chambre où il trouva le cadavre dont le lion s'était repu. Ce chasseur, considérant les tapis et les autres meubles, avertit ses compagnons et s'occupa de les leur apporter. Ensuite il prit le fils du prince et le fit sortir du puits ; ils le transportèrent dans leurs demeures et pansèrent ses blessures et il grandit au milieu d'eux sans qu'on sût quelle était sa condition. Lorsqu'ils l'interrogèrent, il ne put que leur répondre (car il était petit lorsqu'on l'avait amené dans le souterrain) : « A divers intervalles, un homme venait me tirer du puits, m'embrassait, puis m'y replaçait. » Les chasseurs, fort étonnés, se prirent d'affection pour lui : l'un d'eux l'adopta pour

son fils et lui apprit à chasser et à monter à cheval jusqu'à ce qu'il eût douze ans. Le jeune homme était brave et accompagnait la troupe à la chasse et dans les attaques sur les grands chemins.

Il advint qu'un jour, comme ils étaient partis pour couper les routes, ils tombèrent de nuit sur une caravane. Les gens qui la composaient étaient nombreux ; ils livrèrent bataille et eurent le dessus. Les brigands furent tués, le jeune homme tomba blessé et resta étendu à sa place jusqu'au matin. Lorsqu'il ouvrit les yeux, voyant ses compagnons massacrés, il se tira de là et se mit en route. Il fut rejoint par un chercheur de trésors qui lui demanda où il allait. Le fils du roi lui raconta son aventure :

« Rassure-toi, lui dit cet homme, Dieu t'envoie la joie et le plaisir. Je suis à la recherche d'un trésor où il y a beaucoup d'argent. Viens m'aider, je te donnerai des richesses qui te suffiront pour toute ton existence. »

Puis il l'emmena dans sa demeure et guérit ses blessures ; le jeune homme resta plusieurs jours chez lui jusqu'à ce qu'il fût remis. Ensuite l'homme partit avec lui, après avoir

pris tout ce dont il avait besoin, et ils marchèrent jusqu'à une montagne élevée. Le chercheur de trésors prit un livre, se mit à le lire et creusa sur le sommet une excavation profonde de cinq coudées. Alors apparut une pierre qu'il déplaça et qui couvrait l'orifice d'un puits. Le magicien attendit jusqu'à ce qu'un souffle arrivât jusqu'à lui ; puis il attacha le jeune homme à une corde par le milieu du corps et le descendit jusqu'au fond du caveau. Le fils du roi avait avec lui une bougie allumée ; il aperçut un trésor considérable. Son compagnon suspendit à un câble un panier qui fut rempli et que le chercheur remonta jusqu'à ce qu'il en eût pris sa suffisance. Il se mit alors à charger ses bêtes de somme et cessa son travail, pendant que le jeune homme attendait qu'il lui renvoyât le câble, puis il recouvrit l'ouverture du puits avec la grosse pierre et s'en alla [50].

Le prince, voyant cette conduite, mit sa confiance en Dieu (qu'il soit loué et exalté!) et demeura étourdi de sa situation. Il pensait en lui-même : « La mort ne me serait pas plus pénible. » Le monde s'obscurcit devant lui et sa prison lui fut insupportable. Il

se mit à pleurer en disant : « J'ai échappé aù puits de la montagne et au brigandage et je mourrai ici patiemment, » puis il demeura à attendre la mort. Tandis qu'il réfléchissait, il entendit le fracas d'un torrent, prêta l'oreille et dit : « Ce cours d'eau est considérable, et s'il faut absolument périr en cet endroit, peu importe que ce soit aujourd'hui ou demain. Puisque je ne puis échapper au trépas, je vais me jeter dans cette rivière ; mon agonie ne sera pas longue. » Puis il se leva, joignit ses pieds et se lança à l'eau. La violence du courant l'entraîna sous terre jusqu'à ce qu'il arriva à une profonde vallée où courait un grand fleuve qui sortait de la montagne. En se voyant revenu à la surface de ce monde, le jeune homme fut étourdi et tomba privé de sentiment. Lorsqu'il revint à lui après son évanouissement, il se leva et traversa cette vallée en louant Dieu très haut. Quand il en fut sorti, il continua sa route jusqu'à ce qu'il rencontra une tribu qui habitait près d'une grande ville du royaume de son père. Il se mêla aux habitants qui l'interrogèrent sur son histoire. Il leur raconta ses aventures qui les surprirent, et ils admirèrent comment Dieu l'avait sauvé.

Ensuite il se fixa parmi eux et gagna leur affection.

Quant à Ibrahim, lorsqu'il alla au puits, suivant sa coutume, son cœur se serra en ne recevant pas de réponse de la nourrice. Il fit alors descendre un homme qui le mit au courant de l'accident. Après ce récit, le roi se frappa la tête, versa beaucoup de larmes et revint au milieu du souterrain pour examiner ce qui en était. Il trouva le cadavre de la nourrice, celui du lion, mais non l'enfant. Les astrologues lui rappelèrent la vérité de leur prédiction et ajoutèrent : « Prince, ou le lion l'a dévoré et alors son destin s'est accompli et tu ne périras pas de sa main, ou bien il s'est sauvé, et nous craignons pour toi, car il doit être ton meurtrier. » Le prince n'y songea pas; les jours passèrent et l'aventure fut oubliée.

Lorsque Dieu voulut la réalisation de ce qu'aucun effort ne peut éloigner, le jeune homme, qui était dans la ville, partit avec une troupe de brigands pour couper les chemins. Les gens se plaignirent au roi qui n'était autre qu'Ibrahim; celui-ci se mit en route avec quelques-uns de ses gardes; ils entourèrent les voleurs, parmi lesquels le fils

du prince, qui lança une flèche. Elle atteignit son père qui combattait; on l'emporta dans son palais après avoir arrêté le meurtrier et ses compagnons qu'on fit comparaître devant le sulthân en demandant : « Que faut-il faire d'eux? » — « Je suis en péril de mort, répondit-il; amenez-moi les astrologues. » Lorsqu'ils furent présents, il leur dit : « Vous m'avez annoncé que je périrais de la main de mon fils, comment se fait-il que je tombe sous les coups de ce brigand? » Les astrologues étonnés répliquèrent : « Prince, la science des astres s'accorde avec les décrets de Dieu; celui qui t'a frappé est ton fils. » Après avoir entendu ces paroles, le prince fit venir les brigands et leur demanda : « Dites-moi la vérité, qui a lancé cette flèche qui m'a blessé? » — « C'est ce jeune homme qui était avec nous, » répondirent-ils. Le sulthân se mit à l'examiner et lui dit : « Jeune homme, dis-moi quelle est ta condition et quel est ton père, et je vous pardonne à tous. » — « Prince, répliqua-t-il, je ne connais pas mon père; j'habitais dans un souterrain avec une nourrice qui m'élevait; un jour, un lion fondit sur nous, me déchira l'épaule, puis me laissa pour se tourner con-

tre ma nourrice qu'il mit en pièces. Dieu m'envoya des gens qui me tirèrent du puits. » Il continua ensuite le récit de ses aventures depuis le commencement jusqu'à la fin. En entendant cette histoire, Ibrahim poussa un grand cri : « Par Dieu! c'est mon fils. Découvre ton épaule, » ajouta-t-il. Le jeune homme obéit et montra sa blessure.

Alors le roi rassembla ses courtisans, ses sujets et ses astrologues et leur dit : « Sachez que ce que Dieu arrête, soit bonheur, soit malheur, personne ne peut le faire disparaître ; tout ce qui a été décrété pour un homme lui arrive; ainsi mes efforts et mes soins n'ont servi de rien. La destinée que Dieu a établie pour mon fils, il l'a subie, et le sort qui m'était assigné, je n'ai pu l'éviter; mais je loue Dieu et je lui rends grâce de ce que tout cela soit arrivé par la main de mon fils et non par celle d'un autre. Louange à Dieu de ce que mon royaume passe à mon héritier. » Puis il serra le prince dans ses bras et l'embrassa en disant : « Voici comment ces événements se sont réalisés : en voulant lutter contre le destin, je t'ai descendu dans le puits, mais ma précaution a été inutile. » Ensuite il prit la couronne royale, la

plaça sur la tête de son fils et lui fit prêter serment par ses sujets en lui recommandant la justice, la bonne administration et l'équité. Il mourut cette nuit même et le prince régna à sa place.

Ainsi, ô prince, ce que Dieu décide à mon égard arrivera infailliblement, et il ne me servirait de rien de parler au roi et de lui conter des apologues à l'encontre de l'arrêt divin. De même ces vizirs, en dépit de leurs efforts et de leur acharnement à me perdre, échoueront, si Dieu veut mon salut ; c'est lui qui me fera triompher d'eux.

Azâd-bakht fut étonné de ces paroles et ordonna de ramener jusqu'au lendemain le jeune homme dans sa prison, afin de réfléchir à son affaire : « Car, disait-il, la journée est finie et je veux lui faire subir une mort honteuse et le traiter comme il le mérite. »

DIXIÈME JOURNÉE

Sur l'impossibilité de retarder l'heure du trépas quand elle est arrivée.

Le dixième jour, celui qu'on nomme El-Méherdjân (équinoxe d'automne), jour où tous, grands et petits, avaient accès près du roi pour le féliciter, le saluer et se retirer ensuite, les vizirs convinrent de s'entretenir avec les principaux de la ville et leur firent cette recommandation : « Lorsque vous entrerez chez le prince, dites-lui, après l'avoir salué : « Dieu soit loué ! tu as une sage conduite et une sage administration, tu es juste envers tous tes sujets ; mais, quant à ce jeune homme qui, comblé de tes bienfaits, est revenu à la perversité de son caractère et dont on connaît les actions honteuses, pourquoi

cherches-tu à le conserver en prison dans ton palais? Pourquoi, chaque jour, écoutes-tu ses discours et le renvoies-tu sans tenir compte des propos des gens? Fais-le périr et sois-en débarrassé. » — « Entendre, c'est obéir, » répondirent les notables; puis ils entrèrent avec le peuple, se prosternèrent devant le roi, le félicitèrent et Azâd-bakht les plaça à un rang honorable.

C'était la coutume des gens de sortir après avoir salué le prince; celui-ci, les voyant s'asseoir, comprit qu'ils avaient quelque chose à lui dire, et, se tournant vers eux : « Demandez ce qu'il vous faut. » Les vizirs étaient présents. Les notables répétèrent ce que ceux-ci leur avaient enseigné et les ministres parlèrent dans le même sens.

Azâd-bakht reprit alors : « Sachez-le, je ne doute pas que votre langage ne soit une preuve d'affection et de bon conseil; vous n'ignorez pas que si je voulais faire périr la moitié du peuple, cela ne me serait pas difficile. Comment donc ne pourrai-je pas faire mettre à mort ce jeune homme qui est en prison, en mon pouvoir? Son crime est avéré, il mérite le dernier supplice. C'est l'énormité de sa faute qui seule a retardé

son châtiment. Si j'agis ainsi envers lui et si ma conviction se fortifie à son égard, du moins mon cœur et celui de mes sujets trouveront satisfaction. Si je ne le fais pas mourir aujourd'hui, demain il n'échappera pas à la mort. »

Là-dessus il fit amener le prisonnier qui se prosterna devant lui, et lui dit : « Misérable, jusqu'à quand le peuple murmurera-t-il contre moi à cause de toi et me blâmera-t-il de retarder ta mort ? Les gens de ce pays me font de tels reproches que je suis devenu le sujet de leurs conversations ; ils sont venus aujourd'hui me faire des remontrances et réclamer ton exécution. Combien de temps sera-t-elle différée ? Mais aujourd'hui, je veux verser ton sang et délivrer le monde de tes discours. »

« Sire, répondit le prisonnier, s'il a été tenu des propos contre toi, j'en jure par Dieu et encore par Dieu, ce sont tes vizirs qui ont fait de toi le sujet des conversations ; ce sont ces méchants qui s'abouchent avec ton peuple et lui apprennent des choses déshonorantes pour ce palais, mais j'espère que Dieu très-haut fera retomber leurs machinations sur leurs têtes. Quant à la me-

nace du roi de me mettre à mort, je suis en sa puissance et il n'a pas besoin de s'en préoccuper. Je suis comme le moineau entre les mains du chasseur qui peut à volonté le tuer ou le lâcher. Pour ce qui est de retarder mon exécution, cela ne dépend pas du roi, mais de celui qui tient ma vie dans sa main. Certes, si Dieu veut ma mort, je ne pourrais pas même la retarder d'un instant. L'homme est impuissant à écarter de lui le malheur, pas plus que le crime et les précautions du fils de Solaïmân-Châh ne servirent à la réalisation des plans qu'il avait formés au sujet d'un nouveau-né. La perte de cet enfant fut retardée; Dieu le protégea jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge d'homme et il accomplit la durée entière de son existence. »

« Malheureux, reprit Azâd-bakht, combien sont grandes ta ruse et ton éloquence! Quelle est cette histoire? »

Le jeune homme commença :

DIXIÈME HISTOIRE

LE ROI SOLAIMAN-CHAH

SES FILS ET SA NIÈCE [51]

PRINCE, il existait un roi nommé Solaïmân-Châh, dont la conduite et l'intelligence étaient remarquables. Il avait un frère qui mourut laissant une fille, à qui son oncle fit donner la meilleure éducation. Elle était douée d'esprit et de perfection; nulle femme de son temps ne la surpassait en beauté. Solaïmân-Châh avait deux fils, dont l'un était destiné par lui à être l'époux de sa nièce; l'autre avait conçu de lui-même le même dessein. Le nom de l'aîné était Behléwân [52], celui du second, Mélik-Châh, et celui de la fille Châh-Khatoun [53].

Un jour le roi la fit venir, l'embrassa sur la tête et lui dit : « Tu es ma fille, et plus chère pour moi qu'un enfant, à cause de l'affection que je portais à ton père défunt. Je veux te marier à l'un de mes fils que je désignerai pour mon héritier présomptif afin qu'il règne après moi. Vois lequel tu choisiras des deux : je t'ai élevée avec eux et tu les connais. »

La jeune fille se leva, embrassa la main de son oncle et répondit : « Prince, je suis ton esclave ; c'est toi qui es l'arbitre de mon sort ; je ferai ce que tu voudras, car ta volonté est pour moi un argument suprême et respecté. Si tu acceptes que je te serve pendant le reste de ma vie, cela est pour moi préférable à tout le reste. »

Le roi fut satisfait de ces paroles, fit revêtir Châh-Khatoun d'habits somptueux et lui donna de riches présents. Ensuite, son choix tomba sur son fils cadet ; il lui fit épouser sa nièce, le nomma son héritier présomptif et lui fit prêter serment par ses sujets.

Lorsque Behléwân apprit que son jeune frère lui était préféré, son cœur se serra et la chose lui fut pénible ; l'envie et la haine

entrèrent dans son âme. Mais il dissimula le feu qui couvait en lui pour la jeune fille et le trône. Châh-Khatoun devint enceinte et accoucha d'un fils beau comme la lune brillante [54]. A cette vue, la fureur et la jalousie triomphèrent de Behléwân ; une nuit, il entra dans le palais de son père, pénétra dans l'appartement de son frère ; la nourrice dormait devant la porte de la chambre et devant elle était le berceau où reposait l'enfant. Le meurtrier s'arrêta pour réfléchir, car le visage de son neveu resplendissait comme la lune ; mais Cheïthân (Satan) apparut dans son cœur et lui suggéra cette pensée : « Pourquoi cet enfant n'est-il pas à moi ? Ne méritais-je pas, plus que mon frère, la jeune fille et le royaume ? » Cette pensée l'emporta : il s'abandonna à la colère, tira un poignard, le mit sur le cou de l'enfant qu'il égorgea, sans toutefois lui couper les artères ; puis, le laissant pour mort, il entra dans la chambre où Mélik-Châh dormait à côté de sa femme. Il songea d'abord à tuer celle-ci, puis il se dit : « Je l'épargnerai pour moi » ; il alla vers son frère, l'assassina, lui trancha la tête et se retira. Non content de ces meurtres, il chercha l'endroit où était

Solaïmân-Châh, mais ne le trouva pas. Il sortit alors du palais, se cacha dans la ville jusqu'au lendemain; ensuite il alla dans un château appartenant à son père et s'y fortifia. Voilà ce qui lui arriva.

Revenons à l'enfant. Lorsque la nourrice s'éveilla pour l'allaiter et qu'elle vit le lit couvert de sang, elle poussa un cri qui éveilla ceux qui dormaient, y compris le roi. On chercha la cause de cette clameur et on trouva le fils de Mélik-Châh égorgé, son lit ensanglanté et son père assassiné dans sa chambre : on examina l'enfant et l'on s'aperçut qu'il respirait encore et que les artères étaient intactes : la blessure fut recousue. Solaïmân-Châh chercha inutilement Behléwân ; en reconnaissant qu'il s'était enfui, il comprit que c'était lui le meurtrier et il en conçut un profond chagrin ainsi que ses sujets et Châh-Khatoun. Il célébra les funérailles de son fils cadet et l'ensevelit : cette catastrophe causa un deuil général. Après quoi le roi s'occupa de l'éducation de son petit-fils.

Après que Behléwân se fut enfui dans le château où il se fortifia, sa puissance s'accrut et il ne songea plus qu'à faire la guerre à

son père. Celui-ci avait reporté toute son affection sur l'enfant qu'il élevait sur ses genoux, espérant que Dieu le ferait vivre assez pour qu'il pût sauver les intérêts de son petit-fils. Lorsque ce dernier eut atteint l'âge de cinq ans, son aïeul lui apprit à monter à cheval : les gens de la capitale le félicitèrent et firent des vœux pour sa conservation, afin qu'il marchât sur les traces de Mélik-Cḥâh et qu'il possédât le cœur de Solaïmân-Châh.

Behléwân le rebelle alla se mettre au service de Qaïsar, le roi de Roum [55], et lui demanda du secours pour faire la guerre à son père. Il se le rendit favorable et en obtint une nombreuse armée. A cette nouvelle, le vieillard envoya vers Qaïsar des députés chargés de lui dire : « Prince, toi dont la puissance est considérable, ne viens pas en aide à un scélérat : c'est mon fils ; il a commis tel et tel crime ; il a assassiné son frère et son neveu au berceau, » sans ajouter que l'enfant vivait encore. En entendant ces paroles, le roi de Roum fut extrêmement affligé et manda à Solaïmân-Châh : « Si tu le désires, je ferai trancher la tête du coupable et je te l'enverrai. » — « C'est inutile, répondit le

prince, le châtiment de sa méchanceté et de ses crimes l'atteindra, sinon aujourd'hui, demain. » Ensuite ils échangèrent des lettres et des présents. Qaïsar avait entendu parler de Châh-Khatoun et savait qu'elle n'avait pas sa pareille pour la grâce et la beauté ; son cœur s'attacha à elle et il la fit demander en mariage. Solaïmân-Châh, ne pouvant le refuser, entra chez sa nièce, l'informa des propositions du roi de Roum et l'interrogea sur sa décision. Elle se mit à pleurer et répondit :

« Prince, comment mon cœur se réjouirait-il de ce que tu m'annonces ? Puis-je avoir encore un mari après avoir perdu le mien ? »

« Tu as raison, repartit le vieillard, mais il faut songer aux suites de cette affaire ; je dois compter avec la mort ; je suis âgé et je ne crains que pour toi et pour ton enfant. Lorsque j'ai écrit au roi de Roum et à d'autres, je leur ai dit que son oncle l'avait assassiné, sans les avertir qu'il avait survécu, et j'ai des inquiétudes à son sujet. Qaïsar t'a demandée en mariage ; il n'est pas homme à t'abandonner ; souhaitons de nous fortifier par son appui. »

La jeune femme se tut, et son oncle expédia une réponse favorable, puis il envoya Châh-Khatoun que son nouveau mari trouva au-dessus de toutes les descriptions qu'on lui avait faites. Il en conçut une plus vive amitié pour Solaïmân-Châh, mais le cœur de la princesse restait avec son fils sans qu'elle en pût rien dire. Quant à Behléwân, lorsqu'il apprit le mariage de sa belle-sœur avec le roi de Roum, il en fut très affligé et désespéra de la posséder jamais.

Le vieillard était extrêmement attaché à son petit-fils et ne le quittait pas. Il l'avait nommé Mélik-Châh, du nom de son père, et, dès que l'enfant eut atteint l'âge de dix ans, il lui fit prêter serment par ses sujets et le proclama son héritier présomptif. Quelque temps après, les jours de Solaïmân-Châh touchèrent à leur terme et il mourut. Une troupe de soldats attachés à Behléwân le prévint et l'amena en secret dans la capitale : ils pénétrèrent chez Mélik-Châh le jeune, se saisirent de lui et mirent son oncle sur le trône ; ils le proclamèrent roi et lui jurèrent tous obéissance. Puis ils lui dirent : « Nous t'avons rendu la royauté que nous t'avions conservée, mais nous ne voulons pas que tu

fasses périr ton neveu; il a été mis sous notre protection et notre garantie par son père et son aïeul. » Le nouveau souverain y consentit et fit jeter son rival dans un caveau où il le tint à l'étroit. Cette nouvelle arriva à Châh-Khatoun qui en fut très affectée, mais elle ne pouvait rien dire. Elle remit son fils aux soins de Dieu très-haut, car elle devait garder le secret à son mari, le roi de Roum pour ne pas convaincre son oncle de mensonge.

Behléwân resta sur le trône à la place de Solaïmân-Châh : ses affaires prospéraient tandis que son neveu végétait en prison. Au bout de quatre ans, son visage et sa tournure avaient complètement changé. Lorsqu'il plut à Dieu de le sauver, il le fit sortir de prison de la façon suivante. Un jour que l'usurpateur était avec ses familiers et les grands du royaume à s'entretenir de son père et de ses sentiments, quelques vizirs, hommes de bien, qui étaient présents, lui dirent :

« Prince, Dieu t'a accordé ce que tu désirais et t'a fait parvenir où tu voulais; tu règnes à la place de Solaïmân-Châh et tu as réussi dans ton entreprise. Quelle est la faute

de ce jeune homme qui, du jour où il a paru au monde, n'a eu ni repos ni joie ? Son visage et sa tournure ont changé ; quelle faute a-t-il donc commise pour qu'il l'expie par un pareil châtiment ? D'autres que lui sont coupables : Dieu t'a fait triompher d'eux, mais ce malheureux est innocent. »

« Vous avez raison, répondit Behléwân, mais je redoute sa ruse et sa méchanceté, car une grande partie du peuple penche pour lui. »

« Prince, répliquèrent-ils, que peut-il faire ? Quelles sont ses ressources ? Si tu crains quelque entreprise de sa part, envoie-le dans d'autres pays. »

Le roi ajouta : « Vos paroles sont sensées, je le mettrai en avant pour guerroyer contre une autre nation. »

Il avait quelque part une troupe d'ennemis cruels et il espérait que son neveu serait tué. Il le tira de son cachot, l'approcha de sa personne, examina son aspect, le revêtit d'une pelisse d'honneur, au grand contentement du peuple, lui donna une armée considérable et l'envoya dans cette contrée. Quiconque y allait, était tué ou fait prisonnier. Mélik-Châh partit avec ses troupes : quelques jours

après, les ennemis l'entourèrent et l'assaillirent de nuit. Les soldats se sauvèrent; quelques-uns furent faits prisonniers avec leur chef qui fut jeté dans un caveau avec ses compagnons : sa beauté et sa grâce excitaient la compassion. Il resta dans cette triste situation pendant une année.

Lorsqu'on fut au commencement de l'an suivant, les ennemis qui avaient coutume de tirer leurs captifs de leurs cachots et de les précipiter du haut d'une forteresse, jetèrent aussi Mélik-Châh, mais celui-ci tomba sur ses soldats, sans toucher terre : Dieu veillait sur son trépas. Ceux qui avaient été précipités périrent tous là et servirent de pâture aux bêtes féroces : les vents dispersèrent leurs ossements, mais le prince demeura évanoui à sa place ce jour-là et la nuit suivante. Lorsqu'il revint à lui, se trouvant sain et sauf, il remercia Dieu de son salut et marcha sans savoir où il allait, se nourrissant de feuilles d'arbres, se cachant le jour et ne se remettant en marche que la nuit; il ignorait complètement où il se dirigeait. Il continua ainsi pendant quelque temps jusqu'à ce qu'il arriva près d'un endroit habité. Voyant des hommes, il alla à eux, leur raconta son his-

toire : comment il avait été prisonnier dans une forteresse, puis précipité et comment Dieu l'avait sauvé. Ces gens, saisis de compassion, lui donnèrent à manger et à boire et le gardèrent plusieurs jours. Ensuite, il leur demanda le chemin qui conduisait au pays de Behléwân, sans leur dire que celui-ci était son oncle. Ils le lui indiquèrent et il se remit à marcher sans relâche et en se cachant, jusqu'à ce qu'il arriva près de la capitale, nu et affamé ; son corps et sa couleur avaient entièrement changé. Il s'assit auprès de la porte de la ville.

Au même moment, une troupe de courtisans de son oncle, allant à la chasse, passa près de lui pour abreuver les chevaux. Ils descendirent pour se reposer : Mélik-Châh alla les trouver et leur dit :

« J'ai à vous demander une chose que je vous prie de m'apprendre. »

« Parle, répondirent-ils, que veux-tu ? »

« Le roi Behléwân est-il bon ? »

« Quelle sottise est la tienne ! s'écrièrent-ils en riant ; tu es étranger : comment peux-tu faire de telles questions sur les princes ? »

« C'est mon oncle. »

Ils s'étonnèrent d'abord, puis reprirent :

« Jeune homme, tu es fou. Comment serais-tu de la famille royale ? Nous ne connaissons au roi qu'un seul neveu : il l'a gardé en prison, puis l'a envoyé se faire tuer en combattant les infidèles. »

« C'est moi, répliqua-t-il, je n'ai pas péri et il m'est arrivé telle et telle chose. »

Ils le reconnurent à l'instant, se levèrent, lui baisèrent les mains et lui montrèrent de la joie. « Seigneur, dirent-ils, le royaume t'appartient de droit : tu es fils de roi et nous ne te voulons que du bien ; nous espérons pour toi une longue vie ; mais considère que Dieu t'a sauvé du tyran ton oncle ; que celui-ci t'a envoyé dans un endroit d'où personne ne s'échappait et qu'il n'avait d'autre but que te faire périr ; que tu as couru risque de la vie et que Dieu t'a encore préservé. Comment peux-tu retourner te mettre entre les mains de ton ennemi ? Fuis et ne reviens plus ; tu trouveras sans nul doute des moyens d'existence sur la terre tant qu'il plaira à Dieu. Si tu retombes une seconde fois au pouvoir de Behléwân, il ne t'épargnera pas un instant. »

Il les remercia en ces termes : « Que le Seigneur vous récompense par toutes sortes

de biens; vous m'avez donné un bon conseil. Où pensez-vous que je doive aller ? »

« Dans le pays de Roum où est ta mère. »

« Mais, reprit-il, lorsque mon aïeul répondit à Qaïsar, à propos de sa demande en mariage, il lui cacha mon aventure et mon secret. Il ne m'est pas possible de le démentir. »

« Tu as raison, dirent-ils, mais nous voulons ton intérêt : quand bien même tu servirais comme esclave, cela vaudrait mieux pour toi. »

Puis chacun lui donna de l'argent, le revêtit d'habillements, le rassasia et ils partirent avec lui à la distance d'un farsakh [56] jusqu'à ce qu'ils l'eurent conduit loin de la ville ; alors ils l'informèrent qu'il était en sûreté et le quittèrent. Il marcha tant qu'il sortit des pays appartenant à son oncle. Arrivé dans le pays de Roum, il entra dans une ville et se mit au service d'un habitant pour la culture, les semailles et les autres ouvrages.

Sa mère Châh-Khatoun, pleine de tendresse pour son enfant à qui elle songeait continuellement et dont elle avait cessé de recevoir des nouvelles, trouva la vie insupportable et perdit le sommeil, sans qu'elle

pût s'ouvrir à son mari. Elle était venue accompagnée d'un eunuque de Solaïmân-Châh, avec lequel elle se retira un jour à l'écart; il était intelligent, prudent et sage. Elle se mit à pleurer et lui dit :

« Tu m'as servie depuis mon enfance jusqu'à aujourd'hui ; ne peux-tu découvrir des nouvelles de mon fils sur qui je dois me taire ? »

« Princesse, répondit-il, c'est un secret que tu as caché depuis le commencement ; quand même ce jeune homme serait ici, il ne te serait pas possible de l'entretenir sans découvrir au roi ton secret. L'on ne te croira jamais, après que le bruit s'est répandu que Behléwân a tué ton fils. »

« La chose est comme tu dis, répondit-elle; ton langage est sensé; mais, si tu apprends que mon fils est vivant, fais en sorte qu'il vienne de ce côté comme gardeur de troupeaux et tâche qu'il ne me voie pas et que je ne le voie pas. »

« Quel moyen emploierons-nous? » demanda l'eunuque.

« Voici mon trésor et ma fortune, dit la reine, prends tout ce que tu voudras et amène-le moi ou, au moins, apporte-moi de ses nouvelles. »

Ils concertèrent ensuite une ruse pour expliquer ce voyage de son serviteur dans le pays, et ils convinrent de feindre que la princesse possédait un trésor considérable enfoui depuis le temps de son premier mari et que l'eunuque, au courant de tout, partait pour le lui rapporter. Elle en avertit le roi de Roum et obtint de lui une autorisation. Qaïsar accorda la permission et lui recommanda de faire en sorte que personne ne connût le but de son voyage. Il partit déguisé en marchand, entra dans la capitale de Behléwân et se mit à l'affût des nouvelles du jeune homme. On lui apprit qu'il avait été enfermé dans un cachot, d'où son oncle l'avait tiré pour l'envoyer à tel endroit où il avait été tué. L'eunuque fut très affligé de ses nouvelles; son cœur se serra et il demeura incertain de ce qu'il devait faire.

Il arriva un jour qu'un des cavaliers qui, auprès de l'abreuvoir, avaient éloigné Mélik-Châh le jeune, après l'avoir habillé et lui avoir fourni de l'argent, aperçut dans la ville le confident de Châh-Khatoun sous l'habit de marchand. Il le reconnut, l'interrogea sur sa situation et les motifs de son voyage.

« Je suis venu acheter des marchandises, » répondit l'eunuque.

« Puis-je te dire une chose que tu tiendras secrète ? » reprit le cavalier.

« Oui, quelle est-elle ? »

« J'ai rencontré, avec quelques-uns de mes compagnons, le fils du feu roi Mélik-Châh ; nous l'avons vu auprès de telle fontaine, nous l'avons muni de provisions de voyage et de vêtements, nous lui avons donné de l'argent, et nous l'avons envoyé dans le pays de Roum, près de sa mère, parce que nous craignions qu'il ne fût assassiné par Behléwân. »

Puis il lui raconta les aventures du prince.

A ce récit, l'eunuque changea de couleur : il demanda protection aux gens qui la lui promirent quand même il serait venu pour chercher le prince. « Tel est mon but, répondit-il, car sa mère ne peut avoir de repos, ni de sommeil ni de tranquillité; elle m'a envoyé découvrir de ses nouvelles. » — « Va en sûreté, ajouta le cavalier ; il est du côté du pays de Roum, comme je te l'ai appris. » Le faux marchand le remercia, fit des vœux pour lui et se remit en route pour suivre cette piste. Le cavalier l'accompagna une

partie du chemin et dit : « Voilà l'endroit où nous l'avons quitté, » puis il revint à la ville.

L'eunuque continua son voyage, demandant, à chaque village où il entrait, après un jeune homme tel que le lui avait décrit son compagnon. Il ne cessa de s'enquérir jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la ville où était le prince. Il s'y arrêta, interrogea les gens, mais personne ne lui donna de renseignements. Etonné de cette aventure, il voulut repartir ; il remonta à cheval, et, en traversant les rues, il aperçut une bête de somme attachée avec une corde que Mélik-Châh tenait dans sa main, en dormant auprès de sa monture. Le confident de Châh-Khatoun continua son chemin sans s'occuper de lui, puis il s'arrêta en passant :

« Si celui que je cherche ressemble à ce jeune homme auprès de qui je suis passé, comment le reconnaîtrai-je, après de si longues infortunes ? Comment aborderai-je celui qui m'est inconnu ? Quand même je l'examinerais, je ne le reconnaîtrais pas. »

En réfléchissant ainsi, il arriva près du jeune homme qui dormait toujours, descendit de cheval, s'assit à côté de lui et

commença de le regarder avec attention et d'observer son visage; puis il se dit : « Je retrouve quelque chose : peut-être est-ce Mélik-Châh. »

Alors il toussa et cria au dormeur : « Jeune homme. »

Celui-ci se réveilla et s'assit. L'eunuque continua :

« Quel est ton père et où habites-tu dans cette ville? »

« Je suis étranger, » répondit le prince avec embarras.

« De quel pays es-tu et de qui es-tu le fils? »

« De tel endroit. »

Les interrogations et les réponses continuèrent jusqu'à ce que le confident de Châh-Khatoun reconnut Mélik-Châh avec certitude. Il se leva, le serra dans ses bras en versant des larmes, lui raconta qu'il était venu à l'insu de Qaïsar et que sa mère serait heureuse de le savoir en sûreté, mais sans le voir. Puis il rentra dans la ville, acheta un cheval sur lequel il le fit monter, et tous deux reprirent leur voyage jusqu'à ce qu'ils arrivèrent auprès du pays de Roum.

Sur la route, des voleurs fondirent sur eux, leur prirent tout ce qu'ils possédaient et les

jetèrent dans un puits dans le voisinage du chemin ; puis, il partirent, les laissant mourir à cette place où ils avaient déjà précipité beaucoup de monde. L'eunuque se mit à pleurer, mais le prince lui dit :

Qu'est-ce que ces larmes ? A quoi servent-elles ici ? »

« Ce n'est pas que j'aie peur de la mort, répondit l'eunuque, mais je m'afflige à cause de toi et de ta triste situation, comme à cause de ta mère ; mais je ne ressens aucune terreur : après tant de catastrophes de tout genre, dois-tu succomber à une mort honteuse ! »

Le jeune homme répliqua :

« Tout ce qui m'arrive est écrit ; personne ne peut l'effacer ; lorsque le moment de son accomplissement est arrivé, personne ne peut le retarder. » Ils restèrent ainsi cette nuit, le lendemain, la nuit suivante et le second jour, jusqu'à ce que, épuisés par la faim, ils étaient sur le point d'expirer de faiblesse.

Par la volonté et la puissance de Dieu, il advint que le roi de Roum, étant parti pour la chasse avec son épouse et une troupe d'hommes, arriva près de ce puits ; l'un des chasseurs descendit de sa monture pour

égorger le gibier près de l'ouverture, et il entendit les soupirs et les gémissements qui partaient de là. Il remonta à cheval en attendant que les soldats fussent réunis et informa de cette aventure Qaïsar qui ordonna à un de ses serviteurs de descendre dans le puits. Il en tira le jeune homme et son compagnon, coupa leurs liens, et, comme ils étaient privés de sentiments, on leur versa du vin dans la gorge jusqu'à qu'ils revinssent à eux. Le roi regarda l'eunuque, le reconnut et l'appela par son nom.

« C'est moi, seigneur, » répondit-il, et il se prosterna devant son maître dont la surprise était grande.

« Comment te trouves-tu dans cet endroit, lui demanda-t-il, et que t'est-il arrivé? »

L'eunuque répondit : « J'étais parti après avoir pris l'argent et je l'emportais, mais des voleurs me suivaient à mon insu : lorsque j'atteignis ce point, ils nous isolèrent, s'emparèrent des richesses et nous jetèrent dans ce puits pour nous y laisser mourir lentement, comme ils ont fait à d'autres ; mais Dieu très-haut t'a envoyé vers nous. »

Le prince et ses compagnons s'étonnèrent fort et louèrent le Seigneur de l'arrivée de

Qaïsar en cet endroit, puis le roi lui demanda :

« Qui est ce jeune homme qui t'accompagne? »

« Sire, répondit l'eunuque, c'est le fils d'une nourrice qui nous appartenait. Nous l'avons laissé petit, et, lorsque je l'ai retrouvé aujourd'hui [57], sa mère m'a dit : Prends-le avec toi, et j'en ai fait mon compagnon afin qu'il soit pour toi un serviteur fidèle et intelligent. »

Ensuite le roi se remit en route avec toute sa troupe, y compris l'eunuque et Mélik-Châh, faisant des questions sur Behléwân et sa conduite envers ses sujets : « Par ma tête, seigneur, dit le confident de la reine, son peuple a beaucoup à souffrir de lui, et personne, grand ou petit, ne désire être vu par lui. »

Le roi entra chez Châh-Khatoun et lui dit : « J'ai à t'annoncer une bonne nouvelle, l'arrivée de ton eunuque, » puis il raconta ce qui était arrivé à ce dernier et parla du jeune homme qui l'accompagnait. En entendant ce discours, la princesse perdit la tête et faillit pousser un cri, mais elle revint à elle. Son mari lui demanda : « Qui t'inspire autant

de douleur? Est-ce l'argent ou ton serviteur? »

« Par ma tête, seigneur, répondit-elle, les femmes ont le cœur faible. »

Ensuite son confident vint l'informer de ce qui s'était passé, de la situation de son fils, des infortunes qu'il avait souffertes; comment son oncle l'avait exposé à la mort, comment il avait été fait prisonnier, jeté dans un cachot, précipité du haut d'un château et sauvé par Dieu de tous ces dangers. Pendant qu'il parlait, la reine pleurait. A la fin, elle lui demanda : « Lorsque Qaïsar l'a vu et qu'il t'a interrogé à son sujet, qu'as-tu dit? »

« Je l'ai donné, répliqua-t-il, pour le fils d'une nourrice à nous, que nous avons laissé tout jeune et que j'ai retrouvé grandi et que j'ai ramené avec moi pour le faire entrer au service du prince. »

« Tu as bien fait, » répliqua-t-elle. Puis elle mit l'eunuque près du jeune homme pour le servir. Son mari le combla de bienfaits et assigna un riche revenu à Mélik-Châh qui avait ses entrées au palais et se tenait à la disposition du roi : chaque jour voyait augmenter son crédit. Châh-Khatoun était toujours à la fenêtre pour l'apercevoir; elle

se tourmentait à cause de lui et ne pouvait lui parler.

Un long espace de temps s'écoula : l'amour maternel la consumait. Un jour, elle se tint à la porte de l'appartement, attira son fils sur son sein et l'embrassa sur les joues et la poitrine. Elle fut surprise dans cette situation par le majordome du palais qui l'aperçut en sortant et demeura stupéfait. Il demanda : « Qui occupe cet appartement ? »

« Châh-Khatoun, » lui répondit-on. Il tremblait comme la feuille lorsque le roi revint.

Celui-ci, s'en apercevant, l'interrogea : « Qu'as-tu donc ? »

« Prince, s'écria-t-il, quelle chose monstrueuse j'ai vue ! »

« Qu'as-tu vu ? »

« Sire, dit le majordome, j'ai découvert que ce jeune homme, ramené par l'eunuque, n'est venu qu'à cause de la reine : comme je passais ici, au moment où lui-même franchissait le seuil de l'appartement, la princesse qui l'attendait est allée à lui, s'est jetée sur lui et l'a embrassé sur les joues. »

A ces mots, Qaïsar demeura muet d'étonnement; puis, se levant soudain, il fit arrêter

et charger de fer Mélik-Châh ainsi que l'eunuque et les jeta dans une prison de son palais. Ensuite il entra chez la reine et lui dit :

« Par Dieu, femme issue d'honnêtes parents, que les rois recherchaient à cause de ta bonne renommée et de tes bonnes mœurs, rien n'est plus beau que ton naturel. Que Dieu maudisse celle dont l'apparence est en contradiction avec l'intérieur ; celle qui est pareille à toi, dont la beauté est extérieure et la méchanceté cachée, toi dont le visage est beau et les actions honteuses ! Je veux faire de toi et de ce galant un exemple pour le peuple et la nation [58]. Tu n'as envoyé ton eunuque que pour ramener ce jeune homme, afin de l'aimer, de le faire entrer chez toi et de conspirer avec lui contre moi. Qu'est-ce que cela, sinon un odieux attentat ? Tu verras comme je vous traiterai tous les deux. »

Puis il lui cracha au visage et sortit.

Châh-Khatoun ne disait rien, car elle sentait qu'elle aurait beau parler en ce moment, il ne la croirait pas. Elle pria le Seigneur en ces termes : « Dieu très-haut, tu connais les choses secrètes, apparentes et intimes ; si le moment de notre perte est arrivé, ne le re-

tarde pas; s'il a été fixé pour plus tard, ne l'avance pas. » Le roi resta plongé dans la stupéfaction et s'abstint de boire, de manger et de dormir, ne sachant ce qu'il devait faire, et se disant : « Si je tue l'eunuque et le jeune homme, mon âme ne sera point soulagée, car ce ne sont pas eux les coupables : c'est mon épouse qui a envoyé son confident chercher l'autre ; si je les fais périr tous les trois, je n'apprendrai rien. Mais je ne veux pas me hâter de peur d'avoir ensuite à me repentir. Puis il les laissa pour s'occuper des affaires.

Il avait une nourrice qui l'avait élevée sur ses genoux ; c'était une femme intelligente au blâme de laquelle il ne résistait pas. Elle entra chez la reine qu'elle trouva extrêmement affligée l'interrogea sur ce qui s'était passé et ne cessa de la caresser jusqu'à ce que Châh-Khatoun lui eût fait jurer de lui garder le secret. La vieille femme fit cette promesse : alors la princesse lui raconta son histoire depuis le commencement jusqu'à la fin et lui révéla que le jeune homme était son fils. Là-dessus, la nourrice se prosterna devant elle en disant :

« La chose est aisée à arranger. »

« Par Dieu, ma mère, c'est moi qui choisis

ma perte et celle de mon fils ; mais je ne demanderai rien, car on ne me croirait pas et l'on prétendrait que je ne cherche par là qu'à écarter la honte : rien ne peut me servir que la résignation. »

La vieille femme fut satisfaite de son langage et de son esprit et reprit : « Tu as raison, mais j'espère que Dieu rendra la vérité évidente ; prends patience ; je vais entrer chez le roi, j'écouterai ce qu'il me dira et, s'il plaît à Dieu très-haut, j'inventerai un expédient. »

Puis elle partit chez Qaïsar, qu'elle trouva la tête pènchée sur ses genoux et visiblement affligé. Elle s'assit près de lui un instant et lui adressa des paroles caressantes : « Mon fils, mon cœur se consume à te voir depuis quelques jours immobile et affligé, sans que je sache ce que tu as. »

« Ma mère, répondit-il, c'est de la faute de cette maudite dont j'avais si bonne opinion ; elle a commis telle et telle faute », puis il raconta tout depuis le commencement jusqu'à la fin.

La nourrice reprit : « C'est ainsi que tu es troublé à cause d'une faible femme ? »

« Je réfléchis seulement, dit-il, au genre

de mort que je lui appliquerai, afin de convertir les gens. »

« Mon fils, garde-toi de la précipitation ; tu en éprouverais du repentir ; d'ailleurs, ils ne sauraient échapper à la mort. Si tu acquiers la certitude dans cette affaire, fais comme tu voudras. »

« Ma mère, s'écria-t-il, qu'ai-je besoin de confirmation ? N'a-t-elle pas envoyé son eunuque et n'a-t-il pas ramené ce jeune homme ? »

« Il y a, dit-elle, un moyen qui te rendra sûr de tout et te découvrira les sentiments de son esprit. »

« Comment cela ? »

« Je t'apporterai un cœur de huppe : place-le sur sa poitrine lorsqu'elle sera endormie et interroge-la sur ce que tu voudras savoir ; elle te le révèlera et la vérité te sera connue. »

Le prince se réjouit et lui dit : « Hâte-toi et que personne ne le sache. »

La nourrice partit et retourna chez la reine pour la prévenir : « J'ai arrangé ton affaire : cette nuit, le roi entrera chez toi ; fais semblant de dormir, mais réponds à tout ce qu'il te demandera pendant ton sommeil. »

Châh-Katoun la remercia : la vieille partit et alla chercher un cœur de huppe qu'elle donna à Qaïsar. Celui-ci n'eut point de tranquillité que la nuit fût venue. Alors il entra chez la reine qui était couchée, feignant de dormir, plaça le cœur de huppe sur sa poitrine jusqu'à ce qu'il fût convaincu qu'elle reposait et lui dit :

« Châh-Khatoun, c'est ainsi que tu me récompenses ! »

« Quelle faute ai-je commise ? » demanda-t-elle.

« Quelle plus grande faute peut-il y avoir que d'envoyer chercher ce jeune homme et de le faire venir à cause de ta passion pour faire avec lui ce qu'il te plaira ? »

« Je ne ressens aucune passion, même pour ton serviteur ; et cependant, qui est plus beau et plus gracieux que lui ? Mais je n'ai de penchant pour personne. »

« Pourquoi l'as-tu serré dans tes bras et l'as-tu embrassé ? » demanda-t-il.

« C'est mon fils et une portion de mon cœur, répondit-elle ; mon amour et ma tendresse m'ont fait perdre patience ; je me suis élancée vers lui et je l'ai embrassé. »

En entendant ces paroles, le roi demeura stupéfait et interdit, puis il reprit :

« Comment se fait-il qu'il soit ton fils? Ton oncle m'a écrit que Behléwân l'avait égorgé. »

« Oui, dit-elle, il l'a égorgé, mais il ne lui a pas coupé les veines; son aïeul a fait recoudre la blessure et l'a élevé, car sa dernière heure n'était pas encore venue. »

A ces mots, Qaïsar s'écria : « Cela me suffit »; puis il se leva à l'instant au milieu de la nuit, fit venir le jeune homme et l'eunuque, examina avec une lumière le cou du premier et reconnut qu'il était fendu d'une oreille à l'autre; la place avait été cicatrisée, mais l'on apercevait des traces de suture. Le prince se prosterna devant Dieu, admirant comme il avait sauvé Mélik-Châh de tous les périls et de tous les dangers qu'il avait courus; il se réjouit ensuite d'avoir agi sans précipitation et de ne pas s'être hâté de le faire périr, sans quoi il aurait été en proie aux plus vifs regrets. Rien n'avait pu sauver le jeune homme, sinon que l'heure de sa mort n'était pas encore venue.

De même, ô roi, j'attendrai le moment suprême, quelque retardé qu'il soit, et j'accomplirai jusqu'au bout le laps de vie qui

m'est accordé; mais j'espère que Dieu très haut me fera triompher de ces méchants vizirs.

Lorsque le prisonnier eut fini son histoire, Azâd-Bakht ordonna de le ramener en prison. Puis, s'adressant à ses ministres, il leur dit :

« Ce jeune homme vous a attaqués, mais je connais l'affection que vous portez à ma dynastie et la sagesse de vos avis. Rassurez-vous; je ferai ce que vous m'avez conseillé. »

Les vizirs furent extrêmement satisfaits d'entendre ces paroles, et chacun d'eux répondit quelque chose. Le prince continua :

« Je n'ai retardé son supplice que pour lui permettre de parler longuement et de raconter des histoires; mais il faut absolument qu'il périsse. Je veux que vous fassiez dresser un gibet à l'extrémité de la ville, qu'un crieur aille ordonner aux gens de se rassembler et d'accompagner le prisonnier jusqu'au lieu du supplice. Le crieur proclamera en outre : Telle est la punition de l'homme que le roi approche de sa personne et qui le trahit. »

Ce discours réjouit les vizirs qui, cette nuit-là, ne dormirent pas de contentement. Ils firent faire la proclamation dans les rues, dres-

ser la potence et le lendemain, dès le matin, allèrent à la porte du roi.

« Sire, dirent-ils, le peuple est rassemblé depuis le seuil du palais jusqu'à la place de l'exécution afin d'assister au châtiment du coupable. »

ONZIÈME HISTOIRE

Délivrance prompte et joyeuse.

Le onzième jour, les vizirs entrèrent chez le roi pendant que tous les gens étaient réunis. Azâd-Bakht fit amener le prisonnier que les ministres interpellèrent :

« Misérable, dirent-ils, peux-tu désirer vivre encore et te sauveras-tu aujourd'hui ? »

« Méchants, répondit-il, le sage cesse-t-il jamais d'espérer en Dieu ? Lorsqu'un homme est persécuté, la délivrance lui vient du danger et la vie du milieu de la mort, comme il arriva à ce prisonnier que Dieu sauva. »

« Comment cela ? » demanda le roi.

ONZIÈME HISTOIRE

LE PRISONNIER

SAUVÉ MIRACULEUSEMENT [59]

SIRE, reprit le jeune homme, on raconte qu'un certain roi possédait un château élevé qui donnait sur une prison. Pendant la nuit, il entendait un captif qui disait :

« Toi qui rapproches le salut, toi qui hâtes la délivrance, mets-moi sans retard en liberté. »

Un jour, le prince s'irrita et pensa :

« Ce sot espère échapper à son châtiment. »

Puis il demanda :

« Qui est renfermé là ? »

« Des gens qu'on a arrêtés couverts de sang, » lui fut-il répondu.

Il fit amener le prisonnier devant lui :

« Insensé, homme de peu d'esprit, comment peux-tu espérer te tirer de ce cachot après le crime que tu as commis? »

Puis il le renvoya avec une troupe de soldats à qui il ordonna de le pendre hors de la ville.

C'était pendant la nuit; les gardes emmenèrent le condamné hors de la capitale pour l'attacher à une potence. Mais des voleurs s'avancèrent sur eux à l'instant même et les chargèrent à coup de sabre. Les soldats s'enfuirent, abandonnant celui qu'ils allaient pendre : ce dernier, qui avait assisté au combat, prit également la fuite à travers la campagne et ne respira que lorsqu'il fut arrivé dans une forêt. Là, il rencontra un lion redoutable qui se jeta sur lui, le renversa, arracha un arbre dont il l'entoura comme d'un lien et partit dans le bois pour chercher sa lionne. Pendant ce temps, l'homme mettait sa confiance en Dieu, espérant qu'il le sauverait et disant :

« Qu'est-ce que cela signifie? »

Puis, écartant les feuilles, il aperçut un grand nombre d'ossements humains provenant de tous ceux que la bête féroce avait déchirés. Plein d'étonnement, il se mit alors

à ramasser des richesses qu'il cacha dans sa ceinture et sortit de la forêt en allant droit devant lui sans tourner à droite ni à gauche, tant il avait peur du lion. Il continua de courir jusqu'à ce qu'il arriva à un bois près duquel il tomba comme mort. Reposé de ses fatigues, il enfouit son or et entra dans le village. C'est ainsi que Dieu le sauva et l'enrichit.

« Combien tu nous as séduits avec tes histoires, reprit le roi ; mais voici l'instant de ta mort » et il ordonna de le suspendre au gibet. Les exécuteurs l'entourèrent, le conduisirent à la potence et s'apprêtèrent à l'y hisser.

A ce moment, le chef des voleurs, qui avait trouvé et élevé le jeune homme étant arrivé, demanda le motif du concours du peuple qui s'était assemblé là. On lui répondit que le prince avait un serviteur qui avait commis un grand crime et qu'on allait le mettre à mort. Alors il s'avança, regarda et, reconnaissant son fils adoptif, il l'étreignit dans ses bras et l'embrassa sur la bouche en criant : « C'est un enfant que j'ai trouvé au pied de telle montagne, enlevoppé dans un vêtement de brocard, je l'ai élevé et il a

coupé les routes avec moi. Un jour que nous avions attaqué une caravane, celle-ci nous a mis en fuite, a blessé plusieurs des nôtres et fait prisonnier ce jeune homme. Depuis lors j'ai parcouru divers pays à sa recherche sans avoir de ses nouvelles, à présent le voici. »

En entendant ces paroles, le roi, convaincu que le condamné était son fils, poussa un grand cri, s'élança vers lui, le serra dans ses bras et l'embrassa en pleurant. Puis il ajouta : « Je voulais te faire périr, et je serais mort de repentir. » Puis il coupa ses liens, ôta sa couronne de sa tête, la mit sur celle de son enfant et fit répandre cette bonne nouvelle, sonner les trompettes et battre les timbales. La joie fut grande : le peuple en fit fête et l'allégresse fut telle que des oiseaux s'arrêtèrent en l'air, étourdis par les cris et les proclamations [60]. Les soldats formèrent un cortège magnifique et la nouvelle de cette reconnaissance fut portée à la reine Behrédjour [61] qui sortit et s'avança au devant de son fils. Le roi ouvrit les prisons et délivra tous ceux qui s'y trouvaient : on célébra une fête pendant sept jours et sept nuits et l'on fit force réjouissances. — Voilà pour le jeune homme.

Quant aux vizirs, en proie à la crainte, au silence, à la honte et à la terreur, leur perte était certaine. Le roi s'assit sur son trône avec son fils et les ministres devant lui, après avoir convoqué les grands et le peuple du royaume. Alors le jeune homme, s'adressant à ses ennemis, leur dit :

« Misérables, vous voyez l'œuvre de Dieu : le salut était proche. »

Ils ne purent répondre un mot. Azâd-Bakht reprit :

« Je veux qu'il n'y ait personne qui ne se réjouisse aujourd'hui, même les oiseaux du ciel : vos cœurs sont contristés et voilà la plus grande marque d'inimitié que vous m'ayez donnée. Si je vous avais écoutés, mes remords auraient été insupportables et, à la longue, je serais mort de douleur.

Son fils répliqua : « Mon père, sans tes sages sentiments, ta perspicacité, ta prudence, ta temporisation dans les affaires, cette grande joie ne te serait pas arrivée : si tu t'étais hâté de me faire mourir, le repentir et le chagrin t'auraient accablé de plus en plus : celui qui agit avec précipitation en éprouve des regrets. »

Azâd-Bakht fit ensuite venir le chef des

brigands, lui donna un vêtement d'honneur et déclara que quiconque l'aimait devait lui faire un pareil présent, de sorte que cet homme en fut comblé. Le prince lui confia ensuite la police du pays; enfin il fit dresser neuf potences à côté de la première et dit à son fils :

« Tu étais innocent et ces misérables travaillaient à ta perte. »

« Mon père, répondit-il, je n'avais d'autres crimes à leurs yeux que mon dévouement pour toi . comme j'étais attaché à ton pouvoir et que je les empêchais de piller le trésor, ils m'ont détesté, envié; ils ont conspiré contre moi et ils ont juré ma mort. »

« Le moment n'était pas arrivé, reprit Azâd-Bakht. N'es-tu pas d'avis que nous les traitions comme ils voulaient te traiter; leurs efforts tendaient à ton supplice; ils te calomniaient et me déshonoraient pamri les rois. »

Puis, se tournant vers les vizirs :

« Scélérats, s'écria-t-il, quels mensonges avez vous proférés et quelle excuse vous reste-t-il? »

« Aucune, fut leur réponse : nous avons mal agi : nous voulions la perte de ce jeune homme et elle est retombée sur nous; nous

avons médité du mal contre lui et c'est nous qui avons été atteints ; nous avons creusé un puits sous ses pas et nous y sommes tombés. »

Là-dessus, le roi ordonna qu'on les suspendît aux dix potences, car Dieu est juste et ses arrêts sont équitables. Puis Azâd-Bakht demeura avec son fils et sa femme ; ils restèrent dans la joie et la satisfaction jusqu'à l'arrivée du destructeur des plaisirs (*l'ange de la mort*) et ils moururent tous.

Gloire au vivant qui ne meurt pas et à qui toute louange est due ! Puisse sa miséricorde être éternellement avec nous ! *Amen.*

Ainsi finit l'histoire entière des dix vizirs et de ce qui leur arriva avec le fils du roi. Louange à Dieu éternellement ! *Amen*, ô maître des mondes !

NOTES

INTRODUCTION

1. J'ignore quel peut être le nom qui se cache sous *Kanim-Madoud;* la ville n'est pas nommée dans les versions persanes.

2. Le Sédjestân ou Séïstân est un pays partagé aujourd'hui entre la Perse et l'Afghanistân, et célèbre dans l'histoire fabuleuse de l'Irân : on y montre les restes de l'écurie du héros Roustem ; au temps du géographe Yaqout, cette province était peuplée de *Kharedjites* (dissidents) qui se faisaient remarquer par leur probité et leur charité. C'est aux habitants de cette contrée que les Orientaux attribuent l'invention des moulins à vent (cf. Barbier de Meynard, *Dictionnaire géographique de la Perse,* p. 300). Dans les *Mille et une Nuits* (éd. Habicht, t. VI, nuit 435), ce pays est nommé, par erreur, Sébestân au lieu de Séïstân, autre forme de Sedjestân. En outre, dans les versions persanes, le Séïstân est donné comme le royaume même d'Azâdbakht, qui s'étendait depuis l'Hindoustân jusqu'à la mer.

3. Au lieu d'*Isfehend*, qui porte le texte de Knœs, il faut lire *Isfehbed*, en persan *Ispehbed*. Le déplacement d'un point diacritique explique ce changement. Ispehbed signifie général en chef. Sous les Sassanides, ce titre était donné aux gouverneurs de provinces (cf. Maçoudi, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t II, p. 153) Dans les textes persans, le vizir est appelé *Sipeh-salar*, qui signifie également général, chef d'armée.

4. Pour *Azâd-Châh* (noble roi), les rédactions persanes ne font mention ni de ce projet ni de ce roi : suivant elles, le vizir, ne pouvant se passer de sa fille, la faisait venir près de lui, lorsqu'elle fut rencontrée par Azâd-bakht.

5. Ce nom, qui ne se rencontre pas dans les versions persanes, est formé des deux mots persans *behreh*, sort, lot, et *gour* (arabe, *djour*), fortune. Le texte persan du Bakhtiar-Nameh, lithographié à Paris, appelle cette princesse Khatoun-Chah.

6. Les versions persanes ne mentionnent pas l'intervention du premier vizir.

8. Dans le texte persan, c'est la reine qui conseille de fuir dans le Kermân.

8. Le Kermân est une des provinces méridionales de la Perse, située entre le Baloutchistân, le Khorassân, le Fars et le golfe Persique. Les légendes persanes font dériver son nom soit de *Kermân*, arrière-petit-fils de Japhet, fils de Noé, soit d'un certain *Bakhté-Guerm*, qui lutta avec le roi sassanide Ardéchir *(Artaxerxès)* Babégân. D'autres traditions attribuent la culture et la civilisation de ce pays à une troupe de philosophes qui y auraient été déportés. Sous les Sassanides, l'impôt payé par cette province était de soixante millions de drachmes. Elle fut conquise par les musulmans sous les khalifes 'Omar I et 'Otsmân. Le Kermân n'eut pas de souverains indépendants, mais sa

prospérité fut à son comble sous les Seldjouqides (cf. Barbier de Meynard, *Dictionnaire géographique de la Perse*, pp. 482-486).

9. Dans les versions persanes, les mille dinars sont remplacés par dix perles formant un bracelet.

10. Le chef des voleurs est nommé Ferroukh-Souvar *(Cavalier fortuné)* dans les recensions persanes (Lescallier, à tort : Fareksavar); et l'enfant, Khodadâd *(Dieu-donné)*.

11. Le nom de Kathrou ne se trouve que dans le texte de Knœs, et n'a été porté par aucun roi de Perse; il n'est d'ailleurs pas plus persan qu'arabe.

12. Les versions persane et ouïgoure donnent au fils d'Azâd-Bakht le nom de Bakhtiar *(Fortuné)*, qui a fourni le titre du roman : *Bakhtiar-Namèh*; en outre, elles présentent un récit plus détaillé des aventures du favori : le roi commence par l'attacher au service de ses écuries, une des charges les plus importantes de la cour de Perse (cf. Dubeux, *La Perse*, p. 461); de là, Bakhtiar arrive aux fonctions de trésorier.

13. Comme on l'a vu dans l'introduction, d'après les versions persanes, le roi se contente, le premier jour, de faire enfermer Bakhtiar après son entrevue avec le vizir et l'interrogatoire de la reine C'est seulement le second jour et après les conseils de mort donnés par le second ministre, que le prisonnier raconte l'histoire du marchand persécuté par le sort. Celle-ci est la première dans toutes les recensions. Les *Mille et une Nuits* de l'édition de Habicht (t. VI, nuits 440-444, pp. 206-215), le ms. du British Museum et le texte de Knœs placent cette histoire le premier jour. Elle occupe les nuits 441-442 dans la traduction des *Mille et une Nuits* de Gauthier (tome IV).

PREMIÈRE JOURNÉE

HISTOIRE DU MARCHAND INFORTUNÉ

14. Cette partie de l'histoire se retrouve, avec quelques modifications, dans un conte des *Mille et une Nuits* (t. arabe, éd. de Boulaq, in-4°, t. I, 83-88); aventure du jeune homme qui cherche à vendre un collier de perles appartenant à sa maîtresse, jadis assassinée par une rivale et faussement accusé par un joaillier, qui prétend avoir été victime d'un vol. C'est peut-être à l'histoire du marchand infortuné que Pétis de La Croix a emprunté l'épisode d'Atalmulc précipité dans la mer par ses associés, puis dénoncé par eux comme coupable du vol devant le cadi d'Ormus, et sauvé par la déposition des paysans qui l'avaient recueilli (cf. *Mille et un jours*, LXXXIVe jour).

15. Le texte des versions persanes de Lescallier, Gauthier, Ouseley et de l'édition de Paris, présente quelques variantes : il place la scène à Basrah, ne mentionne pas la consultation de l'astrologue; avant même d'avoir constaté le vol, le marchand avoue les détournements au vieillard qui l'a recueilli. A la suite de son expulsion, il reçoit six perles des plongeurs; les voleurs lui enlèvent celles qu'il a cousues dans son vêtement et non celles qu'il a cachées dans sa bouche : le joaillier qui l'accuse de vol est de mauvaise foi, comme dans le conte des *Mille et une Nuits* cité plus haut; le marchand est délivré par le chef des plongeurs qui a voyagé avec le roi dans le Turkistân; enfin, devenu trésorier, il est dénoncé par un vizir jaloux, mais son innocence est reconnue presque immédiatement

après qu'on lui a crevé les yeux. La version arabe, plus simple que les rédactions persanes, fait une plus grande part à la mauvaise fortune. Le texte de Habicht s'accorde avec celui de Knœs. Dans le manuscrit du British Museum, ce récit est intitulé *Histoire du marchand de Perse.*

DEUXIÈME JOURNÉE

HISTOIRE DU MARCHAND ET DES SUITES DE SES ACTIONS

16. Le texte arabe porte Behroun, qu'il faut probablement corriger en Behrévan *(Bon esprit)*. Le nom du vizir n'est pas donné dans les textes persans.

17. Dans toutes les rédactions persanes, ce conte est placé dans la huitième journée, en réponse aux arguments du huitième vizir. Le texte de Habicht, où il occupe les nuits 444-448, et celui du British Museum s'accordent avec l'édition de Knœs. Les deux enfants n'y portent pas de noms, tandis que dans les autres versions, sauf peut-être celle en ouïgour, ils sont appelés Rouzbeh et Behrouz (*Jour heureux* et *Heureux jour*). On peut aussi relever quelques différences dans les détails : ainsi le joaillier n'obtient pas la permission de retourner dans sa patrie : il fait venir sa femme et ses deux fils, et c'est en allant au-devant d'eux qu'il rencontre au matin ces derniers, non sur un bateau, mais au bord de la mer, près de l'endroit où, la veille, il a oublié une bourse d'or. Behrouz est adopté par un roi, à qui il succède ; Rouzbeh, devenu plus tard son favori, n'est pas victime de la perfidie des courtisans : il

est arrêté par les gardes qui le trouvent armé sur la terrasse du palais, près du roi endormi ; son supplice est différé à cause d'une guerre que Behrouz a à soutenir contre un prince voisin. On remarquera que, pour le fond, cette histoire ne diffère guère de celle qui sert de cadre à ces récits.

18. Le rédacteur anonyme de ce conte a peut-être imité le passage de Kalilah et Dimnah (chap. v, éd. de Boulaq), où Dimnah, par ses calomnies, met en garde l'un contre l'autre le lion et le taureau et sème ainsi la division entre eux. Une aventure semblable arriva sous le règne du Khalife El Motaouakkel, lorsque ses courtisans cherchèrent à perdre dans son esprit Boghâ l'aîné, un des chefs de la milice turke (cf. Maçoudi, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. VI, chap. CXVII. pp. 259-262). On sait qu'une perfidie de ce genre amena l'assassinat de l'empereur Aurélien (Flavius Vopiscus, *Vie d'Aurélien*, dans l'*Histoire auguste*, ch. XXXVI).

19. La situation du fils du joaillier, devenu roi et sur le point de tuer son frère qu'il ne connaît pas, se retrouve dans un chant populaire grec : *Les deux frères*, dont l'un, devenu capitaine de voleurs, tue son frère qui s'est fait muletier (Marcellus, *Chants populaires de la Grèce moderne*, p. 146). Les reconnaissances de frère et de sœur, d'enfants et de parents, font le sujet de nombreux contes et chansons en russe, en espagnol, en français, en grec, en allemand, etc. Cf. de Puymaigre, *Les vieux auteurs castillans*, t. II, chap. XII. Dans un conte berbère que j'ai recueilli à Frendah, d'un individu de Bou-Semghoun, qsar du sud oranais, toute une famille, dispersée depuis des années, se retrouve et ne se reconnaît que par le récit fait par chacun de ses aventures.

TROISIÈME JOURNÉE

HISTOIRE D'ABOU-SABER, LE DIHQAN

20. Les aventures d'Abou-Sâber forment dans toutes les rédactions le sujet de la troisième histoire; mais, comme partout, les textes persans diffèrent de l'arabe. Le meurtre du collecteur d'impôts et les ravages du lion y sont mêlés : Abou-Saber, qui n'est plus qu'un homme pauvre, montre de l'égoïsme plutôt que de la résignation. Lorsqu'il est employé à la construction du palais, c'est lui et non un de ses compagnons d'esclavage qui se casse la jambe ; le tyran meurt d'une colique et non dans une insurrection : il est remplacé par son prisonnier qui seul a pu deviner les trois énigmes dont la solution devait donner le trône. Cette épisode ne laisse pas subsister l'apparente contradiction qui existe entre la conduite d'Abou Sâber et sa sagesse renommée lorsqu'il enlève deux enfants à des voleurs repentants qu'il fait mettre à mort, et la femme d'un homme qui vient se plaindre à lui; enfin, lorsqu'il se montre sévère envers un roi détrôné. Les enfants sont ramenés par un marchand à qui le ravisseur les a vendus.

La traduction de Gauthier (nuits 443-444) suit le texte arabe, comme celle des *Mille et une Nuits* de l'édition Habicht (nuits 448-453). Celles de Lescallier et la version du texte lithographié à Paris s'accordent avec la recension d'Ouseley.

L'histoire d'Abou Sâber se trouve dans les *Onze jours* (*Die eilf Tage*, récit XI).

L'intérêt dramatique est beaucoup moins vif dans ces dernières.

21. Lors de la conquête arabe, les *Dihqans* (du persan *Deh*, village, et *Khân*, seigneur) formaient une sorte de noblesse territoriale bientôt abaissée par les vainqueurs au niveau du reste de la population. Ce nom prit alors la signification de propriétaire foncier et même de villageois. Cependant, aujourd'hui encore, on l'emploie quelquefois dans le sens de chef de village.

22. Le texte arabe de Knœs porte *Qaramân*, par un *qaf*; ce qui s'entendrait alors de la province d'Asie-Mineure, appelée par les Européens Caramanie. Le texte suivi par Gauthier prouve qu'il faut rétablir Kermân, le lieu de la scène étant en Perse comme dans les autres contes.

23. Le 28e exemple conté par Patronio au comte Lucanor est peut-être emprunté à la même source que cet épisode : Rodrigo Melendez de Valdes, ou, suivant les éditions imprimées, Pedro de Melendez, avait coutume de remercier Dieu pour tout ce qui arrivait, estimant, comme Candide, que c'était pour le mieux. Un jour il se cassa la jambe et loua Dieu, bien qu'il ignorât que par là il échappait aux embûches que ses ennemis lui avaient tendues avec l'autorisation du roi (cf. les *Œuvres* de D. Juan Manuel dans les *Prosateurs espagnols antérieurs au* xve *siècle*, p. 385; de Puibusque, *le Comte Lucanor*, pp. 258-265).

QUATRIÈME JOURNÉE

HISTOIRE DE BEHZAD

24. Au lieu de *Zouchâd* que porte le texte arabe et qui

n'a aucun sens, j'ai rétabli *Roucḥâd* qui signifie en persan *visage joyeux*.

25. Lescallier nomme ce prince *Bahéẓâd* et Gauthier *Behéẓâd*, formes incorrectes pour *Behẓâd*, bien né.

26. D'après les versions persane et malaie (Niemann, *Blœmleẓinguit maleische Geschriften*, t. I, p. 54), Behzâd était fils d'un roi de Haleb (Alep). La princesse dont il tombe amoureux est Nikarine, fille du roi de Roum, dont il entend parler par un de ses amis qui a été à Constantinople. Le roi de Haleb est obligé d'écraser son peuple d'impôts pour fournir les 100 lakhs de roupies, demandés pour prix de la main de la princesse. L'impatience de Behzâd le pousse à attaquer une caravane dont le chef lui fournit, quand il l'a reconnu, les moyens de compléter la somme. Le prince est aveuglé par Nicarine, non par sa belle-mère, et après la mort de son père, les gens de Haleb se choisissent un autre roi.

Les versions de Gauthier (n. 442-443), de Lescallier, de l'édition de Paris et d'Ouseley et la version malaie sont les mêmes, avec plus de détails dans la première.

Le texte de Habicht (nuits 453-455) est analogue à celui de Knœs.

CINQUIÈME JOURNÉE

HISTOIRE DU ROI DADBIN

27. Le nom du cinquième vizir, *Djehrbour* pour *Djehrpour*, qui ne se trouve que dans les textes arabes, signifie en persan fils de la Renommée.

28. Le sens de *Dâdbin* est « qui discerne le bon droit ».

Par erreur, Gauthier le nomme *Dâbdin;* Ouseley, *Dadéin,* l'édition de Paris et le texte ouïgour, *Dâdîn* (Jaubert, *Notice et extrait de la version turque du Bakhtiar Nameh,* p. 15 ; Davids, *Grammaire turke,* p. 177).

29. Les versions persanes : Gauthier (nuits 445-448), Ouseley, Lescallier et édition de Paris diffèrent des textes arabes et ouïgour. Dans les premières, c'est Kardar qui, désespérant d'obtenir la main de la fille de son collègue, pousse le roi à la demander pour lui-même, comptant la lui enlever par une calomnie. Après que Dâdbin a épousé Aroua et tué son ministre, il part pour une expédition, laissant le soin des affaires à Kerdân, mais sans lui confier la garde de la reine. Celle-ci, calomniée près de son mari, n'échappe pas au supplice, grâce aux représentations d'un eunuque, mais par l'intervention du vizir qui espère la retrouver dans le désert. La princesse, recueillie par un chamelier, est reconnue innocente par son mari qui fait pé, rir le ministre calomniateur, après qu'il l'a convaincu du mensonge.

La version ouïgoure donne les mêmes détails que les textes arabes de Knœs et de Habicht (nuits 455-461).

Il existe, en outre, quelques différences secondaires entre les deux recensions; dans la persane, le royaume de Dâdbin n'est pas nommé, non plus que la fille du vizir, ni son serviteur Abou'lkhéir qui devient un bouffon. L'arabe seul donne le nom de ce dernier.

On remarquera que l'histoire du mariage de Dâdbin avec Aroua est, à peu de chose près, la reproduction de l'histoire du mariage d'Azâd-bakht avec Behrédjour. Le reste du récit, dans le texte persan, est une variante du conte de Geneviève de Brabant.

30. Le Thabaristân est une province du nord de la Perse, située sur le bord de la mer Caspienne. Une tra-

dition fait venir le nom de ce pays des mots persans *Thabar* (hache) et *Zénân* (femme), et raconte qu'un roi de Perse ayant déporté, dans cette province montagneuse, alors couverte de forêts, tous les criminels du royaume, ceux-ci demandèrent des *haches* pour se construire des maisons, et des *femmes* pour fonder des familles : d'où *Thabar-zénân*, et par corruption *Thabaristân*. La même étymologie, tout à fait dans le goût oriental, s'explique d'une autre façon, par ce fait que chaque habitant, jeune ou vieux, porte continuellement une *hache* à sa ceinture (*Thabaristân*, pays des haches). Sous les Achéménides, le chef de cette province se nommait Espehboud (ou Ispehbed) et transmettait le gouvernement à son fils. L'historien national Zahir-eddin rapporte qu'après le partage des états d'Alexandre, le Thabaristân échut à un descendant des anciens rois : ses descendants régnèrent jusqu'au temps du roi sassanide Qobad, fils de Firouz, qui y établit son fils Keïous. Celui-ci y fonda une nouvelle dynastie. La conquête du pays parut si difficile aux Arabes qu'ils se contentèrent longtemps d'une soumission nominale. Ce fut seulement sous le khalifat d'El Mamoun (IXe siècle de notre ère), que les montagnes les plus sauvages, dernier asile de l'indépendance du Thabaristân, furent conquises par Mousa ben Hafs. La ville principale de cette province est Amol, fondée suivant une légende par Djemchid, Faridoun ou Thahomourz (cf. Barbier de Meynard, *Dictionnaire géographique de la Perse*, pp. 380-387). Dans le texte ouïgour, Dâdbin règne dans le Tataristân (pays des Tatars).

31. Au lieu de *Zoukhan* et de *Kardân* (intelligent), les textes persans donnent *Kamkar* (puissant) et *Kardâr* (actif), et la version ouïgoure *Kerdân* et *Kourdâr* (pour *Gourdâr*, joyeux ?).

32. Le nom de *Kesra* (*Chosroès*, des Grecs) est l'altéra-

tion arabe du persan *Khosrou*. Les Orientaux le donnaient à tous les princes sassanides, comme *Qaïsar* (César) à ceux de Byzance; *Faghfour*, aux rois de la Chine; *Tobba'*, à ceux du Yémen; *Nedjâchi*, (Negouch), aux souverains d'Abyssinie; *Fera'oun* (Pharaon), à ceux d'Egypte. Deux des derniers princes de la dynastie nationale des Ghaznévides portèrent aussi ce nom : Khosrou-Châh, fils de Behrâm-Chah, et Khosrou-Moulk, son fils.

33. C'est la loi du talion, comme elle est indiquée dans le Qorân, *Sourate*, II, verset 173 : « O vous qui croyez, le talion vous est prescrit pour le meurtre : un homme libre pour un homme libre, un esclave pour un esclave, une femme pour une femme, » Cf. aussi les *Sourates* V, 49, XXII, 113. Il est vrai que Mohammed ajoute (*Sour.*, II, v. 173) : « Celui à qui son frère remet une peine semblable, doit être traité avec humanité et il doit s'acquitter par des bienfaits.

SIXIÈME JOURNÉE

HISTOIRE DE BAKHT-ZÉMAN

34. *Bakht-Zémân* (en persan, *Temps fortuné*) est appelé Bakht-Azmâ dans un manuscrit du British Museum.

35. Ce conte, qui manque dans les versions persanes, occupe les nuits 461-464 de l'édition de Habicht. On pourrait le rapprocher de l'*Education d'un prince* (1763), conte de Voltaire qui avait eu peut-être connaissance des *Onze journées* de Galland. Chez l'auteur français, c'est par amour pour Amide qu'Alam secoue sa mollesse et se rend digne de remonter sur le trône.

36. En annonçant son intention de faire quoi que ce soit, tout bon musulman ne manque jamais d'ajouter « s'il plaît à Dieu » *(In cha Allah)*. L'oubli de cette précaution fait échouer tous les projets. Les Arabes d'Algérie racontent à l'appui l'histoire suivante : « En énumérant ce que ses forces lui permettaient de faire, le lion dit un jour :

« *In cha Allah*, s'il plaît à Dieu, j'enlèverai, sans me gêner, le cheval.

« *In cha Allah*, j'emporterai, quand je voudrai, la génisse, et son poids ne m'empêchera pas de courir. »

Quand il en vint à la brebis, il la crut tellement au-dessous de lui qu'il négligea cette religieuse formule : « S'il plaît à Dieu », et Dieu le condamna pour le punir à ne pouvoir jamais que la traîner. (Daumas, *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, p. 117.)

37. L'histoire de Khodaï-dân (qui connaît Dieu) est évidemment une répétition de celle de Bakht-Zémân.

SEPTIÈME JOURNÉE

HISTOIRE DU ROI BEHKERD

38. Le nom de *Beh-Kemâl* est composé du persan *Beh*, bien, et de l'arabe *Kemâl*, perfection.

39. *Behkerd* (bienfaisant) n'est pas nommé dans les versions persanes, qui font de lui un roi de Yémen, et de son esclave. Abraha, le fils du roi de Zanguebar.

40. Les versions persanes de Gauthier (nuits 444-445), d'Ouseley, de Lescallier et du Bakhtiar Nameh n'offrent pas de grandes différences avec les textes arabes de Knœs et de Habicht (nuits 464-466). Dans celui-ci, le roi ni le

pays ne sont nommés. Suivant les premières, Behkerd s'embarque à la recherche de son esclave : naufragé sur la côte du Zanguebar, il est accusé d'assassinat parce que les habitants de la maison près de laquelle il a passé la nuit sont égorgés par des voleurs, et que le sang a rejailli sur ses vêtements sans qu'il s'en aperçoive. Il blesse le fils du roi, non en se laissant emporter par sa passion pour la chasse, mais en voulant atteindre un corbeau pour en tirer un présage. Il est condamné, non à être mis à mort, mais, en vertu de la loi du talion, à perdre une oreille. C'est alors que la reconnaissance a lieu.

41. J'ai cru devoir corriger en *Nirou* (force du bras) le nom de *Yatrou* que donne le texte de Knœs et qui n'a aucun sens. Cette altération s'explique par le déplacement des points diacritiques. Peut-être, cependant, faudrait-il rétablir *Abrahah* que donnent les textes persans.

42. Les mutilations sont une des pénalités appliquées en pays musulman, en vertu de cette parole du prophète : « Quant au voleur et à la voleuse, coupez-leur les mains en rétribution de l'œuvre de leurs mains : c'est le châtiment prescrit par Dieu. » (*Qorân*, Sour. V, v. 42). Toutefois, l'exécution n'a lieu que si l'objet volé a une valeur dépassant 4 dinars (environ 50 francs). Autrement, le vol est puni de la bastonnade. L'amputation des pieds et des oreilles est aussi pratiquée.

HUITIÈME JOURNÉE

HISTOIRE D'ILAN-CHAH ET D'ABOU-TEMAM

43. En Djaghataï, *Ilân* signifie serpent. Les Turks pre-

naient souvent des noms d'animaux : *Arslan* (le lion), *Baber* (le tigre), *Boghâ* (le bœuf). Ilân-Châh n'est pas nommé dans les versions persanes.

44. La deuxième partie de cette histoire forme le suje d'un conte du cycle des *Quarante vizirs*, où nous le retrouvons sous une forme beaucoup plus simple. Dans le manuscrit turk que j'ai sous les yeux, et d'après lequel je donne la traduction qui suit, comme dans la version allemande de Bernhauer (*Die Vierzig Veziere*, p. 237), c'est le 39e récit raconté au roi par la reine.

« On rapporte que vivait un grand roi qui avait trois vizirs. Un jour, l'un d'eux eut une discussion avec les deux autres : ceux-ci se retirèrent et allèrent dénoncer au prince leur collègue comme un traître. En outre, ils promirent des ducats d'or à quelques-uns des pages en leur faisant cette recommandation : « Dès que le roi ira reposer, avant qu'il ne sommeille, feignez de croire qu'il dort et saisissez l'occasion : l'un de vous dira, au milieu de la conversation : « Aujourd'hui, j'ai entendu tel vizir parler à tel serviteur, il disait telle et telle chose du roi. » — « Moi aussi, reprendra l'autre, j'ai appris la même chose de telle personne qui me l'a fait connaître. » Après cet entretien, les pages répétèrent ces propos devant le prince qui n'était pas encore endormi. Lorsque le roi les eut entendus, il se dit : « Je vois que ce que m'avaient dit mes vizirs que je n'avais pas crus, mes pages l'ont aussi appris. C'était la vérité. » Le lendemain matin, le Châh tira vengeance du troisième ministre. Les autres, satisfaits, donnèrent à leurs complices l'or qu'ils leur avaient promis. Les pages le prirent et se retirèrent à l'écart. Une dispute s'éleva entre eux : « C'est moi qui ai parlé le premier, dit l'un ; ma part doit être plus forte. » — « Si je n'avais rien dit, répliqua l'autre, le roi n'aurait pas ainsi traité ce malheureux. » Cette querelle arriva aux

oreilles du prince et, déplorant la perfidie de ses vizirs envers leur infortuné collègue, il se repentit vivement. »

Nous avons là, comme on le voit, une forme plus ancienne de ce conte que dans le Bakhtiar-Nameh. Peut-être l'auteur des « Quarante soirées », dont les *Quarante vizirs* ne sont que la traduction turke, était-il antérieur à l'époque où fut rédigée l'histoire des *Dix vizirs*. La version turke, soit qu'on doive l'attribuer à Cheïkh-Zadé, comme le disent Pétis de Lacroix et Behrnauer, ou que celui-ci soit l'auteur de la recension arabe, comme le prétend Belletête, fut faite sous le règne de Mourad (Amurat II, 1421-1451), fils de Mohammed Ier, fils de Bayézid Ier et père de Mohammed El Fatih (Mahomet II), le conquérant de Constantinople.

Dans la version persane, Ilân Châh a dix vizirs au lieu de trois. Lorsque Abou Témâm va demander pour son maître la main de la princesse du Turkistân, les épreuves qu'il a à subir sont moins longues. Le sulthân lui propose seulement de juger par lui-même de la beauté de sa fille, ce que l'ambassadeur refuse. Après qu'Abou Témâm a succombé, par suite des machinations de ces envieux, son cadavre est jeté dans une rivière. Ilân Châh apprend la vérité, non par les remords de ses pages, mais par leur dispute sur le partage de l'or mal acquis, comme dans le récit des *Quarante vizirs*.

Ce conte est placé dans la quatrième journée des *Onze jours* (Eilf Tage). Il remplit les nuits 466-471 de l'édition Habicht. C'est la neuvième histoire du manuscrit du British Museum, et la huitième des traductions d'Ouseley, Lescallier et Gauthier. Il forme la quatrième et la cinquième histoire des *Onze jours (Die Eilf Tage)*.

45. Il s'agit, non de la Turquie actuelle, mais du *Turkistân* qui s'étendait au nord de la Perse, depuis la mer Caspienne jusqu'aux frontières de la Chine. C'est dans le

même sens que le ms. du British Museum emploie dans une autre histoire le nom de *Tataristân*. Dans la version persane de Gauthier, Abou Témâm est envoyé près du khân de Tartarie.

NEUVIÈME JOURNÉE

HISTOIRE D'IBRAHIM ET DE SON FILS

46. D'après une légende musulmane, un crâne à qui 'Aïsa (Jésus-Christ) avait rendu la vie, raconta la façon dont il mourut et fut livré aux anges chargés de le punir : « Terre, dirent-ils, châtie celui qui s'est montré rebelle envers Dieu. » Alors la terre l'écrasa tellement que tous ses os furent réduits en poussière (Weil, *Biblische Legenden der Muselmænner*, p. 288).

47. « En quelque lieu que vous soyez, la mort vous atteindra, fussiez-vous dans des tours élevées. » (*Qorân*, Sourate IV, v. 80).

48. L'idée d'une destinée à laquelle nul ne peut se soustraire et qui, suivant les Grecs, commandait aux dieux eux-mêmes, se retrouve dans les contes de presque toutes les nations. C'est dans le conte égyptien des *Deux frères* (XVe siècle avant notre ère) que nous rencontrons la plus ancienne donnée de ce genre. Les sept Hathors annoncent que la femme créée par les dieux pour Bitiou périra de mort violente (Maspero, *Contes égyptiens*, p. 12) Dans l'histoire du *Prince prédestiné*, qui date de la XXe dynastie (XIIIe siècle avant notre ère), un prince est placé dans l'alternative de périr par le crocodile ou le chien qu'il avait élevé, s'il

échappe au serpent (Maspéro, *Contes égyptiens*, p. 33). On connaît l'aventure d'Adraste, fils de Crésus, dont une pointe de fer devait causer la mort, et qui est blessé mortellement dans une chasse au sanglier (Hérodote, *Histoires*, livre I, 36-45). Le sujet du récit de la IXe journée se rapproche plutôt de l'histoire de Laïos et d'Œdipe, ce qui peut s'expliquer en admettant l'origine arienne de ce conte. La littérature arabe elle-même nous offre quelques emprunts faits à la mythologie grecque : la mort d'Imrou'l qaïs, analogue à celle d'Héraclès; les questions de la Djinnah rappellent celles du sphinx.

Les textes persans ne nomment pas Ibrahim qu'ils donnent pour un roi d'Arabie (Lescallier), roi de Perse (Gauthier, éd. de Paris). C'est son vizir, au lieu des astrologues, qui consulte les astres, et lorsque l'enfant, pour échapper à sa destinée, a été enfermé dans un souterrain, le lion y pénètre en poursuivant un renard, non pour échapper aux chasseurs. Le fils du sulthân est recueilli par un des secrétaires royaux, élevé et placé près du prince qui le prend en affection et en fait son écuyer. Dans un combat où les siens ont le dessous, Ibrahim, par mégarde, est blessé mortellement par celui en qui il reconnaît son fils.

Cette version, beaucoup moins développée que celle des textes arabes, paraît plus ancienne. Les derniers, en effet, semblent avoir fait entrer dans le récit un certain nombre d'épisodes étrangers : l'adoption de l'enfant par les voleurs, sans doute empruntée au cadre général; l'aventure des trésors a sans doute été aussi ajoutée. L'examen de la version ouïgoure pourrait seul résoudre cette question.

Ce conte est le dernier (9e) des recensions persanes ; il comprend les nuits 471-474 de l'édition Habicht. Peut-être est-ce le même que celui intitulé *Beïdad et son fils Behrâd* dans le manuscrit du British Museum, qui le place le hui-

tième, de même que l'auteur des *Onze jours (Die Eilftage, La prédiction)*.

49. Cette première partie rappelle la fable de Lafontaine, l'*Horoscope* (l. VIII, f. XVI).

50. On peut rapprocher de cet épisode celui d'Aladin abandonné par le magicien dans le souterrain où il a trouvé la lampe merveilleuse et l'aventure de trois sorciers du Sous et d'un individu d'Asla, un des contes berbères que j'ai recueillis à Frendah.

DIXIÈME JOURNÉE

HISTOIRE DE SOLAIMAN-CHAH ET DE SES FILS

51. Les versions persanes n'ont conservé de commun avec le texte arabe que la conclusion de l'histoire. Les aventures de Solaïmân-Châh, de Behléwân, les crimes de ce dernier, les infortunes de Mélik-Châh le jeune sont supprimées. Le roi d'Abyssinie, poussé par un de ses ministres qui lui voit négliger son armée, demande la main de la princesse d'Irâq. Le refus qu'il subit amène une guerre à la suite de laquelle le roi de l'Irâq, vaincu, consent au mariage de sa fille. Celle-ci avait eu précédemment un fils nommé Farekzâd, dont la naissance était demeurée secrète : elle le fait venir en Abyssinie, près de son mari qui l'adopte. Comme dans le conte arabe, la mère et le fils sont surpris : le roi veut faire périr ce dernier, mais sa jeunesse et sa grâce touchent l'exécuteur. Une vieille femme fait connaître la vérité au prince, à l'aide

d'un talisman, non d'un cœur de huppe, et Farekzâd est réuni à sa mère et au roi d'Abyssinie.

Ce récit est le 6e (7e journée) dans les versions persanes : il comprend les nuits 448-450 de la traduction de Gauthier, et 474-484 de l'édition de Habicht. C'est la première histoire de l'*Eilf Tage (Melekschah und Schah Kadun)* et la dixième de tous les textes arabes : Knœs, Habicht et le ms. du British Museum.

52. *Behléwân* est la transcription arabe du mot persan *Pehléván*, qui signifiait primitivement héros, et qui n'a plus aujourd'hui que le sens d'athlète, lutteur.

53. *Châh khatoun,* princesse, du persan *Châh,* roi, et du turk *khatoun,* dame. Ce dernier est devenu à Constantinople *cadine.*

54. La lune est très fréquemment employée chez les poètes orientaux pour désigner la beauté : une princesse des *Mille et une Nuits (Histoire d'Aladin)* porte le nom arabe de *Bedr-Oul-boudour* (la pleine lune des pleines lunes ; un roi, celui de *Qamar Ez-zemân* (la lune de l'époque) ; le fils d'un vizir, celui de *Bedr-Ed-din* (la pleine lune de la religion). Les rhétoriques persanes appellent cette figure *ighrâb* (étrangeté). Ainsi, dans ce vers de Saadi.

« *Je n'ai jamais vu de lune avec des boucles frisées, je n'ai jamais vu de cyprès* (taille fine) *vêtu d'une tunique* (si ce n'est toi). »

Un autre poète persan, El Mokhtâri, a dit de même :

« *Ce serait une lune, si la lune avait la taille d'un cyprès ; ce serait un cyprès, si le cyprès avait un sein de lune.* »

Enfin, un descendant de Khosrou Anouchirvân (Chosroès le Grand), le poète Medj Ed din Hamgar a employé la même métaphore :

« *En vérité, qui a jamais vu une lune brillante au sommet d'un cyprès droit, si ce n'est ton visage et ta taille.* »

(Cf. Garcin de Tassy, *Rhétorique et prosodie des langues de l'Orient musulman*, p. 36 ; Huart, *Anîs El 'Ochchâq*, pp. 95-96.)

D'ailleurs les contes populaires d'Europe, comme ceux d'Orient, nous représentent souvent des enfants beaux comme la lune ou le soleil et, par métaphore, portant la lune ou le soleil sur leur front, et des étoiles sur leur chevelure ou dans leurs mains. Mlle Mary Stokes, dans une note des *Indian fairy tales* de Maive Stokes (*Phulmati Rani*, note 2, p. 240) a cité de nombreux exemples de ces comparaisons.

55. Nous avons vu (note 32) que les Arabes et les Persans donnaient le nom de *Qaïsar* (du grec Καισαρ) à tous les rois de *Roum* (empereurs de Constantinople). La cour de ceux-ci était, d'ordinaire, l'asile de tous les exilés, dès avant l'islamisme : aussi ces princes jouent-ils un rôle important, non-seulement dans les contes, mais encore dans les traditions historiques des Orientaux.

56. Le *farsakh* ou *farsank*, d'où les Grecs ont tiré le nom de *parasange*, valait, chez les anciens Perses, 30 stades. Aujourd'hui il équivaut environ à 4 milles.

57. Le conteur oublie qu'il a dit un peu plus haut que l'eunuque avait passé deux jours dans le puits en compagnie de Mélik-Châh.

58. On remarquera qu'ici encore la situation de Mélik-Châh, par rapport à Qaïsar et à Châh-Khatoun, est, à peu de chose près, la même que celle du fils d'Azâd-bakht à l'égard de son père.

ONZIÈME JOURNÉE

HISTOIRE DU PRISONNIER SAUVÉ MIRACULEUSEMENT

59. Ce conte manque dans toutes les versions persanes où il est remplacé par une longue conversation entre le roi Azâd-bakht et le chef des voleurs. Dans l'*Eilf Tage*, il est placé le second *(Die Todesurtheil zum Glück)*. Le manuscrit du British Museum donne une histoire intitulée *Berhin-Châh*, qui est peut-être la même.

60. Plutarque (*Vie de Flaminius*, XIV) et Valère Maxime *Dits et faits mémorables*, l. IV, ch. VIII, de la libéralité, § 7) rapportent qu'un fait semblable arriva aux jeux isthmiques lorsque T. Q. Flaminius, après la victoire de Cynocéphale, fit proclamer par un héraut la liberté de la Grèce. Des corbeaux tombèrent dans le stade, étourdis par les acclamations des Grecs. La même aventure se renouvela, lorsque le peuple romain acclama Pompée comme seul chef de la guerre contre les Pirates (Plutarque, *Vie de Pompée*, XXVI).

61. Le texte porte par erreur Néherdjour.

APPENDICE

J'AURAIS voulu pouvoir donner la table entière des manuscrits de la version arabe du Bakhtiar-Nameh, actuellement existant dans les bibliothèques européennes; mais la difficulté de réunir tous les catalogues, dont quelques-uns même n'ont pas encore paru, m'a obligé de laisser cette liste incomplète.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS. — Supplément arabe, n° 1790.

BIBLIOTHÈQUE BODLÉIENNE A OXFORD (*Bibliothecæ Bodleianæ codicum Orientalium catalogus*, par Uri, Nicoll et Pusey, t. II, p. 152. Oxonii, 1835, in-f°). — N° 166. Histoire d'Azâd-Bakht, ma-

nuscrit moderne, de la main de Reland. Recension pareille à celle de l'édition de Knœs.

British museum (*Catalogus codicum manuscriptorum musei Britannici. Pars secunda.* Londini, in-f°, 1846-52, t. II, p. 327). — N° 700, f°s 289-398. Le manuscrit fut terminé le lundi 5 de Djoumada I, l'an 1026 de l'hégire (voir l'avant-propos, pp. xviii-xix).

Bibliothèque de Leyde (Dozy, *Catalogus codicum orientalium bibliothecæ acad. Lugd. Batav.* Leyde, 1851-1877, t. I, p. 353, n° 463). — L'histoire d'Azâd-Bakht s'y trouve au t. II d'une édition des Mille et une Nuits en 4 volumes.

Bibliothèque de Munich. — Aumer, *Die arabischen Handschriften der k. Hof. und staats bibliothek in München.* — Munich, 1806, in-8°. — N° 630. Histoire des dix vizirs et de ce qui leur arriva, etc. — N° 631. Histoire des dix vizirs, etc., avec le nom de Galland.

Bibliothèque de l'Ecole des Langues Orientales a Saint-Pétersbourg (*Collections scientifiques de l'Institut des Langues Orientales du ministère des affaires étrangères.* I, *Manuscrits ara-*

bes, par le baron Victor Rosen. Saint-Pétersbourg, 1877, in-4°). — N° 122, 2° f°s 52-108. Histoire du roi Azâd-Bakht et des dix vizirs. Manuscrit peu ancien.

*
* *

Ce volume était presque entièrement imprimé lorsqu'un article du *Folk lore Journal* (June 1883) me fit connaître une réimpression de la traduction d'Ouseley, avec introduction et notes de M. Clouston [1]. Je m'empressai de me procurer ce volume, mais j'y trouvai peu de chose à ajouter à la bibliographie du Bakhtiar Nameh. Je lui dois cependant l'indication de plusieurs versions malaies; l'une, absolument identique à la recension persane, a été signalée par Newbold, qui en a traduit l'introduction (*Political and statistical account of the British Settlements in the Straits of Malacca*, 2 v. Londres, 1839) : *Azad-Bakht* y est appelé *Zad-Bokhtin*. C'est probablement au même texte qu'appartient l'*Histoire du fils du roi de Haleb*, publiée par M. Niemann. Deux autres versions malaies sont indiquées par M. Van den Berg (*Account of Malay, Arabic, Javanese and other mss.*, Batavia, 1877). La première est intitulée : *Histoire de Ghoulam, fils de Zad Bakhtan*; la seconde : *Histoire du prince Bakhtyar*, toutes deux dérivent de la recension persane; mais la dernière renferme des détails qui paraissent être des additions postérieures : Azâd bakht est dé-

1. *TheBakhtyar nama, a persian romance*, translated from a manuscript text by sir William Ouseley, edited with introduction and notes, by W. A Clouston. Privately printed 1883, in-8°, LI-232 p.

trôné par son frère; son fils, abandonné par ses parents, recueilli et élevé par un marchand nommé Idris, entre au service de son père, devenu maître d'un état voisin; c'est dans une des séances, où Bakhtiar retarde par des contes son arrêt de mort, qu'il est reconnu par Idris, puis par Azâd-Bakht.

M. Clouston (*Introduction*, p. XLI) place la rédaction du texte persan vers la fin du XIVe siècle, tandis que M. Platt, qu'il a consulté à ce sujet, la fait remonter un siècle plus tôt. Le premier s'appuie sur la ressemblance qui existe entre deux récits du Touti Nameh et deux du Bakhtiar Nameh. L'histoire de la fille du Qaïsar de Rome (50e nuit de Nekhihebi) et celle du roi d'Abyssinie (hist. de Solaïmân-Chah du texte arabe); l'histoire de la fille du vizir Khassa (51e nuit de Nekhchebi) et celle du roi Dadin, d'Aroua et des vizirs. La rédaction du Touti Nameh de Nekhchebi étant de 1330, d'après M. Pertsch, celle du Bakhtiar-Nameh doit se placer entre cette époque et 1434, date de la version djaghataïe. J'étais arrivé à ce résultat par d'autres calculs (v. *Avant-propos*, p. XIV).

Enfin, M. Clouston indique, mais sans en donner le titre, une traduction suédoise en deux parties, dont la seconde parut à Upsal, en 1814. Elle fut faite par Knoes sur le texte arabe.

Lunéville, 8 juillet 1883.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS I

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITÉS DANS LES NOTES XXIII

HISTOIRE DES DIX VIZIRS. — *Introduction*... 3

Première histoire : *Le marchand infortuné*..... 19

Deuxième journée : *Sur la nécessité d'examiner les conséquences d'une affaire* 29

Deuxième histoire : *Le marchand et les suites des actions*..... 31

Troisième journée : *Sur la nécessité d'examiner les suites d'une action*... 43

Troisième histoire : *Abou Sâber le Dihqân* 45

Quatrième journée : *De la douceur et de la temporisation* 55

Quatrième histoire : *Le prince Behzâd.* 57

Cinquième journée : *Des avantages et de l'utilité d'une certitude absolue...* 65

Cinquième histoire : *Le roi Dâdbin et son vizir* 67

Sixième journée : *Du pardon*..... 79

Sixième histoire : *Le roi Bakht-Zémâm.* 81

Septième journée : *Du pardon*..... 89

Septième histoire : *Du roi Behkerd et de ce qui lui arriva*..... 91

Huitième journée : *L'envie et la haine.* 97

Huitième histoire : *Ilân-Châh et Abou Témâm*..... 101

Neuvième journée : *Le destin fixé irrévocablement* 113

Neuvième histoire : *Ibrahim et son fils.* 117

Dixième journée : *Sur l'impossibilité de retarder l'heure du trépas quand elle est arrivée*..... 129

Dixième histoire : *Le roi Solaïmân-Châh, ses fils et sa nièce*..... 133

Onzième journée : *Délivrance prompte et joyeuse* 165

Onzième histoire : *Le prisonnier sauvé miraculeusement* 167

NOTES 175

APPENDICE 197

Le Puy. — Imprimerie de Marchessou fils.

#m

aa

NOV 9 - 1944